Fin de la Table.

De l'Impriuerie de GLISAU, rue du Foin-Jacques, No. 13.

# LETTRE

# SUR LE ROBINIER.


Devilliers jeune del.
Devilliers l'aîné Sculp

# LETTRE SUR LE ROBINIER,

CONNU

SOUS LE NOM IMPROPRE

# DE FAUX ACACIA;

AVEC

PLUSIEURS PIÈCES RELATIVES

A LA CULTURE

ET AUX USAGES DE CET ARBRE;

PAR

N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU),

MEMBRE DU SÉNAT CONSERVATEUR

ET DE L'INSTITUT NATIONAL.

---

*Vos que peregrino, Casiœ, quœ nuper ab orbe*
*Venistis!*

( VANIER. *Prœd. rustic. L. 5.* )

---

A PARIS,

CHEZ MEURANT, libraire pour l'Agriculture;
rue des Grands-Augustins, n°. 24.

AN XI-1803.

# AVIS DE L'ÉDITEUR.

Il est tombé entre mes mains une lettre d'un ami très-zélé de l'agriculture et des arts, sur l'arbre appelé par Linnæus *Robinia Pseudo-Acacia*. Je m'empresse de la faire imprimer. J'espère que l'auteur de cette lettre instructive, ne me saura pas mauvais gré de faire jouir le public des lumières qu'il ne voulait communiquer qu'à l'amitié.

On croit que la même main a traité avec le même soin une immensité d'articles, dont la collection forme un *Répertoire agronomique, universel et raisonné*, qui pourrait se distribuer par parties détachées, suivant les besoins des cultivateurs ou les goûts des curieux. Il est à desirer que l'auteur d'un ouvrage aussi considérable, et aussi utile, se détermine bientôt à le laisser

répandre par la voie de l'impression. Ce serait véritablement l'encyclopédie méthodique de l'économie rurale.

Je me suis d'autant plus hâté de faire paraître la lettre sur le robinier, et les mémoires choisis qui y sont joints, qu'il semble que l'on peut essayer de semer ses graines dès l'automne, contre l'usage vulgaire qui est de remettre cette opération au printemps.

# LETTRE

DU

## Cit. FRANÇOIS (de Neufchateau),

## SUR LE ROBINIER,

*Arbre connu vulgairement sous le nom impropre d'*Acacia , *ou* faux Acacia.

---

Vous me demandez , mon ami , ce que j'ai recueilli de mon expérience et de celle des autres , relativement à cet arbre dont on parle tant aujourd'hui , et qu'on appèle improprement le faux acacia , le grand acacia , l'acacia en arbre , etc. Vous avez un sol sec et pauvre ; vous voulez pourtant le planter , et vous êtes sur-tout très-pressé de jouir ; on vous dit que cet arbre est le seul qui réponde à toutes ces conditions ; avant tout, vous voulez recevoir mes conseils : vous savez que j'aime beaucoup à éclaircir les faits , et à completter les recher-

ches dans tous les points d'agriculture dont je peux m'occuper ; je n'ai rien négligé pour approfondir celui-ci. C'était un des objets qui devaient faire suite à mes diverses circulaires sur les plantations ( 1 ), et ajouter encore à l'effet qu'elles ont produit. J'aime à me rappeler que ces lettres, écrites dans un temps orageux, ont pourtant réussi à faire cultiver plus d'un million de pieds d'arbres, dont l'existence est due à ma seule exhortation. Je serais parvenu à en couvrir la France entière ; mais, aux projets de bien public, comme aux arbres qu'on plante, ce qui est le plus

---

( 1 ) On peut voir dans le recueil des actes publics du ministère du cit. François ( de Neufchâteau ), la première lettre circulaire, et le programme sur les plantations, du 22 fructidor an 5 ; la seconde lettre, du 25 vendémiaire an 7, et les notes sur ces deux circulaires, dans la table de ce recueil. On peut y voir aussi ses lettres sur la plantation des arbres de la liberté.

nécessaire et ce qu'on leur accorde le moins, c'est le temps de s'enraciner.

Au surplus, ce que j'ai si fort recommandé comme ministre, je l'ai pratiqué avec soin comme particulier. Dans les Vosges, j'avais planté beaucoup de robiniers, apportés de Paris en 1790 : ce sont aujourd'hui de beaux arbres. Eloigné, malgré moi, de ces chères montagnes, aussitôt que j'ai pu avoir, à l'issue du bois de Vincennes, le manoir d'où je vous écris, j'ai commencé par y placer douze milliers du même plant. Tous les ans, j'en ressème et j'en replante de nouveau. Je ne suis point découragé par les mauvais effets de la température que nous éprouvons cette année : apôtre des plantations, je veux du moins prêcher d'exemple, autant que le permettent un terrain circonscrit et des moyens bornés.

Pour vous qui, retiré dans une campagne éloignée, n'êtes pas à portée de consulter nos agronomes, ni le nombre immense de livres dans lesquels leur

science est comme ensevelie, vous voulez que je vous épargne des recherches fastidieuses, contradictoires, incertaines. Vous demandez des résultats; vous voulez les avoir sans fouiller dans cinq cents volumes, et sur-tout sans passer par les tâtonnements de l'inexpérience. Cette tâche n'est pas si facile que vous pensez. Ce ne sont pas les témoignages qui manquent; au contraire, ils abondent; mais ils se croisent. Quelque difficile qu'il soit de savoir à quoi s'en tenir, je vais pourtant, mon cher ami, essayer de vous satisfaire. Je regarde comme mes frères ceux qui labourent et qui plantent. Je les encourage toujours du geste et de la voix, ne pouvant faire mieux.

Mais après cette lettre, je n'ose vous promettre bien positivement de faire le même travail sur toutes les parties d'économie rurale qui sont également l'objet de vos demandes et celui de mes goûts. La carrière est trop vaste et la vie est trop courte. On commence toujours trop

tard. Commençons du moins par planter, c'est l'avis de Caton, et il est toujours bon de le suivre.

Pour répondre à vos vues, je me propose d'établir :

1°. Le nom du Robinier.

2°. L'histoire agronomique de cet arbre étranger.

3°. Ses qualités et ses usages.

4°. La culture qui lui convient.

5°. Des vues ultérieures, sur l'emploi de cet arbre et l'extension importante dont sa culture est susceptible.

## §. Ir. *Du nom du Robinier.*

Il faut rendre d'abord au bel arbre qui nous occupe, le vrai nom sous lequel il doit être connu, le nom du botaniste qui l'a semé et cultivé le premier en Europe. Jean, et non Vespasien Robin (1), l'un des premiers démons-

(1) D'après Vigneul Marville, Moréri l'appèle *Jean Robin*. Le catalogue des plantes cul-

trateurs du jardin des Plantes, d'où sont déjà sorties tant d'autres richesses végétales, nous a procuré celle-ci. Sous Henri IV, en 1600, Robin fut en effet celui qui naturalisa le faux acacia en France, des graines qu'il avait reçues de l'Amérique. Et c'est là tout ce qui nous reste de ce pays du Canada, surnommé la nouvelle France!....

Comment devait-on reconnaître le service rendu en cette occasion par le botaniste Robin, à son pays et à l'Europe? Un suédois nous l'a appris. Von-Linné a jugé qu'il convenait d'éterniser la mémoire de ce bienfait, en appelant cet arbre *Robinia Pseudo-Acacia*. *Robinia* est bon pour la langue latine, dans laquelle Linné rebaptisait toutes les plantes.

---

tivées dans son jardin est annoncé sous ce titre : *Joh. Robini Enchiridion isagogicum, ad facilem notitiam stirpium quæ in ejus horto proveniunt.* ( Paris, in-8°, 1623. ). Le dictionnaire de Trévoux le nomme, par erreur, *Vespasien Robin.* C'était un autre botaniste.

Il s'agit d'un français. Traduisons naturellement *Robinia* par Robinier. Jean Robin, plus qu'un autre, mérite assurément ce genre d'immortalité ; la botanique lui a de grandes obligations. Nos dictionnaires modernes n'ont pas daigné lui consacrer un article de quelques lignes. Sans le chartreux qui s'est caché sous le nom de Vigneul-Marville, nous ne saurions rien de Robin. Sachons du moins ce qu'il en dit.

« C'était, selon Vigneul-Marville, le
» plus curieux botaniste de son temps.
» On a son portrait dans un recueil de
» fleurs et de plantes qu'il avait culti-
» vées, gravé par les soins de ses amis,
» avec ce distique :

*Quot tulit Hesperidum, mundi quot fertilis hortus,*
*Herbarum species, novit hic unus eas.*

C'est-à-dire à peu près :

Le jardin si fameux des filles d'Hesperus,
Que dis-je ? le jardin du monde,
Dans sa sphère immense et féconde
N'a pas de végétaux que Robin n'ait connus.

Ces vers sont trop flatteurs pour Robin, qui était bien loin de connaître toutes les plantes. On dit que Bernard de Jussieu en avait recensé environ dix-huit mille. C'est au nom de Jussieu qu'il faudrait appliquer ces vers, afin de les rendre plus justes. Nous ne saurions trop honorer tous ceux qui, comme lui, ont perfectionné l'étude du règne végétal. On doit tout à l'agriculture; mais l'agriculture, à son tour, doit beaucoup à la botanique. Je ne passe jamais près du jardin des Plantes, sans m'incliner avec respect devant cet établissement, qui nous a valu le café, le robinier, le cèdre, Jussieu, Daubenton et Buffon, sans parler des vivants, qui me sont d'avance aussi chers qu'ils le seront un jour à la postérité.

Robin n'est pas indigne d'être cité après des hommes si célèbres. Je reprends ce que dit de lui le *Vigneul-Marvilliana*:

« Il est le premier qui a élevé l'acacia

» en France, et qui a donné la vogue
» aux tubéreuses, qu'on ne connaissait
» qu'en Provence. »

Vigneul-Marville ajoute des particularités curieuses. « Jamais homme
» ne fut plus entêté de ses fleurs que
» celui-là. De quelque chose qu'on lui
» parlât, il en revenait toujours à sa
» marotte, ce qui faisait dire à Guy-
» Patin qu'il serait cause qu'on chan-
» gerait le proverbe, et qu'on ne dirait
» plus : *Il ressouvient à Robin de ses*
» *flûtes*; mais : *Il ressouvient à Robin*
» *de ses fleurs*. Le même Patin l'ap-
» pelait *eunuchus Hesperidum* (Ro-
» bin était eunuque) : mais un eunuque
» jaloux, et si jaloux de ses fleurs, qu'il
» aimait mieux en écraser les caïeux,
» que d'en faire part à ses amis. Un
» médecin, choqué de cette dureté, lui
» adressa une satyre latine très-piquante,
» avec ce titre : *Johanni Robino, to-*
» *tius propaginis inimico nato.* » C'est-

à-dire : à J. Robin, ennemi-né de toute espèce de propagation.

C'est pourtant à cet ennemi de toute propagation, que la France et l'Europe ont été redevables de la multiplication d'un des plus beaux arbres que le nouveau continent ait donnés à l'ancien monde. Ne le frustrons pas de la gloire qui doit lui revenir. Lorsqu'il était vivant, on s'amusa des traits que la satyre lui lançait : c'est l'usage de tous les siècles : mais les satyres passent, les choses utiles demeurent. Aujourd'hui, Jean Robin n'est plus, et le texte de Vigneul Marville est précis : *Il est le premier qui a élevé l'acacia enFrance.* Soyons reconnaissants, ou plutôt soyons justes ; bénissons, immortalisons cette heureuse *marotte*, qui nous a procuré l'arbre du robinier. En attachant le nom d'un homme à la plante qu'il fit connaître, ou qu'il rendit plus usuelle, encourageons les botanistes à enrichir l'agriculture d'acquisitions précieuses et de trésors nouveaux. J'insiste

donc pour que l'on donne constamment et exclusivement au faux acacia, qui n'est point un acacia, le nom de robinier, tout comme j'aime à croire que la pomme de terre, qui n'est point une pomme, sera désormais appelée *Solanée Parmentière*, du nom de notre illustre et zélé Parmentier, qui a travaillé quarante ans pour accréditer parmi nous la culture et l'usage de cet excellent tubercule.

## §. II. *De l'histoire du Robinier.*

D'après ce que je viens de dire, vous voyez que le robinier est étranger à nos climats; mais il y réussit aussi bien que dans l'Amérique. Il n'est pas inutile de rappeler quelle a été la fortune de ce bel arbre. Les plantes ont leur destinée, et leur histoire prête aussi à la réflexion. Celle du robinier en France est assez curieuse, par les vicissitudes qu'il y a éprouvées. Sa croissance rapide, le parfum de ses fleurs, et l'agrément de son feuillage, engagèrent d'abord à le multi-

plier. On s'en lassa bientôt. Tout est de mode en ce pays, et la mode est capricieuse. Voici ce qu'on disait de cet arbre à Paris, dès 1722 (1).

« On a vu autrefois, et sur-tout dans » la nouveauté, qu'on élevait beaucoup » d'acacias; mais aujourd'hui on s'en est, » pour ainsi dire, dégoûté. On en plan- » tait des allées, et on en formait des » berceaux. Il croît fort vite, et produit » dans le printemps des fleurs dont l'o- » deur est fort agréable : mais comme » il est fort sujet à se verser, qu'il a » l'écorce raboteuse et le feuillage tr s- » petit, on ne s'en est plus soucié dans » les jardins d'ornement; et si l'on en » voit encore en quelques endroits, c'est » qu'on les y a bien voulu laisser. On » étête cet arbre de temps en temps; » mais cette opération le rend difforme. » On ne peut souffrir aujourd'hui l'acacia

(1) Dictionnaire-pratique du bon Ménager, par Liger, in-4°, tome 1.

» tout au plus que dans quelques cours
» où il exhale une odeur fort agréable. »

Le *Spectacle de la Nature* prouve que son auteur, Pluche, n'avait été frappé que de la douce odeur des fleurs du robinier. C'est tout ce qu'il fait dire à l'un des interlocuteurs de ce livre très-estimable.

L'auteur du manuel de Botanique dit aussi, en parlant du robinier, dans l'article des plantes qui peuvent orner les jardins : « C'est un bel et grand arbre
» qui croît fort vite, et se charge à la fin
» de mai de grappes de fleurs blanches,
» d'une odeur agréable. On en fait de
» belles salles. Nos pères étaient dans
» l'usage d'en planter dans leurs cours.
» Ils soupaient sous l'acacia, comme les
» romains sous le platane (1) ».

Après avoir été l'objet de l'engoue-

---

(1) Manuel de Botanique, quatrième partie, page 73.

ment par ses qualités agréables, le robinier était négligé parmi nous, parce qu'on ignorait que l'on pût en tirer un revenu honnête. Mais depuis cinquante ans, cet arbre mieux connu a été vengé de l'oubli qui avait succédé à sa première vogue. On a senti le tort qu'on avait de l'abandonner, tandis qu'il réunit différentes propriétés qui le mettent au rang de nos arbres les plus utiles. La considération, trop souvent prodiguée à des futilités, se mesure à la longue sur des services plus réels. A cet égard, les arbres, plus heureux que les hommes, survivent à leurs détracteurs, et peuvent renaître du moins pour jouir de leur renommée.

Duhamel du Monceau, à qui l'agriculture dut ses premiers progrès en France, sous le règne de Louis XV, Duhamel commença, dès 1755, à rendre au robinier une justice entière. Il lui consacra un article dans le traité qu'il

publia cette année sur les arbres et arbustes qui se cultivent en pleine terre. ( 2 vol. in-4°. ) Cet article est le fondement de tout ce qu'on a écrit depuis sur notre robinier. On ne peut travailler à fond sur aucun point d'agronomie, sans revenir à Duhamel.

En 1759, l'attention fut réveillée au sujet de cet arbre, par une découverte qu'un savant allemand transmit à M. de Jussieu. Ce savant avait essayé de donner au bétail les feuilles du robinier, et il les vantait comme un excellent fourrage. L'avis que M. de Jussieu s'empressa de publier à ce sujet est la première pièce qui sera jointe à cette lettre. ( Voyez ci-après, pièces relatives à la culture du robinier, N° I^er^. )

En 1762, il parut à Bordeaux un écrit de quarante pages, intitulé *Nouveau traité sur l'arbre nommé Acacia*, et qui fut inséré dans le dernier volume du *Gentilhomme cultivateur*. Cette brochure est un panégyrique très-détaillé de

l'utilité du Robinier. Il est bon de reproduire en entier ce mémoire, qu'on n'irait pas chercher dans la compilation, justement décriée, du *Gentilhomme cultivateur*. ( Voyez N°. II des pièces jointes à cette lettre. )

En 1772, le supplément de l'encyclopédie de Paris offrit aux amateurs de botanique et de jardinage d'excellents articles de M. de Tschudy. Celui du *Robinier* n'est pas un des moins curieux. Tschudy avait la passion des arbres, et il écrivait avec chaleur sur ce sujet de prédilection. L'éncyclopédie est trop répandue, pour qu'il m'ait paru nécessaire de copier ici l'article du *Robinia*.

En 1784, le cit. Mustel donna son *Traité théorique et pratique sur la végétation*, contenant plusieurs expériences nouvelles sur l'économie végétale et sur la culture. ( 4 vol. in-8°. ) Il y venge le robinier des torts que les jardiniers seuls lui donnent par leur négligence. Il soutient que cet arbre qui croît rapi-

dement dans des terrains assez mauvais, réunit en grande partie tous les agréments desirables. Il lui trouve des beautés vraies ; mais cet arbre n'est pas le seul, dit-il, qu'on sacrifie aux préjugés. Parmi les végétaux comme parmi les hommes, les réputations sont quelquefois imaginaires, et souvent mal fondées. ( Tom. 3, p. 456. ) Le cit. Mustel place le robinier entre le marronnier et le tilleul, auquel il le préfère de beaucoup. Ce *Traité de la végétation* est une véritable physiologie végétale ; mais c'est l'ouvrage d'un français, et on a l'air de l'oublier, pour des écrits traduits de quelques auteurs étrangers. N'avons-nous pas aussi un *Traité des engrais* de M. de Massac, auquel la société économique de Berne avait adjugé un prix solemnel ? Eh bien, au lieu de perfectionner cet ouvrage, qui vient de nous, ne mendions-nous pas aux anglais des vues et des expériences sous le même titre, sur

la même matière, et qui nous laissent en deçà du point où nous étions arrivés de nous-mêmes ? C'est ce que j'aurai occasion de développer ailleurs.

N'ayant point voulu compiler ce que dit l'encyclopédie, par la même raison, je ne transcris point, mon ami, l'article *Acacia* du cours d'agriculture. Je sais que vous avez ce livre de l'abbé Rozier, et nul cultivateur ne saurait s'en passer, jusqu'à ce que l'on ait quelque chose de plus précis, comme l'édition du théâtre d'agriculture, promise par la société de la Seine. Rozier donne à l'article du faux acacia des détails qu'il tenait du respectable Malesherbes. Il paraît que Rozier avait vu encore existant dans le jardin des Plantes, le premier arbre cultivé par Robin, et qui était le père des innombrables robiniers répandus dans toute l'Europe. Les cendres de cet arbre, ou quelques billes de son bois, auraient dû être recueillies dans le ca-

binet d'histoire naturelle. Ce seraient pour l'agriculture des reliques bien précieuses.

L'écrivain de Bordeaux et M. de Tschudy, avaient parlé du robinier avec enthousiasme. Mais un colon américain est venu après eux, et a enchéri de beaucoup sur l'éloge du robinier, dans un mémoire curieux sur la culture et les usages de cet arbre dans l'Amérique septentrionale, présenté à la ci-devant société d'agriculture de Paris, en 1786. Ce morceau capital mérite d'être lu. ( C'est le troisième numéro des pièces ci-après. )

L'année suivante, M. Arthur Young commençait son voyage agronomique en France. Vous avez aussi cet ouvrage dont tout n'est pas exact, mais qui tout imparfait qu'il est, est un monument remarquable de l'état de l'agriculture française avant la révolution. M. Arthur Young passant à Orléans, n'a pas manqué de s'arrêter devant les superbes ro-

biniers qui sont dans cette ville (1). En effet, il semble que c'est à Orléans et dans ses environs qu'il faut aller voir le triomphe de cet arbre. Il est placé aux portes de toutes les maisons, dans les faubourgs et les villages. Il y fait un effet charmant. Pourquoi donc cet usage n'est-il pas établi par-tout?

En 1789, on publia sous le nom de M. Filassier, un *Dictionnaire du Jardinier Français*, ouvrage qui n'est pas complet, mais qui offre de bons articles. On a soupçonné que l'auteur avait pu profiter des manuscrits ou des instructions verbales de M. de Malesherbes. Les articles des robiniers sont très-bien rédigés, et je crois devoir les joindre à ma lettre. ( Voyez les pièces n°. 4 ).

En 1793, le 30 pluviôse an 2, la convention nationale décréta l'impression et

---

(1) « Le 30 mai 1787, à Orléans, j'admirai les beaux acacias plantés dans la ville. » (Voyage en France, tom. 1, p. 50.)

l'envoi aux départements de l'*Annuaire du Cultivateur*, que le comité d'instruction publique avait jugé digne d'être placé parmi les livres élémentaires destinés aux écoles nationales. Ce livre est remarquable par son époque, par sa forme, par son objet, et par son style. Le style en est bizarre, mais l'objet en est important. La forme d'un livre instructif, qui est une loi politique, ne saurait être plus saillante. Enfin, l'époque est formidable : c'est celle de l'an deux. Ce livre singulier est un hommage solemnel que la barbarie elle-même rendait à la nature, à la raison, à l'industrie, etc. Chaque jour de l'année y était désigné par les productions ou par les phénomènes qui lui appartenaient. Le 14 prairial est consacré au robinier. Voici l'article. Il est très-court.

« Acacia (*faux*) grand arbre épineux,
» originaire de l'Amérique Septentrio-
» nale. Il croît rapidement ; son feuillage
» est agréable, son ombre légère, ses

» fleurs blanches très - odorantes. Les
» jeunes pousses sont bonnes pour les
» bestiaux. Ses fleurs font un bon syrop,
» sa racine, douce, sucrée, a la saveur
» de la réglisse. Son bois bien veiné, dur,
» se fend aisément, ne pourrit ni à l'eau
» ni à l'air : on en fait des échalas, des
» perches à houblon, d'excellents cercles,
» de très-bonnes chevilles, des pièces de
» construction pour les moulins et autres
» machines. En Amérique, on le préfère
» pour les étambots, les courbes de l'ar-
» rière des vaisseaux. Cultivé bas comme
» l'osier, il fournirait, même dans un
» sol maigre, à des coupes fréquentes.

» Une variété sans épine, reste basse ».

Dire des fleurs du robinier que ces fleurs sont très-odorantes, c'est l'abus des superlatifs. Mais en ôtant de cet article les vices de rédaction, on est forcé de convenir que ce peu de lignes présente ce qu'on pouvait dire de mieux au sujet de cet arbre. Ce sera quelque jour, et c'est même dès-à-pré-

sent une des singularités de notre révolution, que l'idée de cet annuaire, idée vraiment philosophique, conçue, exécutée au milieu de l'explosion du plus terrible des volcans. Aucune nation n'a de monuments de ce genre ; la révolution anglaise n'a rien produit de comparable. Malgré tous ses défauts, l'annuaire républicain ira à la postérité : en blâmant les excès de la Convention, il faut être juste envers elle.

Dans ces derniers temps, le cit. Dettmar Basse a publié une feuille très-intéressante, sous ce titre : *de l'utilité de la culture de l'acacia robinia* ( n.º 5 des pièces jointes à cette lettre. )

Cette feuille a fixé l'attention de la société d'agriculture de Versailles. Le citoyen Challan lui en a fait un rapport, d'après lequel la société a jugé devoir proposer une prime pour la culture du robinier. Le rapport du cit. Challan et le programme de la société sont dignes d'être connus ( n.º 6 des pièces ).

Le citoyen Muller a fortifié, par de nouvelles observations, celles du citoyen Dettmar-Basse (n.° 7 des pièces).

Enfin, dans un livre anglais publié en 1796, sur l'art des jardins d'ornement, on trouve un article sur les robiniers, (n.° 8 des pièces ci-après).

Les notions éparses dans ces divers écrits méritent d'être rassemblées. Elles concourent à donner l'idée la plus avantageuse de l'arbre en question, et peuvent diriger celui qui, comme vous, mon cher ami, est tenté d'essayer une culture qui présente l'union assez rare de l'agréable et de l'utile. En général, je donnerais la préférence aux arbres fruitiers et indigènes ; mais il est des terrains ingrats, où ils ne peuvent prospérer ; il est heureux d'y suppléer par un arbre exotique, moins difficile sur le sol, d'une utilité variée et d'une jouissance prompte.

Considéré sous ces rapports, le robinier mérite la majeure partie des louan-

ges que lui prodiguent quelques-uns des auteurs cités. Ces louanges sont excessives, il faut en rabattre sans doute ; mais en se réduisant à la vérité la plus simple, il y a lieu de faire encore un panégyrique étendu de cet arbre étonnant. Il faut l'associer aux plantes les plus merveilleuses venues de l'Amérique, et qui dédommagent l'Europe des fruits, d'ailleurs amers, de cette grande découverte.

Les anciens n'ont pu parler du robinier, puisqu'ils ne le connaissaient pas. C'est dommage qu'Horace n'ait pas pu respirer le parfum de ses fleurs : il lui aurait sans doute adressé une belle strophe. On peut être surpris que le moderne auteur du charmant poëme des plantes n'ait pas trouvé l'occasion de consacrer un hémistiche à notre robinier : c'est un oubli à réparer.

## §. 3. *Des qualités et des usages du Robinier.*

Je n'ai pas besoin de m'étendre ici en détails botaniques. Vous connaissez le robinier ; vous savez qu'il est de la classe des plantes légumineuses ; les leçons de Jussieu et de ses dignes successeurs vous ont appris en gros ce qu'il vous suffit de savoir sur le caractère général de ces plantes. Je m'attacherai donc aux traits plus individuels qui peuvent spécialement faire valoir le robinier. Or, toutes ses parties ont des avantages connus, qui en laissent soupçonner d'autres. Parcourons successivement ce qu'on peut dire de ses feuilles, de ses fleurs, de ses graines, et enfin de son bois.

### *Des feuilles.*

La forme de ces feuilles est des plus gracieuses. Elles sont conjuguées et composées de folioles, douces au toucher, d'un verd gai, et qui ont le rare avantage de n'attirer aucun insecte.

Lorsque le robinier se plaît dans une situation, il prend une touffe élégante. La lumière se joue à travers ce feuillage léger et diaphane.

Le robinier souffre beaucoup des gelées printanières ; mais il a, plus qu'aucun autre arbre, la faculté de remplacer le premier bourgeon emporté, par un second ou un troisième. Les pousses de l'année des jeunes robiniers de trois ou quatre ans de semence, ont été gelées, en l'an dix, sans que cet accident ait été trop nuisible aux arbres. Les semis ont été perdus.

Dans quelques jardins d'ornement, on palisse le robinier. Il fait un bon effet par la gaîté de son feuillage qui ne donne qu'une ombre claire. Cette ombre devient plus touffue, à mesure que l'on avance dans la belle saison, au lieu que le feuillage de tous les autres arbres se sèche et diminue aux rayons du soleil d'été.

On peut tailler le robinier. Quand on coupe ses feuilles pour les donner aux

bestiaux, elles repoussent promptement. On peut l'en dépouiller deux fois. Tous les animaux les appètent. Les épines du robinier ne sont pas un obstacle à ce que son feuillage nourrisse le bétail. L'ajonc, ou genêt épineux, est aussi hérissé de piquants incommodes; néanmoins, on le pile et on le donne aux animaux. Il faut prendre le même soin pour n'administrer au bétail que les feuilles du robinier détachées de ses branches qui pourraient lui faire du mal. On retranche ces feuilles avec un croissant fait exprès.

Je reviendrai sur ce sujet dans le cours de ma lettre, et dans les notes que je compte joindre aux pièces qui l'accompagnent.

Feu M. Dambourney s'était flatté d'obtenir, par la macération et la fermentation dans l'eau des feuilles du robinier, quelques produits analogues à ceux de l'anil et de l'indigo; mais cette tentative n'a pas réussi : il s'y était déter-

miné, d'après la considération que cet arbre est rangé dans la classe des végétaux à fleurs légumineuses. Il invite les amateurs de la teinture à réitérer cet essai sur les arbres et les plantes de cette famille.

### *Des fleurs.*

Le robinier se couvre de belles grappes de fleurs blanches, d'une odeur assez douce et qui s'exhale au loin. Il en donne souvent dès la première année de sa plantation. Cette odeur tient un peu de celle de la fleur d'orange. Une salle de robiniers peut embaumer un grand jardin. Cet arbre donne alors à la vue et à l'odorat les sensations les plus douces, mais elles sont bien fugitives. Sa fleur ne dure que huit jours. « Ainsi s'échappent les moments les plus doux de la vie, et encore ne fleurissent-ils pas chaque année. » C'est une réflexion du baron de Tschudy.

Cependant, disons tout, les fleurs du

robinier ne sont pas un vain ornement, et leur parfum n'est pas un stérile avantage. On communique ce parfum à des pommades agréables, à des liqueurs qui servent pour calmer les vapeurs, à des sirops délicieux. Je n'ai rien bu de comparable à une liqueur de ces fleurs, qu'on distillait à Saint-Domingue. Une société célèbre avait mis dans ses attributs la fleur du robinier, et ce n'était pas sans raison.

Un auteur se contente de dire que ces fleurs sont laxatives et anti-histériques. En langage de pharmacie, ces mots sont un éloge ; mais les bouquets du robinier méritent un tout autre style, et leurs guirlandes auraient pu exercer le pinceau du traducteur des Géorgiques.

Ces fleurs ont été essayées dans l'art de la teinture, plus heureusement que les feuilles.

Dans une province située au midi de la France, on a essayé de tirer une teinture jaune des fleurs de robinier, et cette

idée était venue d'après ce qu'on savait de la pratique des chinois.

On doit cueillir ces fleurs avant qu'elles soient trop épanouies ou prêtes à tomber. On prend les étamines et les pétales seulement. On dépose le tout dans un vase d'airain bien propre. On le place sur un fourneau. Le feu doit être clair, et l'on remue avec vîtesse. Quand ces parties de fleurs prènent une couleur jaunâtre, on y jète de l'eau, à raison de six cuillerées pour une livre de pétales. On fait bouillir le tout jusques à l'epaississement. La couleur devient plus foncée. On passe alors cette matière au travers d'une grosse toile. On exprime le plus liquide; on y ajoute de l'alun, à raison de quatre onces pour une livre de ces fleurs, si l'on veut un beau jaune clair. ( Et cette quantité suffit pour teindre six aunes d'étoffe de la largeur d'une aune. ) On mêle trois onces d'alun, sur une livre de ces fleurs, si l'on veut un jaune plus pâle; on y joint aussi de la

poudre de coquillages d'huitres, bien brûlés. Pour obtenir un jaune d'or, on repasse deux fois l'étoffe dans la teinture d'un jaune clair, à laquelle on ajoute, cette seconde fois, un peu d'eau de bois de Brésil.

Les fleurs fraîches donnent toujours une couleur plus belle. Cependant, on peut les garder. Elles servent encore, un an après avoir été séchées au feu dans une poële. Il faut alors les faire bouillir plus long-temps. ( L'agronomie et l'industrie, tome 2, à Paris, 1761. )

Il paraît que M. Dambourney n'avait pas connaissance de ce procédé ; car il l'aurait sûrement répété, lorsqu'il a fait ses belles expériences sur les propriétés tinctoriales des végétaux indigènes, et sur-tout de notre robinier. Nous en reparlerons à l'article du bois.

### *Des graines.*

A la Chine, on jète ces graines, à l'entrée de l'hyver, dans du fiel de bœuf,

de façon que ce fiel surnage. On pense que ces graines, séchées ainsi à l'ombre, durant l'espace de cent jours, éclaircissent la vue, guérissent les hémorrhoïdes, et rendent noirs les cheveux blancs. Il faut, pour cet effet, avaler une de ces graines chaque jour après le repas. (Extrait d'un mémoire chinois, du 8 octobre 1736, dans les *Lettres édifiantes*, tome 24.) Je ne garantis pas cette pratique des Chinois ; c'est aux médecins à juger si l'indication mérite d'être vérifiée.

Parmi nous, le meilleur usage que l'on ait fait jusqu'à présent des semences du robinier, c'est de les mettre en terre, comme je le dirai plus bas, pour en perpétuer l'espèce.

L'auteur du *Mémoire sur les hayes*, couronné par l'académie de Lyon, en 1784, donne une place au robinier dans les hayes épineuses ; mais il avance que les fleurs de cet arbre ne grainent point, ou rarement dans nos climats, et que

leurs semences avortées ne lèvent point. Cet auteur écrivait à Montpellier. Un autre agriculteur dit avoir observé que les graines produites par le robinier isolé sont rarement fécondes. Mais il faut prendre garde que ces graines stériles proviènent seulement des robiniers venus de rejets ou scions qui repoussent de leurs racines. Les innombrables robiniers que l'on voit autour d'Orléans, sont presque tous dans ce cas-là. Mais quand le robinier est venu de semence, il donne des graines fécondes. Le cit. Vilmorin - Andrieux sème tous les ans des milliers de graines recueillies dans ses propres jardins, et qui ne manquent guères de lui donner de très-beau plant. La gelée, si tardive, de cette singulière année lui en a enlevé plus de soixante mille. C'est de lui, néanmoins, que vous êtes plus à portée, pour avoir les plants ou les graines dont vous avez besoin. Vous ne pouvez jamais être mieux adressé. C'est un négociant honnête, un botaniste instruit,

et un homme de bon conseil pour les agriculteurs.

*De l'écorce du robinier.*

Son écorce est sucrée, ainsi que ses racines. On n'a pas fait à ce sujet les recherches et les épreuves qui seraient nécessaires, pour s'assurer si ces parties de notre robinier, qui ressemblent à la réglisse, seraient pectorales comme elle, et pourraient s'y substituer ou s'y associer. On s'en est cependant servi dans les tisannes.

*Du bois.*

C'est sur-tout par son bois que l'on doit estimer beaucoup le robinier. Il n'y a aucun arbre qui pousse plus de bois, et il n'y a guères de bois qui serve à plus d'usages. Je vais donner ici quelques détails sur son emploi,

1°. Comme bois de chauffage;

2°. Comme bois de service;

3°. Comme bois propre à la teinture, etc.

1°. *Du robinier, pour le chauffage.*

Le directeur de la société économique de Bavière, qui a fort exalté les hayes du robinier, dit bien que l'on employe le bois qui en provient à différents usages; mais il ajoute expressément : *ce bois n'est pas bon à brûler.*

M. Medicus, directeur du jardin botanique de Manheim, est d'une opinion bien opposée à celle-là. Dans un mémoire qu'il a donné à la société électorale palatine de Heidelberg, *sur les arbres propres à donner en peu de temps de bon bois de chauffage*, il propose spécialement l'introduction du robinier dans les forêts, et c'est à ce titre sur-tout qu'il est persuadé des avantages de sa culture. Il recommande également le févier de Gleditsch (*Acacia triacanthos*). Ce dernier arbre réussit dans les massifs de bois. Le cit. Poederlé l'a vu ainsi planté, en 1769, chez MM. Duhamel, qui lui en donnèrent des graines. Mais

ce fèvier à trois épines est un peu moins rustique et plus délicat, étant jeune, que notre robinier.

D'ailleurs, quant au chauffage, M. Medicus a raison. Le bois du robinier est un des meilleurs combustibles du règne végétal. Vous trouverez à ce sujet des détails très-précis dans les pièces qui sont annexées à ma lettre. Comme le robinier vient vîte, même dans des terrains de sable à l'exposition du nord, je ne crois pas qu'il puisse exister un meilleur moyen de tirer parti de ces sols, que d'y multiplier cet arbre : et c'est en même temps un moyen plus heureux encore, d'élever promptement la reproduction des bois au niveau progressif de leur destruction. Si cette considération a jusqu'à présent échappé aux chefs de la grande famille, elle doit être d'un grand poids auprès d'un citoyen jaloux de remplir les devoirs attachés au titre sacré de père de famille.

### 2°. *Le robinier, bois de service.*

Il ne faut pas croire d'abord, comme le disent les auteurs de quelques pièces qui se trouvent à la suite de cette lettre, que les français n'ayent connu jusqu'à présent le robinier, que comme un arbre d'ornement : il y a déjà des années qu'il figure dans quelques-unes de nos forêts particulières ; on peut voir les ouvrages de notre illustre Duhamel, et le petit *Traité des bois*, tiré sur-tout de ces ouvrages. (2 vol. in-12, 1769.) On y trouve de grands détails sur le terrain propre à cet arbre ; sur l'incommodité de ses nombreux rejets, qui l'a fait bannir des jardins, mais qui est dans les bois une bonne fortune ; sur les qualités de son bois, qui est bon à brûler, à faire du charbon ; qui se tourne fort bien, qui se coupe très-net ; qui fournit en têtard des perches et des échalas ; qui fait de bon merrain, de bons cerceaux, et de beaux meubles. Ces détails prouvent, ce me

semble, que pour apprécier les mérites sylvestres de notre robinier, les Français n'ont pas attendu que d'autres nations l'eussent préconisé.

Dans le supplément de l'encyclopédie, M. de Tschudy s'exprime nettement à ce sujet. Il dit que le bois du robinier est très-dur, d'un grain fin, et qu'il prend le plus beau poli; que sa couleur est un jaune marbré et ondé de deux ou trois teintes d'olive; qu'on en fait de fort beaux meubles; qu'il est recherché par les tourneurs; qu'il pourrait servir à des usages plus considérables, si, par une culture convenable, on lui procurait toute la grosseur dont il est susceptible. Duhamel du Monceau dit avoir vu de grosses tonnes faites avec le robinier, ainsi qu'avec le mûrier blanc. (*Traité de l'exploitation des bois*, tome 2, in-4°, page 571.)

Varenne de Fénilhe, dans ses mémoires sur les qualités individuelles et comparées des bois indigènes ou accli-

matés en France, prononce que le robinier est l'un des plus utiles présents que l'Amérique septentrionale ait faits à l'Europe, tant il réunit de qualités précieuses ! Le robinier est celui des bois qu'il a observés, qui, dans son état de verdeur et à volume égal, lui a paru contenir le plus de parties ligneuses et le moins de sève proportionnellement. Le pied cube de ce bois pèse, suivant lui, cinquante-huit livres onze onces, et le pied cube de bois sec n'a diminué de poids que d'environ trois livres. Il établit très-bien qu'une des qualités les plus importantes à observer dans les bois est celle du volume qu'ils perdent en se desséchant. Il observe que le robinier grossit très-promptement, et beaucoup plus vîte que le chêne ; que cependant son bois est incomparablement plus dense.

Ce grossissement du robinier tient du prodige.

M. de Tschudy a vu, dans une cour, à Metz, deux robiniers qui avaient quinze

mètres de haut, et dont le diamètre était d'environ un demi-mètre. Ils poussaient encore très-vigoureusement, lorsqu'on les abattit, et paraissaient être fort loin de ce temps où les arbres ne font plus que s'entretenir.

L'auteur du manuel de l'arboriste et du forestier belgique, dit que le robinier est recherché pour les cercles des cuves. Il ajoute que cet arbre sera toujours d'un produit avantageux, lorsqu'on ne voudra pas seulement l'envisager, ainsi qu'on a toujours fait, comme arbre d'agrément. Il cite les essais qu'il a vus dans le parc d'Enghien, où ces arbres, venus de graines, ont atteint en trois ans et demi vingt-cinq pieds de hauteur, sur neuf pouces et demi de tour. Il fallait que ces robiniers fussent dans un terrain très-bon pour eux. Il est vrai que cet arbre pousse d'abord fort vîte; il lance quelquefois des baguettes de deux mètres de long, en un seul jet de sève. J'ai mesuré, à la Rochette, près de Me-

lun, dans la superbe pépinière des citoyens Moreau, des robiniers qui, dans un an, avaient atteint jusqu'à trois mètres. Cette croissance est étonnante dans un arbre que les naturels de la Louisiane appelaient par excellence *le bois dur.*

3°. *Le robinier, bois de teinture.*

Nous avons un excellent ouvrage de feu M. Dambourney, négociant à Rouen. C'est un recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et aux lainages. Le robinier l'a occupé à plusieurs reprises. Il le trouve très-recommandable pour l'art de la teinture.

Deux onces de son gros bois sec divisé par les couteaux, cuites pendant deux heures dans un pinte d'eau, ont communiqué à un gros de laine d'apprêt un jaune-ravenelle brillant.

Si l'on dose fortement, c'est-à-dire si

l'on emploie quatre ou cinq onces de gros bois, et qu'on y laisse bouillir la laine pendant quatre heures, elle y acquiert une couleur de musc doré, très-riche. On peut en varier l'intensité et les nuances à volonté, par les doses du bois et la durée de l'ébullition.

Les jeunes branches employées fraîches, donnent un bain qui sent beaucoup la décoction de la réglisse. Le bain de ces jeunes branches communique à la laine des jaunes-citron plus ou moins colorés, selon la quantité de l'ingrédient et le temps que l'on employe à extraire son bain.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce bois conserve très-long-temps sa qualité tinctoriale. Dans trois quarts de pinte d'eau, M. Dambourney a fait cuire six gros d'ancien bois de robinier, coupé depuis dix-huit ans. Le bain est devenu jaune fauve ; et la laine vierge, pétrie et lavée une fois, y a contracté en quatre heures de bouillon, un carmélite fauve, bien

uni, et fort riche en reflet. Cela prouve, selon M. Dambourney, que ce bon ingrédient ne dépérit point, étant long-temps gardé.

### §. 4. *La culture du robinier.*

Tant d'avantages réunis, et ceux qu'indiqueront sans doute de nouvelles épreuves, doivent redoubler, mon ami, le desir qui vous presse de multiplier ce bel arbre et d'en tirer tout le parti dont il est susceptible.

Il vient de deux manières, de graine et de rejets ou plants enracinés.

La première est peu usitée chez les particuliers, et c'est, je crois, à tort. On s'imagine que la semence est longue et hasardeuse : aussi, jusqu'à présent, il n'y a que les marchands d'arbres qui élèvent des robiniers ; les curieux ont plutôt fait de les acheter tout venus. Cependant, il est bon que les cultivateurs éloignés des pépiniéristes, et auxquels il est plus facile de se procurer des semen-

ces que de faire venir du plant, sachent comment s'y prendre pour les faire fructifier.

Des auteurs se bornent à dire que ces semences se recueillent en brumaire, par un beau temps; qu'on les tire de leurs siliques au milieu de ventôse; qu'on leur prépare alors une bonne planche de terre, ou l'on aura mêlé du sable fin ou du terreau; qu'on a soin de les mettre à l'ombre, et presque à la superficie du terrain où l'on sème; que l'on arrose le semis, qu'on le couvre sur-tout pour le garantir des oiseaux qui le détruiraient en pinçant les feuilles séminales, etc. Voici un détail plus précis sur une autre méthode que j'ai suivie avec succès.

Il faut cueillir les gousses mûres, et en tirer les graines, puis les exposer au soleil; les conserver, l'hyver, à l'abri de l'humidité; au printemps, les jeter dans l'eau pour les faire germer; les mettre en terre meuble, nette, hersée et préparée comme pour du lin ou du

chanvre; placer avec précaution, et sans endommager les germes, trois graines, dans de petits trous que l'on fait à la main, sur des lignes égales, à un mètre ou trois pieds les unes des autres; les recouvrir de terre; semer du chanvre entre les lignes; arracher les pieds de ce chanvre par qui les jeunes robiniers pourraient être étouffés; soutenir ces derniers avec des échalas de distance en distance; supprimer quelques tiges, si tous les germes ont produit : l'année suivante, ressemer du chanvre dans les intervales bêchés et préparés, en ayant soin que le râteau ne blesse point les jeunes plants; à la troisième année, semer encore dans cette terre, bêchée et ameublie avant l'hyver et au printemps, des navets, ou des pois, etc; puis transplanter les robiniers devenus arbrisseaux, en pluviose ou en ventose, quand il ne gèle pas; et suivre alors pour leur culture ce que vous trouverez prescrit dans les pièces transcrites à la suite de cette lettre.

Cette méthode est bonne, quoiqu'elle semble compliquée. Je vous proposerai bientôt des expériences à faire, pour la simplifier. Vous trouverez d'ailleurs, dans les pièces ci-jointes, le développement de procédés nombreux, pour obtenir des robiniers. Vous pourrez choisir les moyens, les combiner entre eux, et faire par vous-même des épreuves nouvelles.

Cet arbre a un grand avantage pour ceux qui veulent commencer à le multiplier, et jouir sur le champ des agréments qui le distinguent; c'est qu'il est susceptible d'être planté très-fort. En l'an 9, j'ai voulu créer dans un instant une avenue de robiniers tout élevés sur une terrasse étendue. J'ai fait venir de la Rochette (pépinière célèbre et vaste, aux portes de Melun), (1) des robiniers

(1) Voyez sur cette pépinière, le rapport du cit. François (de Neufchâteau) à la société d'Agriculture du département de la Seine, à

hauts de cinq mètres ; presque tous sont repris ; plusieurs ont donné, en l'an dix, des fleurs et des semences, quoiqu'ils ayent beaucoup souffert des gelées du printemps et de la longue aridité de la saison suivante.

Il y a des précautions et des attentions qui sont indispensables pour faire réussir ces arbres.

Quoique le robinier s'élève, il n'enfonce point ses racines ; au contraire, elles glissent, pour ainsi-dire, à fleur de terre ; ce qui fait que cet arbre, lorsqu'il est isolé, ne saurait soutenir les secousses du vent d'ouest : il faut qu'il en soit à l'abri.

Le robinier souffre beaucoup lorsque ceux qui le plantent le mettent trop avant en terre.

---

la suite de la correspondance inédite de Voltaire et de M. Moreau, père, insérée dans le quatrième volume des Mémoires de la Société. (Chez madame Huzard.)

L'exposition du midi et celle du couchant lui sont souvent mortelles. Il veut le nord et le levant.

Malgré le succès que j'ai eu en plantant de vieux robiniers, je crois qu'il convient mieux de les prendre plus jeunes. La réussite en est plus sûre, ils vont beaucoup plus vîte, et je suis convaincu qu'il vaudrait mieux encore semer que de planter. La nature ne plante pas. Nous la contrarions, au lieu de l'imiter. Mais pour quiconque veut planter des robiniers, la saison la plus favorable est de ventôse en germinal. M. Tschudy en a perdu beaucoup, pour les avoir plantés avant l'hyver. Une preuve qu'il donne que cette saison leur est contraire, c'est que ceux d'entre ces arbres plantés en automne qui en ont réchappé, ne commencent toutefois à végéter que longtemps après ceux qui ont été plantés dans les premiers mois du printemps. J'ai fait la même observation : elle est très-importante.

Les robiniers étendent leurs racines au loin. Il faut donc les placer à de grandes distances.

Dans les pépinières publiques, l'épargne du terrain fait qu'on les sème en lignes extrêmement pressées, et leurs racines s'entortillent. Il faut tâcher d'avoir une pépinière chez soi, pour ceux que l'on veut transplanter, les semer, comme je l'ai dit, à un mètre les uns des autres. Mais pour avoir cet arbre dans toute sa beauté, il faut le semer à la place où l'on veut qu'il demeure.

Il y a des positions où il végète mal. Si c'est la faute du terrain, il faut les labourer, enterrer à leurs pieds du fumier consommé, essayer de mettre du plâtre sur la terre, au bas de la tige, etc. Je vous apprendrai quelque jour à composer une liqueur économique et propre à amender les champs, les vergers et les bois. C'est une découverte dont je fais les essais en grand, avant que de la publier.

§. V. *Vues sur l'emploi du Robinier.*

Maintenant, mon très-cher ami, je viens aux propositions que je crois devoir faire sur l'extension à donner à la culture de notre robinier. Cet arbre est digne d'être plus étudié, mieux connu et plus répandu qu'il ne l'est.

En toute matière qu'on traite, après avoir dit ce qui est, il faut voir ce qui devrait être, ou ce qui est à faire encore pour perfectionner l'objet qu'on a en vue.

Vous desirez des robiniers. Comment les disposerez vous?

Si vous n'envisagiez cet arbre que comme un arbre d'ornement, je vous conseillerais d'aller à Morfontaine, comme à l'école des planteurs.

Les beaux jardins de Morfontaine présentent un emploi varié et bien entendu de notre robinier. Il y est répandu de toutes les manières; en massif, en touffe isolée, en arbre de futaie, etc.

Il brille sous toutes ces formes, et ne craint pas le voisinage des plus beaux arbres étrangers. On admire à quelle hauteur ce bel arbre parvient très-vîte, quand une serpette barbare n'a pas mutilé son enfance. Il y a telle touffe, composée de trois branches sur une même tige, qui couvre à elle seule un assez grand espace. Mais, pour former de si beaux arbres, il a fallu beaucoup de soins. Jeunes, il leur faut des tuteurs; ensuite le vent les tourmente et peut fendre ou casser leurs branches. Je ne vous conseillerai pas de transplanter des arbres, qui vous reviendraient aussi cher. J'insiste pour que vous semiez.

Ce qui doit engager à propager le robinier par la voie des semis préférablement à toute autre, c'est que les semis ont produit plusieurs variétés extrêmement intéressantes. Le C. Lezerme observe que l'on a obtenu ainsi le robinier sans épines, qui ne se multiplie, à la vérité, que par la greffe, ou par les

marcottes. Il est intéressant de propager beaucoup cette variété, lorsque l'on se propose de donner au bétail le feuillage du robinier. Des taillis de cet arbre (*robinia inermis*) formeraient la plus riche des prairies artificielles. Plus on la couperait, plus elle reviendrait, pendant un grand nombre d'années. Ce serait le vrai trèfle en arbre, et un trèfle perpétuel. Il est présumable qu'ensuite le terrain serait propre à toute autre culture, quand on l'aurait assez retourné et fouillé, pour ôter toutes les racines. C'est une expérience à faire. Le citoyen Gilbert en avait eu l'idée; mais il fallait plusieurs années pour la réaliser; et l'on sait, hélas! que la vie lui a manqué avant le temps.

Les robiniers semés exigent un peu d'abri dans leur jeunesse. On les couvre pendant l'hyver. Ne pourrait-on pas profiter de cet inconvénient même, en cultivant dans le semis quelque plante bisannuelle, qui ne lui nuirait point et

le protégerait plus naturellement contre les gelées qu'il redoute ? Je suppose qu'on ait placé les graines de cet arbre dans des trous espacés d'un mètre. On met trois graines dans un trou. Cette opération peut se faire en automne. Qui empêcherait de semer, dans le même terrain et dans le même temps, du seigle qu'on pourrait couper en verd dés le printemps, qu'on couperait de même plusieurs fois dans l'année avant qu'il montât en épis, et qu'on ne laisserait grainer qu'à la seconde année? J'ai conseillé ce procédé; mais on ne m'a pas mis à portée d'en savoir l'effet ; et mon séjour à la campagne n'ayant pas lieu pendant l'hyver, je n'ai pu suivre par moi-même l'exécution de mes vues. On peut les combiner de plusieurs façons différentes. Si l'on pouvait réussir, on sent qu'il en résulterait une assez grande économie. Il faudrait seulement avoir l'attention de ne semer les intervalles entre les robiniers qu'en rayons ou li-

gnes marquées, de manière à pouvoir sarcler le semis au besoin, sans risquer de blesser ou d'enlever le jeune plant.

On n'a pas essayé non plus de répandre la graine de robinier avec les autres graines, noyaux, pepins et baies, que l'on mêle pour faire les semis de tout bois. On croit que cet arbre veut être seul; vous verrez tout-à-l'heure qu'il s'accommode bien avec le chêne. Cette union est si heureuse sous tous les rapports, qu'on ferait bien de ne les jamais séparer.

On peut varier ses épreuves sur la graine du robinier. Elle est assez abondante, et il paraît qu'elle peut se garder d'une année à l'autre.

Lorsque cette semence a dix-huit mois, on peut essayer de la faire lever, en la faisant tremper pendant douze ou vingt-quatre heures dans le *liquor australis nitrosus*. C'est ce que dit le directeur de la société économique de Bavière. Cette liqueur, décorée d'un nom si magni-

fique, est tout bonnement de l'égout de fumier. Je pense qu'il serait utile de chauler les semences du robinier. Je suis aussi fondé à croire qu'on peut lui appliquer avec succès l'engrais du plâtre, spécialement convenable aux plantes légumineuses. Vous en jugerez mieux par le résumé très-exact que je vous ferai quelque jour des miracles opérés sur le trèfle à l'aide du plâtre, ou même simplement du gypse crû et pulvérisé.

Vous me demanderez ensuite à quoi vous devez consacrer les semis que je vous propose. C'est selon l'étendue et la nature du terrain.

Avez-vous de l'espace? faites un bois de robiniers. Votre mauvais terrain vous donnera par ce moyen une riche production; et tout en la donnant, il sera amélioré.

On n'a, jusqu'à présent, alterné les cultures qu'entre des plantes basses, comme les graminées et les légumineuses. J'ai proposé de faire entrer dans

les asollements la culture des arbres Le robinier serait très-propre à introduire ce système dans les terrains qui lui conviènent. Sa végétation rapide se prêterait à l'ordre et au retour périodique d'une culture alternative. On ne saurait douter qu'il ne bonifiât le sol pauvre et léger dans lequel on l'aurait exploité quelque temps, surtout si on l'avait tenu en taillis, pour couper les feuilles au profit du bétail. C'est une tentative à faire ; mais le succès ne peut en être constaté qu'au bout d'un certain laps de temps. Avant d'extirper le taillis, il faut attendre qu'il s'épuise ou donne beaucoup moins- C'est une révolution qui peut être plus ou moins longue : le succès me semble infaillible.

Quel que soit cependant votre empressement de jouir, songez que d'autres vous suivront. Faites pour eux, mon cher ami, ce que vous voudriez que ceux qui vous ont précédé eussent fait pour vous-même. Cette idée est le grand

mobile des plantations raisonnées. Unissez donc au robinier des arbres plus tardifs.

On voit à Morfontaine, sous une belle allée de robiniers fort élevés, de jeunes chênes qui promettent de les remplacer quelque jour. C'est une association qu'il faudrait imiter partout. Les racines du robinier courent à fleur de terre, et le chêne pivote. Ces arbres ne se nuisent pas. Celui qui veut jouir se satisferait en plantant le robinier, si convenable à son impatience ; mais il travaillerait aussi pour l'avenir, en plaçant au pied de ces arbres, qui se hâtent de disparaître, le gland, qui doit donner de l'ombre à la postérité. Voilà, mon cher ami, un exemple digne de vous.

N'avez-vous que peu de terrain ? le robinier vous offre encore une très-grande utilité. Vous avez besoin de vous clorre. Sans clôture, il n'est point de culture possible, ni sur-tout de plantations. Vous savez le proverbe : « Pour

néant plante, qui ne clôt. » Or, vous ne pouvez mieux fermer votre possession qu'avec le robinier. Il s'agit de savoir s'y prendre.

Au lieu de planter seulement les robiniers en haye, il y a des pays où on les sème en place. Voici ce qu'on fait en Bavière, suivant le témoignage du directeur perpétuel de la société électorale économique de ce pays.

Sur la fin du mois d'avril, on fait, dans l'endroit où l'on veut former une haye, une rigole large de trois doigts et profonde d'un bon pouce. On y met, à la distance de trois doigts l'une de l'autre, les graines du robinier, que l'on couvre ensuite légèrement de terre.

La graine pousse dans la première année, à la hauteur d'un pied; mais dans la seconde et la troisième année, le robinier acquiert une belle hauteur et une épaisseur singulière.

Il faut, la première année, le couvrir de paille ou de feuilles pour le garantir de la gelée ; mais, dans la suite, cette précaution est inutile.

On ne laisse pas croître cet arbre au delà de la hauteur de deux toises. Il faut le tailler par le haut pour qu'il acquière une plus grande épaisseur, et qu'il résiste à la violence du vent qui pourrait le renverser, parce que ses racines ne sont que sur la superficie de la terre. On estime qu'elles ne peuvent nuire à aucune des plantes qui se trouvent dans son voisinage, c'est-à-dire sans doute, aux plantes qui pivotent.

Cet arbre se hérisse fortement de pointes aiguës; son seul aspect est formidable. Une haye formée de plant de robinier devient si épaisse, *que le plus petit oiseau ne peut se glisser au travers.* Enfin, le directeur de la société économique de Bavière, conclut son article, en disant que *cette haye est la*

*plus belle et la meilleure qu'on puisse former* ( 1 ).

Il n'est pas le seul qui ait eu cette idée.

On a souvent recommandé de former des hayes et clôtures avec le robinier ; mais personne, à mon sens, n'en a développé et expliqué l'usage, aussi bien que vient de le faire le cit. Dumont-Courset, dans le *Botaniste cultivateur*. Après avoir tracé le plan d'un jardin, entouré de murs pour des espaliers, il traite des hayes de défense. « A l'égard » de la fermeture et de la défense ex- » térieure, voici, dit-il, le moyen le » plus sûr de les rendre inabordables. » On commencera par planter une haye » d'épine blanche de jeunes brins, en » ligne droite, depuis les bouts des murs » extérieurs. On la croisera de manière » qu'elle puisse l'être depuis le bas jus-

( 1 ) *Gazette d'Agriculture*, du 5 septembre 1772.

» qu'à son sommet, et on l'arrêtera à
» environ trois pieds de hauteur. A trois
» pieds de cette haye, on fera un fossé
» dont les bords ne doivent pas être
» droits, mais en talus d'environ trois
» pieds aussi de profondeur, large de
» deux pieds dans le bas et de cinq à
» six dans le haut. Au fond de ce fossé,
» et sans y faire de trous, on plantera
» à trois pieds de distance l'un de l'au-
» tre, de jeunes acacias blancs, *robi-*
» *nia pseudo-acacia*, dont on couvrira
» les racines d'environ huit pouces de
» la surface où l'on a fait le fossé. A
» mesure que ces acacias pousseront des
» branches, on les entrelacera l'un sur
» l'autre; on les arrêtera à la hauteur
» des deux hayes, et lorsque les pieds
» deviendront forts, on les coupera près
» de la terre, un entre deux alternati-
» vement, pour les faire pousser en cé-
» pées ou taillis de jeunes bois. A trois
» pieds encore en dehors du fossé garni
» d'acacias, on plantera une seconde

» haye d'épines de la même hauteur,
» et croisée comme la première, qu'on
» garantira, dans les premiers temps,
» d'une haye morte ou d'une palissade,
» pour la préserver des dents des bes-
» tiaux, si l'on y était exposé. Cette
» barrière est impénétrable, sur-tout si
» l'on a soin de conduire les acacias de
» manière à ce qu'il n'y ait pas entre
» leurs branches et leurs tiges, de lar-
» ges vides; et je défie tout homme d'en
» tenter l'entrée, lorsqu'elle sera dans
» sa force. Il est plus aisé de franchir
» des murs que de passer au travers
» d'une pareille défense. On ne se ti-
» rerait pas aisément des épines redou-
» tables des acacias. Cette clôture vive
» étant la meilleure qu'on puisse faire,
» elle peut servir à tous les enclos qu'on
» veut fermer. »

Cette clôture est excellente. Seulement, à la place du plant d'épine blanche qui tient beaucoup d'espace (à moins qu'elle ne soit conduite avec un soin par-

ticulier ) et dont le bois ne sert à rien, j'aimerais mieux semer des pepins de poirier sauvage. Les tiges du poirier occupent moins d'espace, peuvent s'entrelacer comme l'épine blanche, viènent presque aussi vîte, et offrent à la longue une ressource plus utile. De distance en distance, on laisse filer un poirier qui s'élève et produit de petits fruits acerbes, bons pour les animaux, etc. On pourrait quelquefois tirer de ces clôtures un assez bon parti, si l'on avait assez d'espace pour y doubler les lignes de poirier et de robinier, de manière à pouvoir couper alternativement le bois d'une des lignes, pendant que l'autre suffirait pour former la clôture. Le terrain ainsi employé ne serait pas perdu : le bois que l'on dispose en hayes croît mieux et produit davantage.

L'attention de ne placer les robiniers en haye qu'au fond d'une tranchée, est propre à prévenir l'importunité des scions ou des rejets que leurs racines pous-

sent en très-grand nombre, et même à de grandes distances. L'excursion de ces rejets serait trop redoutable dans une terre labourée; mais au fond d'un fossé, elle n'est pas à craindre. L'auteur du mémoire sur les hayes cite un exemple remarquable de cette propagation. Deux grands robiniers étaient plantés dans la cour d'une maison voisine de la sienne. Il vit paraître, en un printemps, plusieurs jeunes robiniers dans son jardin, sans qu'il y en eût jamais eu de plantés dans ce lieu. Une racine égarée avait traversé le mur mitoyen, attirée par la bonne terre, et avait fait à l'auteur ce présent qu'il n'avait point desiré. Il en vit paraître plusieurs autres jets, même long-temps après qu'on eut arraché les deux maîtres arbres. Incommodé par le mauvais emplacement de ces jeunes plants de robiniers, il en avait arraché, il en avait transplanté en campagne. Il en conservait dans son jardin un scion qui avait grossi et grandi sans soins, et

qui donnait à son tour d'autres rejets. Il observe que le robinier, recépé au pied, donne une forêt de sujets, propriété qui n'est pas donnée à tous les arbres, et qui devient très-précieuse dans les terrains ou l'on n'a pas à craindre ses écarts.

Semez donc, mon ami, des hayes de robinier; mais semez-les dans des fossés. N'eussiez-vous qu'un petit jardin, cette clôture vous sera aussi agréable qu'utile. C'est la réflexion que m'a fait faire, en dernier lieu, l'aspect du plus beau parc de France.

Le parc de Morfontaine présente à son extrémité un champ mis en grande culture. Tout autour de ce champ sont de beaux arbres étrangers, séparés du chemin public par une palissade. Cette ceinture d'arbres, sous laquelle on circule, produit un bon effet; mais l'aspect de la palissade gâte la décoration, et contraste un peu trop avec les points de vue et les différentes percées qu'on

a eu soin de ménager, pour faire illusion sur la véritable étendue de ce magnifique jardin. Si l'on avait creusé autour de la pièce de terre un fossé assez large pour y planter des robiniers sur plusieurs lignes rapprochées, on aurait été dispensé de ces tristes palis. L'œil n'aime pas à voir les bornes d'une possession, et tout ce qui rappèle une idée de clôture n'est jamais agréable. Il faudrait qu'un jardin, bien loin d'être distinct de la campagne environnante, parût n'être qu'un avec elle. C'est l'effet qui résulterait de ces tranchées, garnies de l'impénétrable rempart de plusieurs rangs de robiniers, qu'on tiendrait assez bas pour ne point arrêter la vue de l'intérieur de l'enceinte, et qui en défendraient très-efficacement les approches extérieures.

J'avais eu sur le robinier une vue plus considérable. On ne m'a pas laissé le temps de la vérifier. Les départements des Ardennes, de la Marne et de l'Aube

sont remplis de terrains crayeux. On a donné bien des projets pour les mettre en valeur. M. Mayet, directeur des manufactures du roi de Prusse, avait conseillé d'y placer des mûriers et des vers à soie. Un autre ami de mon enfance, le cit. Boncerf, voulait qu'on y fît des étangs et des retenues d'eau. Mille idées différentes ont été proposées. J'avais celle d'y faire essayer la culture du robinier et du cytise. On a l'expérience qne les lentilles végètent fort bien dans la craye de la ci-devant Champagne. C'est une invitation à tenter dans le même sol d'autres plantes légumineuses ; mais des essais infructueux ont été faits dans ce pays et dans les terreins analogues des départements de la Charente et de la Haute-Vienne, relativement au robinier. On est persuadé que cet arbre se refuse à la craye. Peut-être ce mauvais succès tient-il uniquement à ce qu'on l'y aura mal planté, au lieu de le semer. Enfoncé dans la craie, le robinier aura

péri. Semée à la surface, sa graine aurait pu prospérer. J'avais donné des ordres, en l'an 7, pour refaire cette expérience sur plusieurs points ; j'avais même envoyé les graines nécessaires, qui auraient dû être semées au printemps de l'an 8. Les graines ont été perdues, et l'expérience oubliée.

Elle réussirait sans doute dans les sables de la Sologne, dans les landes de la Guienne, dans les vastes bruyères des départements de l'Escaut, etc, etc.

A combien d'autres tentatives ne donnerait pas lieu la culture des robiniers ? Il en est une espèce dont les jeunes rameaux, extrêmement gluants, lui ont fait donner le surnom de robinier visqueux. Nous devons au citoyen Cels, membre de l'Institut, botaniste et agriculteur distingué sous tous les rapports, cet arbre de la Caroline, lequel n'est pas inférieur au robinier commun. Ses fleurs sont d'un rouge foncé, et ses rameaux collent aux doigts.

Cette dernière circonstance m'a fait naître l'idée d'associer les jeunes pousses du robinier visqueux à celles de quelques autres arbres dont la sève nouvelle suinte également ( les peupliers, les maronniers, etc. ). C'est l'objet d'une expérience dont je crois que les résultats seront éminemment utiles à l'agriculture ; mais ce n'est pas ici le cas de la détailler.

Lorsque les robiniers seront beaucoup plus répandus, et que l'on pourra en couper des tiges parvenues à toute leur grosseur, il sera curieux de constater exactement l'emploi qu'on en peut faire dans la marquetterie et l'ébénisterie.

Le savant professeur Gouan, botaniste de Montpellier, écrivait en 1778 que le bois du robinier, naturellement très-dur, prend bien la couleur jaune et ensuite la rouge. Il avait eu l'occasion de l'essayer avec succès sur des meubles, bureaux, commodes, etc. Cependant, sous ce point de vue, il mettait le

bois d'if au-dessus de tout autre, même de l'acajou, et de ces autres bois des îles que nous payons si cher, tandis que nous pourrions trouver dans notre propre fonds des productions aussi belles et moins dispendieuses. Cela est vrai dans plus d'un genre.

J'avais desiré qu'il y eût, à l'exposition des produits annuels de l'industrie française, une prime déterminée pour des meubles bien travaillés, dans lesquels on aurait réussi à substituer le bois du merisier, du poirier, du pêcher, du robinier, de l'if, de nos divers érables, etc., aux cocotiers, aux acajous, et autres bois des îles.

En 1792, Varenne de Fenilhe soumit à l'examen de la société royale d'agriculture de Paris, un morceau d'ébénisterie, par lequel il prouvait que, sans avoir recours aux deux Indes, nous pouvons construire en France un meuble en placage qui ait quelque élégance. Tous les bois qui y étaient em-

ployés étaient du crû du département de l'Ain ( la ci-devant Bresse ). Le bâti de l'ouvrage était entièrement de peuplier d'Italie. L'if, le cormier, le robinier, le mûrier blanc, l'épine-vinette, le prunier, le pêcher, le houx, le frêne, le noyer, le chêne noirci dans l'eau, et le cerisier, avaient servi au placage. Chaque département pourrait fournir son contingent dans ce genre d'emploi des arbres indigènes. Cet emploi, à la longue, deviendrait usuel, et fournirait encore à l'exportation.

Les amateurs de collections d'histoire naturelle devraient parer leurs cabinets avec des tablettes garnies de bois de toute espèce, d'un échantillon semblable. Rangée avec de l'ordre et du goût, cette collection serait intéressante. J'ai vu dans ma jeunesse les jardins d'Agey, en Bourgogne, embellis par des salles où la propriétaire ( madame de Rochechouart ) s'était piquée de rassembler tous les matériaux et toutes les subs-

tances que pouvait fournir la province. Le pavé offrait tous les marbres, les lambris tous les bois, les armoires tous les produits du sol de la Bourgogne. Vous savez que j'ai engagé les professeurs d'histoire naturelle dans les écoles centrales à faire la même collection chacun dans son département.

En ce qui concerne le robinier, on voit avec peine que cet arbre était rare dans le département de l'Ain, au moment où Varenne de Fenilhe y faisait ses expériences sur les qualités individuelles des bois. L'échantillon sur lequel il avait travaillé provenait d'une branche dont on lui avait fait le sacrifice. Quoi qu'il en soit, ses remarques au sujet de ce bois n'en sont pas moins précieuses.

Il observe que sa branche coupée perpendiculairement à l'axe, a quelque chose de singulier. Dans les autres bois, chaque couche annuelle commence par une zône dont la teinte est ordinairement

plus foncée. Elle est brune dans le chêne, rouge et d'un tissu plus serré dans le sapin, le melèse, etc. Elle est blanchâtre et fort étroite dans le robinier. Le reste de la couche est plus foncé et parsemé de petites lignes grises, disposées comme un point d'Hongrie. Varenne de Fenilhe n'a remarqué ce tissu que dans le robinier et dans l'orme; mais il est plus apparent dans le robinier.

Cet estimable et malheureux agronome fait une autre observation, qui rentre dans les vues nouvelles que je propose. On fait au robinier, dit-il, le reproche d'être indocile à la taille et de se fendre par un grand vent, de la cime aux racines, si le tronc est terminé par l'enfourchement de deux branches latérales, semblables en grosseur, surtout si leur direction se rapproche de l'horizontale. Il est facile de concevoir que ce bois étant très-lourd et les deux branches agissant en sens contraire, cette

circonstance doit aider et même produire l'écartement. Avec un peu d'industrie, on affaiblit celle de ces branches que l'on veut. Il suffit de retrancher en pleine sève l'extrémité seulement de ses rejettons de l'année, ou de lui enlever une partie de ses feuilles. La branche que l'on desirera qui grossisse profitera de ce retranchement, sans que l'arbre souffre.

Varenne de Fenilhe demande à ce sujet si cette disposition à fendre n'annoncerait pas dans le robinier une qualité qu'on aurait grand tort de négliger, celle de faire du merrain et de la latte, double objet auquel on sacrifie souvent les plus beaux chênes ? Varenne de Fenilhe regrettait beaucoup de n'avoir pas été à portée d'en faire l'essai. Nous devons regretter nous-mêmes que la faulx révolutionnaire l'ait impitoyablement moissonné à Lyon, dans le temps où il promettait à l'agriculture, et surtout à

l'économie forestière, le zèle et le talent d'un autre Duhamel.

Depuis le moment que Varenne de Fenilhe paraît avoir eu tant de peine à se procurer, dans Bourg, un échantillon de bois de robinier, cet arbre a dû être multiplié, du moins dans les chefs-lieux des écoles centrales. Tous les ans le citoyen Thouin fait des envois innombrables des graines recueillies au jardin des plantes. Avec ces secours, on a commencé, de tous côtés, des jardins botaniques. Il serait fâcheux que ces établissements naissants fussent détruits ou négligés. Il faudrait, au contraire, qu'il y eût dans chaque sous-préfecture une ou deux pépinières publiques (et j'en ai donné les moyens ailleurs). Sans cela, il est difficile que le robinier et quelques autres arbres qui devraient se trouver dans toutes les communes, puissent jamais, je ne dis pas y être répandus avec la profusion desirable,

mais parvenir simplement à y être bien connus. J'ai porté dans les Vosges, en 1790, les premiers plants de robinier qu'on y eût vus : ils y ont réussi. J'en ai donné beaucoup; mais, faute de pépinières publiques, ils n'y sont pas encore adoptés généralement. Les promenades de nos villes n'en sont pas décorées, et la cime de nos montagnes n'en est pas recouverte au levant et au nord, comme elle devrait l'être.

Je me résume, mon ami, sur l'usage du robinier.

Avant tout, il doit être l'arbre des hayes et des clôtures. Il peut les rendre impénétrables, et en même temps productives. C'est là son emploi spécial.

Sa nature traçante est propre à prévenir l'éboulement des terres. On devrait donc le destiner à retenir ainsi les glacis de nos places fortes. C'est un conseil du cit. Dumont-Courset, dans son livre du *Botaniste cultivateur*, ouvrage digne de son titre.

Le robinier ferait des bois touffus, d'un rapport lucratif et prompt, surtout cultivé en taillis. Mais on ne pourrait exploiter un jeune bois de robiniers qu'avec précaution, et des outils faits tout exprès. Les bucherons répugnent à façonner ce bois, à cause des dards ou piquants qui règnent le long de ses branches et qui les blessent fortement. Ils craignent moins le bois d'épine. Pour attaquer le robinier, il leur faudrait des gantelets, des instruments bien affilés, etc. Cet inconvénient doit faire desirer qu'on multiplie beaucoup le *Robinia inermis*, par la greffe et par les marcottes.

En arbre de futaye, le robinier aurait de l'avantage sur le chêne. Il y a bien dix fois autant de bois dans un robinier de vingt ans que dans un chêne du même âge. Le robinier pourrait fournir, avant trente ans, une pièce de bois d'un demi-mètre d'équarrissage, tandis que l'autre fournirait à peine un chevron d'un décimètre.

Il reste à faire des essais, multipliés et importants, sur les propriétés et sur l'emploi du robinier. Il faudrait sur-tout éprouver de le semer en lignes, ou de le planter avec soin dans les clairières des forêts qu'on voudrait regarnir. Ce semis devrait avoir lieu quelques années avant la coupe des parties à abattre.

Pour encourager puissamment la culture d'un arbre aussi utile à propager, on devrait garantir, d'avance, des récompenses suffisantes et habilement calculées :

1°. Pour quiconque aurait établi dans une ou dans plusieurs communes, une pépinière publique de robiniers et d'autres plants qui peuvent être aussi avantageux dans les sols médiocres ;

2°. Pour quiconque, à partir d'une époque déterminée, aurait contribué à l'approvisionnement de nos grandes cités, par un certain nombre de stères de bois de robinier, façonné en bois de chauffage ;

3°. Pour quiconque justifierait, à partir de la même époque, d'une fourniture réglée d'échalas de ce bois, dans un pays de grands vignobles;

4°. Pour quiconque, en un temps donné, présenterait à la Marine des pièces de ce bois propres à la construction; et à l'Artillerie, des pièces propres aux affuts, etc.

5°. Pour quiconque, dans tous les temps, mettrait à l'exposition de l'industrie française, des meubles d'ébénisterie en bois de robinier et d'autres arbres indigènes ou quasi-indigènes, etc.

Voilà ce que peut faire la puissance publique, si elle entend ses intérêts et si elle s'occupe de ceux de la postérité. Il est vrai qu'il ne faudrait pas qu'elle concentrât ses faveurs, et qu'elle bornât ses promesses à la culture d'un seul arbre. La diversité des terrains en demande plusieurs, et nous avons heureusement plus d'une ressource en ce genre. Un système de primes calculées

dans ce sens et combinées avec quelques autres mesures, réparerait bientôt les dévastations effrayantes et toujours progressives des bois. Les générations futures béniraient cette prévoyance.

En attendant, mon cher ami, que les gouvernements s'éclairent, les bons citoyens comme vous doivent se faire une vertu, un devoir, un plaisir, de semer et planter des bois. Multipliez le robinier sur vos terres légères ; il vous fera bientôt jouir de la prime la plus flatteuse[6]: il n'y a guères d'arbre qui vous paye aussi vîte des soins que vous lui prêterez. Tous les jours vous le verrez croître. Il se dépêchera d'embellir vos déserts. Dans dix ans, vous pourrez relire cette lettre à l'ombre de ces arbres que je vous engage à semer; et, loin de regretter Paris, dans les enceintes verdoyantes dont vous vous serez entouré, vous plaindrez ceux que leur état condamne à être, en quelque sorte, prisonniers dans les villes.

Vous trouverez, peut-être, que voilà un écrit bien long à propos d'un seul arbre ; cependant, je n'ai pas tout dit. Vous en jugerez par les pièces sur le même sujet, que j'ai fait copier pour vous. Du moins, j'ai été plus modeste que le naturaliste qui, sur la chenille du saule, a fait un volume in-quarto. Par bonheur, on n'a rien à dire des chenilles du robinier. Sa fleur n'attire d'autre insecte que celui qui donne le miel. Aucun ne dévore sa feuille, qui semble réservée pour des animaux plus utiles.

Adieu, mon cher ami, soyez heureux aux champs. Semez, plantez, greffez beaucoup de robiniers ; donnez-en à tous vos voisins. Mais pour procéder avec ordre aux améliorations que vous vous proposez, faites en d'abord un devis. Commencez par former le plan des opérations à faire pour clorre, défricher et boiser successivement les parties de votre domaine, qui ne sont propres qu'à cela.

Distribuez la tâche en un certain nombre d'années, pour en diviser la dépense. Débutez par la pépinière, afin de trouver par la suite vos plants et vos ressources dans votre propre fonds. Tenez exactement le registre de vos essais, en comparant toujours les frais et les produits, présumés et réels. Ce registre d'expériences, malheureusement négligé par les agriculteurs, est nécessaire pour vous-même; il servira pour vos enfants; il pourra être utile à d'autres. Tout ce qu'on fait à la campagne doit être noté, à mesure, pendant la saison du travail. Ensuite, ces sommaires doivent se mettre en ordre dans les soirées d'hyver. Ainsi, l'on n'est jamais oisif, et il reste des traces de ces amusements utiles qui remplissent les jours. Ce journal vous deviendra cher; vous aimerez à le relire et à le récapituler. Vous aimerez encore plus à revoir vos semis et vos plantations. Faire venir un bois où il n'y avait rien, d'un friche faire un élysée, cette créa-

tion nouvelle est assurément la plus douce, la plus pure des jouissances. Vous ne daterez votre vie que du moment où vous aurez commencé à planter. Avant très-peu d'années, cette partie ingrate de vos possessions que vous allez couvrir de bois, doit être le trésor de votre famille. Puissent tous les propriétaires imiter votre exemple ! Le prix de mes conseils sera d'apprendre vos succès.

*Au Perreux, le cinquième jour complémentaire de l'an dix* ( 22 septembre 1802 ).

# PIÈCES RELATIVES
## A LA CULTURE
## DU ROBINIER,
### CONNU VULGAIREMENT
### SOUS LE NOM IMPROPRE D'ACACIA,
### OU FAUX ACACIA.

---

## N°. Ier.

*Avis important pour l'Agriculture et l'Économie rustique.* (Extrait du Journal économique, du mois de février 1759.)

---

MONSIEUR J. Bohadsch, conseiller du commerce de S. M. l'impératrice reine de Hongrie et de Bohême, professeur en médecine et en histoire naturelle dans l'université de Prague, membre de l'académie de Florence, vient de communiquer au public une découverte très-

intéressante, dans un mémoire allemand, imprimé à Prague en 1758. Ce mémoire renferme un moyen de multiplier considérablement le fourage dont on nourrit les bestiaux. Une expérience fâcheuse nous apprend que le produit des prairies n'est point toujours le même : tantôt la sécheresse empêche les herbes de croître; tantôt les grandes pluies de l'été mettent dans le cas de perdre une grande partie des foins : rien n'est donc plus avantageux qu'une méthode qui remédierait à ces inconvénients. C'est le but que M. Bohadsch se propose dans le mémoire qu'il a répandu parmi ses concitoyens.

Il y a très-peu de personnes en France qui ne connaissent l'arbre appelé *acacia*. Les botanistes l'ont nommé *pseudo-acacia*, ou *faux acacia*, pour le distinguer du vrai acacia, qui ne croît que dans les pays chauds. Le faux acacia dont il s'agit ici vient originairement de la Virginie et du Canada ; ce qui n'empêche point qu'il ne réussisse parfaitement bien

en Europe, sur-tout dans les endroits secs, et cet arbre est très-commun en France. On le place dans la famille des plantes légumineuses, qui toutes sont propres à nourrir les bestiaux. Le goût des feuilles de l'acacia et son fruit qui a la forme d'une silique, montrent qu'il a de l'analogie avec le trèfle, la vesce et les autres plantes légumineuses. Comme il paraît que cet arbre n'est pas si commun en Bohême que parmi nous, M. Bohadsch a joint à son mémoire une planche dans laquelle il est représenté. On a cru inutile de la copier ici, vu que presque tout le monde le connaît en France.

L'expérience a fait connaître à M. Bohadsch, que les bestiaux mangeaient la feuille de l'acacia avec beaucoup d'avidité; cette feuille est pour eux une nourriture plus agréable et beaucoup plus nourrissante que la luzerne, le trèfle, le sainfoin, ou les autres plantes dont on les nourrit communément; il propose donc de multiplier cet arbre au point de

pouvoir se procurer une assez grande quantité de ses feuilles pour en nourrir les chevaux et les vaches pendant tout l'été. Par là on sera en état de réserver les foins et la nourriture ordinaire pour l'hyver; on pourra même alors leur donner la feuille de l'acacia séchée; elle aura l'odeur et le goût du foin de la meilleure qualité. On pourra encore mêler cette feuille avec le foin, ou avec de la paille hachée, ce qui la rendra plus agréable aux animaux.

Ce qui prouve que la feuille de l'acacia est très-nourrissante, c'est une expérience que M. Bohadsch rapporte dans son mémoire. Parmi cinq vaches il en a choisi une qui donnait moins de lait que toutes les autres. Nourrie pendant deux jours avec la feuille d'acacia, elle a donné plus de lait qu'aucune des quatre autres que l'on avait continué de nourrir à la manière accoutumée.

La culture de l'acacia est très-facile; il vient soit de graines, soit de boutures :

dans le premier cas, on n'aura qu'à semer la graine dans l'endroit où l'on voudra former la pépinière ; mais on choisira un terrain sec, et on ne l'arrosera que très-rarement, parce que cet arbre se plaît dans les lieux secs et élevés. Pour que la graine lève plus promptement, on n'aura qu'à la laisser tremper quelques jours dans de l'eau pour qu'elle s'amollisse et que son enveloppe s'ouvre plus aisément. On aura dès la première année des arbrisseaux de quatre à cinq pieds de hauteur et d'un pouce de diamètre. Cela prouve que cet arbre croît avec beaucoup de promptitude.

La seconde manière de faire provigner l'acacia, c'est de couper les boutures ou les jets qui sortent des racines des vieux arbres. On transplantera ces boutures dans les endroits où l'on voudra former des pépinières; ou lorsque l'on coupera un vieil acacia, on laissera en terre quelques-unes de ses plus fortes racines qui ne tarderont pas à former une pépinière.

En effet, M. Bohadsch ayant fait transplanter un acacia de quatre ans, obtint cinquante-sept boutures des racines qui étaient restées en terre, au lieu que si l'arbre n'eût point été transplanté, ses racines n'eussent donné au plus que trois ou quatre boutures. Les boutures ou jets peuvent aussi se marcotter.

Comme cet arbre ne se plaît que dans les lieux secs, rien ne serait plus avantageux que de le planter dans des endroits stériles et élevés, dans ceux qui ne sont de nul rapport, comme les rues et les chemins des villages, les bruyères, les terres en friche, etc. Par ce moyen beaucoup de terrains cesseront d'être inutiles; les cantons où il n'y a que peu ou point de prairies seront dédommagés; les fermiers et laboureurs pourront entretenir une plus grande quantité de bestiaux; par là, ils auront plus de fumier pour l'engrais de leurs terres, et par conséquent leurs récoltes seront plus abondantes; le lait, le beurre, le fromage et

la viande même deviendront plus à la portée des pauvres habitants de la campagne ; d'où l'on voit qu'il ne peut résulter qu'une infinité d'avantages de la culture des acacias.

Il faudra seulement observer de ne point planter ces arbres sur les terres labourables, et sur les bonnes prairies, parce que leurs racines courent et s'étendent fort loin sur terre. Comme l'acacia est épineux et n'a que des branches faibles, on pourra se servir d'un croissant ou de larges ciseaux emmanchés de bois, pour faire la récolte de ses feuilles.

Quelques personnes sont dans le préjugé que l'écorce de l'acacia, qui est douce comme la réglisse, est dangereuse pour les chevaux ; cependant ils ne laissent pas de la manger avidement. Ce fait paraît très peu constaté, vu que cet arbre ne doit avoir aucune mauvaise qualité. Il y a donc lieu de croire que les mauvais effets que l'on a attribués à l'écorce de l'acacia, venaient de quelque autre chose

que des chevaux ont pu manger, et qui leur a pu nuire. D'ailleurs, il ne s'agit ici que de la feuille de cet arbre, et non de son écorce.

Le mémoire allemand dont on a extrait ce qui précède, a été envoyé par l'auteur à M. Bernard de Jussieu, de l'académie des sciences, et démonstrateur de botanique au jardin du roi, qui a cru qu'il était important d'en faire part au public.

---

## NOTE

### *Du cit.* François ( de Neufchâteau ), *sur ce premier article.*

Malgré cet *avis important*, et le préjugé favorable qui devait résulter de l'autorité de Jussieu, l'on n'a pas fait en France d'expériences positives sur les feuilles du robinier, coupées pour servir de fourrage. Cependant la ressource en serait précieuse. Ces feuilles peuvent se sécher, et l'on en ferait deux récoltes, sans craindre de nuire à cet arbre qui redoute peu l'élagage. La saveur de ces feuilles en ferait pour les bestiaux un aliment médicinal. Il serait donc utile,

1°, de constater exactement cet emploi, très-avantageux, du feuillage du robinier; 2°, d'essayer, par comparaison, le même procédé sur tous les arbres et arbustes compris dans la famille, spécialement *pabulaire*, si j'ose m'exprimer ainsi, des plantes légumineuses. Le cytise des anciens, qui n'est pas connu aujourd'hui, devait être de cette famille. Le célèbre Haller, dont le nom a sur-tout du poids en botanique, Haller préfère au robinier la coronille des Alpes (*Coronilla emerus*). Voici ce qu'il dit dans la liste des arbres et arbustes sauvages de la Suisse, et qui mérite bien d'être vérifié :

« Art. 123. *Coronilla frutescens siliquis gracilissimis. Emerus cœsalp.* P. 117. Au pied » du Jura et des Alpes.

« Cet arbuste aura, pour le moins, le même » prix que les aspalathes, ou faux acacias étran- » gers, dont les bonnes qualités sont bien in- » férieures à celles de l'*emerus*. » Mémoires de la Société économique de Berne, 1763, 2^e^ partie, p. 41. )

## N°. II.

*Nouveau Traité sur l'arbre appelé* Acacia, *imprimé à Bordeaux en* 1762. ( Extrait du *Gentilhomme cultivateur*, ou *Cours complet d'agriculture*, traduit de l'anglais de M. Hall, par M. Dupuy d'Emportes, t. XVI, in-12, p. 228. )

L'ACACIA est un arbre étranger, qui nous est venu de l'Amérique ; il n'a été commun en France que depuis environ cent ans; c'est pour cela que ses propriétés nous sont presque tout-à-fait inconnues ; il est cependant certain que c'est un arbre très-utile , et qui d'ailleurs a beaucoup d'agrément.

L'acacia devient fort haut ; il porte au printemps de grands bouquets de fleurs blanches , d'une odeur fort douce , et qui s'exhale fort loin ; à ces fleurs succèdent des gousses composées de deux cosses qui renferment une graine tirant

sur le noir, à mesure qu'elle mûrit; les fleurs desséchées au soleil, prises en infusion comme le thé, fortifient l'estomac et les nerfs, et sont bonnes pour les vapeurs; quand on a levé la première peau, le bois a le goût et l'odeur de la réglisse.

Ses racines poussent horizontalement et à fleur de terre, ce qui fait qu'il est fort sujet à se pencher, si on n'a la précaution de l'étayer de bonne heure, pour le préserver de la violence du vent d'ouest, qui lui est tout-à-fait contraire; il faut le planter à l'abri du couchant, autant qu'il se peut; ceux qui sont en pépinière ne le craignent pas.

Il fait un assez bel ombrage, qui augmente toujours depuis le printemps jusqu'au mois d'août, de sorte que les feuilles prènent chaque mois une nouvelle verdure, et deviènent doubles de ce qu'elles étaient au mois de mai; l'arbre devient plus touffu à mesure que la chaleur augmente, au lieu que les

feuilles des autres arbres diminuent au grand chaud ; c'est pour cette raison que les terres chaudes et légères sont plus propres que les autres à cet arbre ; ce n'est pas cependant un arbre de jardin qui puisse être comparé pour l'agrément de l'ombre au tilleul, au marronier, etc. mais il a plusieurs qualités beaucoup plus solides et plus essentielles que cette espèce d'arbres qu'on appèle bois blancs, qui ne sont propres à aucun usage, non pas même à brûler, quand ils sont arrachés.

L'exposition du midi ne lui est pas la plus favorable, parce qu'il a besoin d'être rafraîchi, et qu'il faut que la trop grande chaleur soit tempérée par la fraîcheur du vent du nord : quand ces deux choses concourent, il n'y a aucun arbre qui croisse plus vîte, qui pousse plus de bois et qui fleurisse plutôt : quoiqu'il soit aussi dur que le chêne, il croît plus en un an que le chêne en cinq.

Comme on voit communément des

acacias, presque tout le monde en connaît la figure, mais on ignore les qualités merveilleuses de cet arbre; on en a négligé la culture; ce n'est que depuis quelque temps qu'on s'est mis dans le goût d'en avoir, mais personne ne sait le cultiver pour en retirer un revenu annuel; on ne croit pas même qu'il puisse en donner; on se contente de le laisser croître de lui-même sans aucun soin; il y a même eu des particuliers qui les ont fait couper pour les faire brûler.

C'est pour prévenir cet inconvénient, et pour faire connaître tous les avantages et la grande utilité qu'on peut retirer de cet arbre, que l'on communique ici aux cultivateurs les découvertes et les remarques que l'on a faites depuis plus de quarante ans.

Les anciens ne le connaissaient pas, ils ne pouvaient donc pas en parler; quelques auteurs modernes en ont dit quelque chose depuis qu'il a été porté en

France ; ils ne le connaissaient que très-superficiellement ; ils ne nous ont presque rien appris des usages qu'on en peut faire ; ils ne savaient pas qu'on pût en retirer un revenu annuel et très-considérable.

Il est certain que cet arbre vient de graine, puisque les premiers qu'on a vus en France sont nés de semence ; mais nous ne conseillons pas de se servir de cette voie, elle est trop longue et trop hasardeuse ; il vaut mieux qu'il en coûte quelque chose pour acheter de jeunes sujets enracinés ( car l'acacia ne vient pas de bouture ), pour en faire une pépinière ; cette voie est beaucoup plus sûre et plus courte ; il n'y a que ceux qui font le commerce de vendre des arbres, qui les fassent venir de graine ; les curieux ont plutôt fait de les acheter tout venus. Il en est de cet arbre comme de la vigne, qui vient très-bien de graine, mais personne

n'en sème; la voie des plants enracinés, et des provins la multiplie assez, aussi bien que les plants.

Si vous êtes curieux d'en planter, achetez des arbres de deux ans, pour les mettre à plein vent, et d'un an, pour les mettre en pépinière; ceux de deux ans sont les plus propres à prendre racine, et meilleurs que ceux de trois qui sont trop gros; ils ne prènent pas aisément, ils ne font souvent que languir; il ne faut pas épargner pour en avoir de deux ans bien droits et d'une grosseur raisonnable; on a souvent éprouvé que ceux de deux ans poussent plus vigoureusement, et deviènent en deux ans plus gros que ceux de trois ans.

Il n'y a guère de propriétaire qui n'ait quelque partie de terrain propre à y faire venir des acacias. Quoique cet arbre se plaise dans des terres chaudes et légères, il ne laisse pas de venir dans les terres argileuses, mais il faut que la

superficie de la terre ne soit pas trop forte; il ne vient guère dans les vallons, où la chaleur se renferme, quoiqu'il craigne le grand vent; il faut le planter dans un endroit aéré, exposé sur-tout au nord.

Pour faire une pépinière, il faut planter les acacias à cinq pieds les uns des autres, en tout sens.

Pour les planter à plein vent, il faut les placer à quinze pieds de distance les uns des autres, en tout sens; il en faut environ cent pour un journal ou arpent; il faut avoir soin de couper les branches d'en bas, pour les faire monter et leur faire former une belle tête et une belle tige; il faut leur donner trois labours par an, mais légers, et sur la superficie de la terre, de peur de porter préjudice aux petits rejetons; il ne faut pas se contenter de travailler les pieds des arbres, mais il faut toucher légèrement tout le terrain qui est vide. On sera bientôt dédommagé très-amplement du soin qu'on aura pris, et de la dépense qu'on aura

faite. On pourra lever la pépinière au bout de deux ans; on choisira les plus gros pous les planter à plein vent; les petits serviront à faire une pépinière dans un autre endroit.

Ceux que l'on aura plantés à plein vent commenceront à donner de l'ombre au bout de trois ans, et même du revenu, parce qu'il faut les dégager d'une très-grande quantité de branches qui les empêchent de s'élever; il ne faut laisser que les plus droites, on le verra croître à vue d'œil : c'est l'arbre qui donne le plus de plaisir, il procure à l'homme le plus grand avantage qu'il puisse avoir sur la terre, qui est de jouir. On est impatient de voir le progrès rapide des arbres qu'on a plantés et des dehors qu'on a faits soi-même dans un bien auquel on est d'ordinaire attaché.

Un bois d'acacia est dans sa perfection, et donne beaucoup de plaisir, et un revenu considérable à dix ans, et même beaucoup plus qu'un bois de chêne

n'en rapporte d'ordinaire à trente, parce qu'un bois d'acacia rapporte cinq récoltes d'œuvre ou échalas dans dix ans ; un bois de chêne ne donne qu'une coupe de bois : on retire aussi un grand profit des rejetons qui naissent tous les ans, comme on le verra ci-après.

En plantant l'acacia, il faut avoir soin de bien faire fouler la terre tout autour, autrement l'air pénétrerait aisément jusqu'aux racines, et les ferait bientôt sécher, parce qu'elles y sont fort sujettes ; il faut autant qu'il est possible, faire planter l'arbre le même jour qu'il aura été arraché, ou pour le plus tard le lendemain, autrement vous courriez risque de perdre votre peine et votre dépense. C'est pourquoi avant de les faire arracher, il faut que les trous soient prêts, et le terreau porté sur les lieux. Bien des gens n'ont pas réussi à faire venir des acacias, pour n'avoir pas pris ces précautions, et pour ne les avoir pas placés dans le terrain qui leur était

propre, et à l'exposition qui leur est favorable.

Il faut tenir le pied un peu déchaussé pendant le printemps; vous le ferez couvrir lorsque vous lui donnerez le premier labour.

Quand les arbres sont plantés avec toute l'attention dont je viens de parler, l'expérience fait connaître qu'il y a trois façons de le cultiver, pour en retirer du revenu; c'est à quoi nous prions de faire attention, bien persuadés que nous sommes que l'on s'adonnera à une culture de laquelle il résulterait un très-grand profit pour certaines provinces. Les expériences que l'auteur que nous suivons a faites sont si surprenantes qu'on aurait de la peine à y ajouter foi. Nous renvoyons donc nos lecteurs à celles qu'ils peuvent faire eux-mêmes.

Nous nous bornons quant à présent à montrer les véritables manières de cultiver cet arbre, pour lui faire produire un revenu annuel, ce qui doit précéder

les expériences que chacun en fera, et qu'il faut faire exactement, sans quoi on court risque de perdre le temps et la dépense, ce qui rebute d'ordinaire pour toujours.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ce soit bien difficile; l'arbre vient presque de lui-même, quand il trouve la terre qui lui est propre, et l'exposition qui lui est convenable; il donne un revenu qui est très-avantageux, relativement aux pays de vignoble Les échalas sont le principal soutien et ornement dont ils ne peuvent se passer.

Les manières de cultiver les acacias se réduisent à trois.

La première est la plus simple et la plus commune; elle ne consiste qu'à travailler le pied de l'arbre de temps en temps, et à le laisser croître de lui-même, pour jouir de l'ombre et de la bonne odeur des fleurs dans le printemps : après quinze à vingt ans, il devient un arbre de futaye.

L'acacia ne coûte presque rien à le laisser croître de lui-même, mais il ne donne aucun revenu annuel ; on n'en retire du profit que lorsqu'il est assez gros pour servir de poutre; elle est aussi dure et aussi forte que celle de chêne ; l'auteur dit en avoir employé, il y a trente ans, qui sont aussi saines que si on ne faisait que de les mettre en œuvre.

Quand l'arbre est gros, et qu'il n'est pas assez long pour en faire une poutre, on le fait refendre en soliveaux ou en planches.

Les soliveaux bien équarris sont propres à toutes sortes de charpentes, à faire des planchers et des lambris ; les tourneurs en font de beaux ouvrages.

A l'égard des planches, plus les arbres sont vieux, plus elles sont solides et dures, et plus elles ont des veines qui en font toute la beauté ; on en fait divers ouvrages de menuiserie ; le bois devient rouge en vieillissant, et ressemble au bois des îles : il est vrai qu'il se

fend aisément : il faut savoir l'employer.

Lorsqu'un acacia a bien pris dans un fonds qui lui convient, il vient souvent si vîte, qu'à l'âge de dix ans on peut en faire tirer des planches de neuf à dix pouces de largeur.

L'auteur assure, avec vérité, qu'il planta, en l'année 1730, une douzaine d'acacias, qui devinrent si gros, qu'il les fit couper en 1740 : il en fit faire des meubles de toutes sortes ; ces mêmes arbres repoussèrent avec tant de force, qu'il les fit couper une seconde fois en 1750, il en retira les mêmes avantages : ils sont encore assez gros pour en faire des meubles. Il n'y a pas de bois qui dure plus ; on assure même qu'il ne le cède point au noyer ni au chêne à cet égard. Comme cet arbre n'était pas connu, on ne peut pas en avoir une aussi longue expérience que de ces deux derniers bois ; ce qu'il y a de certain, il y a une vingtaine d'années que l'auteur en fit faire des armoires et des chaises

qui sont plus belles que le premier jour. Il faut prendre garde que les ouvriers ne trompent ; ils gardent souvent les belles planches qu'on leur donne, et font les chaises de branches d'acacia, qui durent très-peu parce qu'elles sont sujettes au cosson, ce qui les fait casser facilement.

La seconde manière de cultiver les acacias, est de leur couper la tête à l'âge de trois ans ; on ne s'apperçoit plus au mois de mai qu'ils ayent été étêtés ; ils repoussent des branches au bout de deux mois, qui donnent plus d'ombre, parce que l'arbre se garnit davantage, la tête en devient plus belle et plus ronde, le corps de l'arbre profite plus ; il est vrai que la tige se trouve bornée pour toujours dans l'endroit où il a été coupé, au lieu que quand on le laisse venir, on peut toujours l'élever comme on veut, en coupant les branches d'en bas, et en laissant la branche la plus droite qui part de la tige : mais laissons à part les agréments de cet arbre, il n'est question

que d'en retirer du revenu; il faut nécessairement lui couper la tête, si on veut en avoir des échalas, ce qui est l'unique objet que l'on se propose ici.

On a tant planté de vignes dans le royaume, qu'il est étonnant qu'on ne s'attache pas davantage à faire venir les accessoires de la vigne; l'œuvre en est un des principaux, et qui augmente le plus les frais de sa culture. Sans l'échalas, la vigne ne peut guères se soutenir, les raisins ne viènent jamais à une parfaite maturité, il n'y a que certains ceps qui peuvent s'en passer; ils sont en petit nombre.

La rareté et la cherté de l'œuvre ont excité plusieurs personnes à s'attacher à en avoir de quelque espèce que ce soit. Les uns ont étendu les *aubarèdes* ou *aubiers* autant qu'ils ont pu, et les ont mieux cultivés; on a défriché des landes pour semer du pin, d'autres plantent des mûriers blancs; on fait venir du frêne, des aulnes et autres arbustes aquatiques pour

avoir de l'œuvre ; mais presque personne ne s'est encore avisé de cultiver des acacias ; peu de gens savent qu'il donne de l'œuvre, et qu'il en donne beaucoup, et qu'il n'y a que cette espèce d'arbre qui puisse en donner assez pour remplacer celles de saule et de pin, quand elles manquent, ce qui arrive souvent par les divers accidents auxquels elles sont sujettes, sur-tout celle d'aubier, ce qui rend l'œuvre si rare et si chère, que la plupart des propriétaires sont hors d'état d'échalasser leurs vignes, par les raisons que l'on va donner.

L'œuvre d'aubier est la plus commune, et la plus propre à la vigne ; elle est droite et légère, mais elle ne peut venir que dans les palus et dans les marais ; il n'y a pas assez de ces sortes de fonds pour fournir toute l'œuvre qu'il faut dans une province de vignobles ; d'ailleurs cet arbre est sujet à tant d'accidents, qu'il en périt tous les ans une très-grande quantité, ce qui en augmente

le prix; d'autant plus qu'il en faut tous les ans davantage, relativement aux grandes complantations de vignes qu'on a faites, et qu'on multiplie tous les ans.

Les propriétaires sont d'ailleurs forcés de l'acheter de la seconde main; les marchands d'œuvre s'en rendent les maîtres; ils la font enchérir à leur gré; la cause principale qui rendra toujours cette espèce d'œuvre fort chère, c'est qu'elle dure très-peu; l'eau est son élément; dès qu'elle en est séparée, elle se sèche et pourrit bientôt, sur-tout celle qu'on met dans les graves du Bourdelois, et dans les terrains secs qu'il faut renouveler tous les ans ou tous les deux ans.

La difficulté d'avoir de cette œuvre, et son insuffisance pour échalasser toutes les vignes, ont forcé plusieurs propriétaires d'acheter des fonds dans les landes pour y semer de la graine de pin; cette espèce d'œuvre a de très-bonnes qualités; elle est légère, unie et droite; la vigne s'y attache et monte fort haut; elle

dure beaucoup plus que celle de saule, mais elle se casse aisément aux nœuds quand on l'apointe; d'ailleurs elle n'est ni ne peut être d'une utilité générale. Comme on la sème dans des lieux éloignés des rivières, le transport en est cher et difficile; on ne peut la porter tout au plus qu'à cinq ou six lieues de l'endroit où elle vient.

Mais le plus grand défaut du pin est que, quand il a été coupé au pied, il ne repousse plus et ne laisse aucun rejeton pour le remplacer; il est vrai qu'il semble que la nature a pris soin de réparer cette imperfection, en lui donnant la facilité de naître dans les fonds les plus arides, d'y croître à une hauteur prodigieuse, et en lui faisant produire une très-grande quantité de toutes sortes de matières très-utiles aux besoins de la vie, et dont la plupart ont des propriétés et des vertus très-salutaires à l'homme. Ce défaut de ne pas repousser quand on l'a coupé, sera toujours la cause que cette

espèce d'œuvre ne pourra jamais procurer un avantage genéral, non pas même en y joignant la *carassone* ou espèce d'échalas qu'on tire du corps de l'arbre, parce qu'on n'est pas toujours en état de faire défricher de nouveaux terrains pour en semer.

On plante aussi des mûriers blancs dans l'intention d'en faire de l'œuvre; il est vrai qu'elle est bonne et qu'elle dure beaucoup, mais l'arbre est très-longtemps à croître avant d'être en état de donner de l'œuvre, et il ne vient pas également partout; et quand il réussirait, cette espèce d'œuvre ne sera jamais d'une grande ressource : la plupart s'en sont rebutés, après avoir fait beaucoup de dépense.

Il y a quelques autres espèces d'œuvre, comme de frêne, et d'autres arbres aquatiques, qui sont bonnes, mais fort rares; il n'y a proprement que l'œuvre de saule et de pin qui soient dans le commerce.

Mais l'œuvre d'acacia a toutes les
oonnes qualités des autres, elle n'en a
oas les défauts; l'acacia vient dans les
errains les plus chauds et les plus sté-
iles; il croît fort vîte; plus on le coupe,
olus il repousse et plus il se multiplie;
oropriété qui lui est unique et particu-
ière.

L'œuvre d'acacia est beaucoup plus
lure que l'œuvre de pin, et par consé-
uent plus dure que celle de saule; elle
ie se plie ni se casse qu'à la longue; elle
st droite et fort légère quand elle est
èche, elle dure si long-temps qu'on la
rouve cinq à six ans après qu'on l'a
mployée, aussi longue et aussi entière
ue quand on l'avait mise; cela vient de
e qu'elle a la qualité singulière de ne
ourrir dans la terre qu'après quatre ou
inq ans qu'elle a été employée, ce qui
eul est un grand avantage. Il ne faut pas
éguiser ni la changer, ce qui épargne
eaucoup de journées, on pourrait l'ap-
oeler la carrassonne éternelle et l'œuvre

sans fin. L'auteur dit en avoir qui est la même depuis dix ans; elle est aussi dure que du fer; une carrassone éguisée des deux bouts, serait une arme très-dangereuse.

Il n'est pas besoin d'en dire davantage pour faire connaître la grande utilité qu'on peut retirer de l'acacia, en le cultivant de façon qu'on lui fasse produire de l'œuvre; cette seconde manière de le cultiver rapportera beaucoup plus de revenu que la première. Quand cet arbre a été étêté, il repousse si vigoureusement de si grosses branches, que l'œuvre en serait bonne à un an pour lés vignobles bourdelois que l'on appèle *graves*, mais il faut lui laisser prendre plus de consistance; l'œuvre de deux ans sera de trois espèces comme celle de saule; il y en aura plusieurs de deux pouces de grosseur, sur quinze à seize pieds de long; il faut les séparer, elles serviront aux grandes vignes, et pour étayer des arbres; il y en aura beaucoup plus de

moyennes, mais elles valent beaucoup mieux, et dureront infiniment davantage.

J'ai dit qu'on pouvait tirer de la carrassone du corps de l'arbre, beaucoup meilleure que celle de chêne et de châtaigner; elle est certainement bien bonne, mais il serait dommage d'employer le bois d'acacia à cet usage, parce qu'on en retire un plus grand profit à employer le corps de l'arbre en planches, ensuite en meubles. Mais si ce que nous disons ici inspire du goût pour cet arbre, nous osons assurer que dans dix ans il y en aura assez pour toutes sortes d'usages; chacun le fera servir à son gré, de la façon qui rapportera le plus de profit.

Plus l'arbre est vieux, plus il donne d'œuvre, et plus elle devient grosse et longue en moins de temps; c'est une espèce d'aubarède fort agréable et d'un très-grand rapport, et qui exige moins de frais que les aubarèdes ordinaires; il n'est pas nécessaire de l'entourer de fos-

sés, elle ne craint rien et n'est sujette à aucun inconvénient; aucune espèce de vermine ne s'y attache comme au saule; aucun animal ne peut l'endommager; la nature l'a pourvu d'aiguillons pointus en si grande abondance, qu'ils le défendent de leur voracité; d'ailleurs le tronc est si élevé, qu'aucun animal n'y peut atteindre, aucun oiseau de proie n'en approche pour y faire son nid; on ne trouve jamais ni serpents ni crapauds sous des acacias; on peut s'y reposer à l'ombre sans crainte, c'est pour cela qu'on les plante dans les villes, devant les maisons, et qu'on peut en faire des cabinets; comme le bois en est fort dur, les *turcs*, espèce de vers qu'on appèle *queyrotes* ne peuvent pas l'endommager, de sorte qu'un acacia est toujours sain à quelque âge qu'il soit; les eaux des pluies ne lui portent aucun dommage, et ne le pourrissent pas; c'est le seul arbre qui soit préservé de tous ces accidents : on sait que c'est un des grands défauts des vieux chênes.

Le mot acacia dérive du grec *akakia*, que Cicéron traduit ainsi *animus terrore liber*, ce qui signifie un homme intrépide, un cœur libre de crainte; ce qui a été appliqué à l'acacia, qui veut dire l'arbre sans mal; on lui a donné ce nom, parce qu'aucun insecte ni aucun animal ne peut lui nuire, et qu'il est toujours sain et sans aucun défaut.

Ce n'est qu'en le cultivant, comme nous allons dire, qu'il faut faire une petite barrière pour empêcher les animaux d'y entrer; ils lui nuiraient plus avec les pieds qu'en le broutant.

Enfin il y a une troisième manière de cultiver les acacias, préférable aux deux autres, qui est de couper l'arbre au pied, dès qu'il a trois ans, au lieu de l'étêter, parce qu'il donne un revenu annuel, beaucoup plus considérable, et par plusieurs raisons que l'on va voir.

Il est vrai qu'on renonce à retirer dans la suite du corps de l'arbre tous les avantages dont nous avons parlé; mais on est

bien dédommagé en peu de temps : 1°. L'œuvre de pied vaut mieux que l'œuvre des branches; le tronc a beaucoup plus de force, quand on l'a coupé au pied; il produit beaucoup plus de rejetons; les racines s'étendent davantage, et donnent une infinité de sujets dont on fait de l'œuvre, ou qu'on replante ailleurs : le progrès en est si merveilleux, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le comprendre.

Il y a quelques années que l'auteur fit couper au pied un acacia, qui était au milieu d'un champ; le tronc repoussa l'année d'après une grande quantité de racines qui s'étendirent si loin, qu'il sortit plus de cinq cents rejetons qu'il leva l'année d'après, pour en faire une pépinière.

Le grand profit qu'il en retira, le détermina à en faire couper au pied une trentaine qu'il avait plantés en allée ; il en sortit plus de six mille sujets; il coupa dix milliers d'œuvres la seconde année,

et vendit deux mille acacias; ce sont des faits certains et connus de tous ses voisins ; ils n'occupaient pas cependant plus d'un demi journal de terrain.

Cette expérience jointe à quelques autres qu'il a faites depuis, lui a fait connaître qu'un arpent de terre complanté en acacias, de la manière que nous venons de dire, produirait chaque année, en le divisant en deux coupes, dix milliers d'œuvre, sans compter une infinité de jeunes arbres pour étendre la pépinière, ou pour les vendre, ce qui donnerait au moins deux cents livres de revenu, sans faire presque de frais. Un journal de bois, de vigne, de pré même, ne rapporterait pas la moitié de ce revenu.

Il faut observer que quand l'auteur fit arracher tous ces jeunes sujets, il fit bien défricher le terrain; il avait dessein d'y planter de la vigne, ce qu'il fit le printemps suivant; il n'avait laissé aucun acacia sur la superficie de la terre; il

croyait n'avoir laissé aucune racine au fonds; mais il fut extrêmement surpris de voir sortir dans le même endroit plus de six mille acacias, et ce qui l'étonna le plus, c'est qu'il ne perdit pas un seul pied de vigne; elle a poussé très-vigoureusement, quoiqu'elle soit environnée de jeunes acacias qui sont un peu plus hauts que les pieds de vigne, et qui les couvrent entièrement.

Il s'est apperçu depuis que l'acacia sympathise avec toutes sortes d'arbres, tandis qu'il est jeune, et qu'on peut en faire venir en pépinière dans une vigne, sans lui porter aucun dommage; cela paraît d'abord surprenant, mais en faisant réflexion sur la nature de cet arbre et sur celle de la vigne, la raison paraît naturelle.

L'acacia jète ses racines à fleur de terre; il se nourrit des sels de la superficie, et va les chercher loin du pied de la vigne, et ne lui dérobe pas ceux qui sont au fonds. Il est certain qu'il faut

ébarber souvent la vigne ; c'est-à-dire lui couper les racines qui viènent sur le dessus de la terre, parce que plus elle les pousse profondes, plus elle est vigoureuse, elle est moins sujette à l'ardeur du soleil ; c'est pourquoi les jeunes acacias ne lui nuisent pas, ils la couvrent au contraire de leurs petites branches.

Il faut cependant les arracher après deux ans ; si on les laissait plus longtemps, il n'est pas douteux que l'ombre offusquerait la vigne ; les racines deviendraient trop grosses, et la feraient mourir à la longue.

L'auteur en a planté dans une châtaigneraie ; il en sortit au pied des vieilles souches, qui devinrent la première année plus hautes que les pousses de châtaignier de trois ans ; il ne porte aucun préjudice au châtaignier : ce dernier ne nuit pas à l'acacia, il s'y multiplie également.

Ceux qui douteront de ces faits, qui sont en effet très-surprenants, peuvent

s'en assurer par eux-mêmes, ils verront que l'auteur n'en impose pas.

Comme cet arbre croît à vue d'œil, il jète une grande quantité de petites branches armées d'épines ; il faut avoir soin de les couper trois ou quatre fois pendant l'été, et ne lui laisser qu'une petite tête composée de trois branches, autrement elles empêcheraient l'arbre de s'élever, et deviendraient bientôt plus fortes que le corps de l'arbre qui serait plus large que long.

Il ne faut pas se contenter de travailler le pied de l'arbre, il faut donner, comme on l'a dit, trois labours superficiellement, c'est ce qui lui fait produire cette grande quantité d'autres acacias, parce que les racines s'étendent à mesure qu'elles trouvent du guéret, et qu'elles poussent à chaque nœud un petit rejeton qu'il faut prendre garde d'endommager en le travaillant ; il faut bien le chausser de terre, afin qu'il s'y forme de nouvelles racines

qui s'étendent à leur tour et deviènent des arbres. Tout le secret de cette prodigieuse multiplication, consiste à couper souvent les branches superflues d'en bas, et à donner du guéret à tout le terrain, parce que les racines s'étendent davantage, et se multiplient à l'infini.

Quoiqu'on puisse cultiver dans le même endroit les acacias des trois manières que nous venons d'exposer, il vaut mieux les séparer ; dans l'un on laissera venir les arbres de futaie, pour en avoir des poutres, des planches, des soliveaux, et dans la suite du bois pour le feu.

Dans le second endroit on placera les acacias, auxquels on voudra couper la tête pour avoir de l'œuvre.

Dans le troisième, on mettra en pépinière ceux que l'on voudra couper au pied ou lever en sujets. De quelque manière qu'on les cultive, il faut laisser monter ceux qui ont la tige la plus droite et la plus longue ; il faut avoir soin de couper tous les ans toutes les branches

superflues, et ne leur laisser que la branche qui part de la tige. A l'âge de cinq à six ans, on les fait couper au pied, on en fait des cercles ou cerceaux de cuve, qui sont fort durs, et qui durent plus que ceux de chêne et de laurier; on fait aussi de petits cercles des branches qui sont trop grosses pour servir d'œuvre; on en garnit les petits tonneaux qu'on appèle *douils*, et autres vaisseaux vinaires qui ne sortent pas du chay, mais il faut les faire fendre dès qu'ils sont coupés, ils deviènent si durs en peu de jours, qu'on ne pourrait plus les refendre.

Au reste, en quelque lieu qu'on ait planté les acacias, on ne doit pas se faire une peine de les étêter; ils repoussent si vîte, qu'il n'est pas possible de reconnaître au printemps qu'on leur ait coupé aucune branche; ils deviènent plus beaux; les feuilles en sont plus vertes, et ils sont plus touffus au mois d'août.

On voit que de quelque manière qu'on cultive cet arbre, il donne un grand revenu, mais la troisième manière rapporte davantage; ce qu'il y a de plus surprenant, est que quand il vient à mourir, il a seul l'admirable propriété de se reproduire; il renaît autour de la souche morte une foule de petits acacias qui le remplacent avec usure; en cela plus merveilleux que le phénix qui n'en reproduit qu'un de sa cendre.

La raison est que ses racines s'étendent fort loin; il sort des noeuds, comme j'ai dit, qui donnent la vie à de nouveaux sujets, qui poussent à leur tour de nouvelles racines, qui les font vivre sans le secours de celles qui nourrissaient le corps de l'arbre; de sorte que celles-ci venant à mourir, les autres racines n'en reçoivent aucun préjudice.

Il n'en est pas de même des autres arbres. Quand ils meurent, il faut nécessairement les remplacer; toutes leurs racines meurent avec eux, mais l'acacia

ne peut jamais recevoir un dommage général, sa grande fécondité l'en garantit; il en périrait mille, qu'il en sortirait dix mille l'année d'après.

Ce sont certainement de grands avantages ; il mérite bien qu'on s'attache à en faire venir, d'autant mieux que les bois de chêne sont tous dépeuplés; l'acacia peut les remplacer à bien des égards, sur-tout pour le bois de feu ou de chauffage, dont cet arbre donnera une très-grande quantité quand il sera commun.

L'acacia ne remplacera pas seulement le chêne, il donnera d'aussi belles planches que l'ormeau et le noyer; il tiendra lieu de saule pour avoir de l'œuvre; et il servira comme le châtaignier à faire des cercles : il dépendra de ceux qui le cultiveront, de le dresser de façon qu'il produise ce qu'ils voudront.

J'ai aussi découvert une autre manière de les planter, dont on retirera beaucoup d'agrément, et bien du revenu dans

toute la province; c'est d'en mettre autour des champs et des vignobles, pour servir de clôture : c'est l'espèce de haye la plus difficile à percer quand elle est dans sa force. Comme les branches sont garnies d'épines très-pointues, elles ferment si bien les vuides, en s'entrelaçant les unes dans les autres, qu'aucun animal ne peut y passer; mais il faut avoir soin de faire étendre les branches d'en bas et de laisser monter les plus droites; on en retirera un double avantage; on coupera de l'œuvre tous les deux ans; la haye en deviendra plus forte et plus épaisse.

Ceux qui ont planté des mûriers blancs pour en faire des hayes, conviènent que ces hayes ne valent point celles de l'acacia, parce que le mûrier n'a point d'épines.

On en coupe, il est vrai, de l'œuvre qui est assez bonne; mais il lui faut le double de temps pour atteindre la grosseur de l'acacia.

Quel plaisir ne serait-ce pas de trouver dans tous les chemins, et de se promener au printemps entre deux hayes d'acacia fleuries; celles d'aubépin qui sont si jolies au mois de mai, n'en approchent pas.

A la vue de tant d'avantages et de tant d'agréments, il est certain qu'on devrait se livrer à cette culture, sur-tout dans les pays de vignobles, où en effet les échalas devienent rares par la grande consommation qu'on en fait, consommation qu'on ne s'attache point à réparer par de nouvelles plantations. Cette inconséquence est d'autant plus préjudiciable que nous touchons au moment de manquer de ce secours dans les pays de vignobles.

---

## OBSERVATIONS

*du cit.* François (de Neufchâteau) *sur l'article ci-dessus*, N°. II.

1°. Ce traité sur le robinier, publié d'abord à Bordeaux, puis réimprimé à Paris, fut tra-

duit, dans le temps, en plusieurs langues étrangères. Il fit en Allemagne une grande sensation. On peut en juger par les comptes qu'en ont rendus le célèbre Haller, les journalistes de Gœttingue, de Leipzig et d'Erlang. La traduction allemande parut à Carlsruhe, chez Maklot 1766, en 70 pages in-8°. ( *Neue Abhandlung von dem Baume Acacia oder Schotendorn.* )

La fortune de cet écrit parmi les Allemands a fait oublier que l'ouvrage était d'un Français, dont le nom même est ignoré. On peut être surpris et l'on doit regretter qu'il ne se soit pas fait connaître. Cet écrit de 40 pages a été plus utile qu'un grand nombre de gros volumes. L'auteur a prévu ce succès, et il a gardé l'anonyme : on ne peut qu'admirer une pareille modestie. Faire du bien, c'est un plaisir. Se cacher, en faisant du bien, est plaisir et vertu ensemble.

Le catalogue de Böhmer, qui est pourtant exact jusqu'à la minutie, offre une erreur à ce sujet. Il donne à l'auteur du traité imprimé à Bordeaux, le nom du traducteur de Carlsruhe, M Maximilien-Guillaume Reinhard. Cette erreur a été copiée par d'autres.

Le cit. Pœderlé, auteur très-estimable du *Manuel de l'Arboriste et du Forestier belgique*, ne connaissant vraisemblablement ce traité que par

a version allemande, en parle comme d'une brochure germanique; il en donne un extrait favorable, en observant néanmoins qu'on y trouve un peu trop de merveilleux.

Au surplus, le cit. Pœderlé juge que cet arbre mérite de fixer l'attention des agriculteurs, et pour encourager les Belges ses compatriotes à le cultiver, il se plaît à citer plusieurs exemples des succès de cet arbre à Louvain, Bruxelles, Enghien, etc, etc. « On voit dans le jardin bota
» nique de Louvain, un très-beau robinier, qui
» porte trente-six pieds de haut sur sept pieds
» de tour. — Il en existe deux bien beaux dans
» les deux massifs qui sont dans le milieu du parc
» de Bruxelles, où l'on pourra juger de la beau-
» de cette espèce d'arbre, et de son prompt ac-
» croissement. »

12°. En conférant ce qui est dit ici du robinier avec les autres articles que renferme le présent recueil, on peut se faire une idée très-étendue des avantages singuliers de cet arbre. Cependant je trouve qu'on n'insiste pas assez sur les semis; c'est une voie qu'il faudrait toujours préférer à celle des plantations, ou qu'il faudrait du moins suivre toujours en concurrence. On ne peut obtenir une belle futaie que par le moyen du semis. Dans dix ans, un arbre semé surpassera celui que l'on aura

planté en même temps, quoique ce dernier fût déjà à sa cinquième ou à sa sixième année. Pour avoir des arbres parfaits, des arbres sains et vigoureux, il faut qu'ils demeurent en place, et ne soient exposés à aucune avarie. C'est la marche de la nature; l'art ne doit pas s'en éloigner. Cette remarque peut servir à rectifier les données qu'on trouvera dans quelques-unes des pièces ci-après. On n'y verra que trop d'assertions contradictoires. Pour les relever toutes, il aurait fallu surcharger de répétitions ce recueil qu'on aurait plutôt desiré d'abréger. D'ailleurs, les auteurs des derniers articles (Nos. 5, 6, 7) sont encore vivants. Je leur dois des remerciements, ainsi que tous les agriculteurs, pour les efforts louables qu'ils ont faits, afin de répandre la culture du robinier. Sachons rendre grâce à leur zèle, et n'imitons pas ceux qui punissent par la critique le dessein qu'un auteur a eu de les instruire ou de leur plaire. Du bel arbre que je recommande, je ne veux cueillir que les fleurs : assez d'autres s'attachent à ne choisir que les épines.

3°. En relisant ce traité, je suis sur-tout frappé de la facilité qu'a le robinier de croître avec d'autres plantes sans leur faire tort; l'auteur dit avoir vu cet arbre associé au châtaignier. J'ai cité dans ma lettre l'alliance heureuse qu'on a faite du chêne

avec le robinier, dans ce beau parc de Morfontaine, que je crois le premier modèle des décorations champêtres (1). Mais il est des terrains où le robinier peut venir, et où l'on ne peut élever ni châtaignier, ni chêne. Puisque le robinier aime d'avoir le pied à l'ombre, et qu'il convient de l'entourer d'un taillis d'arbrisseaux de stature moyenne, il faut l'environner de plants qui s'accommodent comme lui d'un sol médiocre. Je n'en connais point de plus propre à cette destination que le bois de Sainte-Lucie (cerisier odorant, *cerasus mahaleb*). Il peut venir dans tous les sols, ne s'élève qu'à quatre mètres, et ne laisse pas d'être agréable et utile. L'érable-plâne vient aussi facilement, et s'élève bien davantage. Ce sont des arbres indigènes. On peut trouver d'autres ressources parmi les arbres exotiques. A ce sujet, on fera bien de lire le mémoire instructif du cit. Thouin, *sur les avantages de la culture des arbres étrangers, pour l'emploi de plusieurs terrains de différente nature, abandonnés comme stériles.* (Trimestres de la Société royale d'agriculture de Paris. Hyver, 1786.)

---

(1) M. Moreau de la Rochette, alors inspecteur-général des pépinières du royaume, planta le parc de Morfontaine. Les plants furent tirés de sa pépinière de la Rochette, près de Melun. Il reste encore à la Rochette des robiniers de trois a quatre décimètres (dix à quinze pouces de tour), et quelques-uns même au-dessus.

## N°. III.

*MÉMOIRE sur la culture et les usages du faux Acacia, dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, présenté à la séance publique de la Société d'Agriculture de Paris, tenue le 30 mars 1786, par M. Saint-Jean de Crève Cœur.* ( Extrait des Trimestres de la Société d'Agriculture de Paris, Automne 1786, p. 122. )

---

L'IMMENSE étendue du pays occupé aujourd'hui par les Etats-Unis, offre au naturaliste, ainsi qu'au botaniste, un champ également nouveau et intéressant, dans lequel la variété des climats et des sols a produit un grand nombre de végétaux, jusqu'ici inconnus à l'Europe, et qui pourraient devenir infiniment utiles à la France.

Parmi ces arbres, l'acacia m'ayant paru mériter une attention particulière, je m'empresse de communiquer à la

société ce que je connaîs sur la culture et les différents usages qu'en font les Américains. Trop heureux, si elle daigne accepter cette esquisse, comme un faible témoignage de mon respect et de ma reconnaissance ! ces observations seront celles, non d'un savant botaniste, mais d'un simple cultivateur, tel que je l'ai été dans ce pays-là pendant un grand nombre d'années.

L'acacia à deux épines est indigène des Etats du milieu ; je l'ai vu croître dans les forêts de la Pensylvanie, du Maryland, de New-Yorck, de Connecticut et de Massachuset. Les premières raisons qui déterminèrent les Américains à le distinguer de la foule des autres arbres, furent l'ordre, l'arrangement, la beauté frapante de son feuillage et le doux parfum de ses fleurs. Bientôt après ils découvrirent la durée étonnante de son bois et la promptitude de son accroissement. Frappés de ces avantages, ils en recueillirent de la graine et en firent des

pépinières, sur-tout dans le comté de Lancaster : alors chacun en décora le devant de sa maison, et plusieurs personnes en plantèrent autour des gazons, sur lesquels les femmes américaines blanchissent leur linge par le moyen de la rosée. Ils ne tardèrent pas à s'appercevoir que l'ombre de cet arbre, différente de beaucoup d'autres, bien loin de dessécher, de détruire la végétation de ce qu'elle couvrait, rendait au contraire l'herbe plus forte et plus douce, en sorte que les animaux la mangent de préférence à toute autre. Quelques agriculteurs en plantèrent dans leurs prairies, où ils firent la même observation. Des bords du gazon, des lieux d'ornement, bientôt l'acacia passa dans le voisinage des puits et des ruisseaux, pour ombrager les auges voisines, où suivant l'usage on abreuve les chevaux.

L'opinion avantageuse qu'on avait de cet arbre, et l'usage qu'on en fit dans le comté de Lancaster, se répandirent bien-

tôt par-tout à l'aide des gazettes et des voyageurs. On ne tarda pas à faire des essais de son bois, et il fut trouvé plus solide et plus durable qu'aucun autre. Les charpentiers de vaisseaux s'en servirent pour les pièces principales de leurs constructions ; et l'expérience leur apprit que les chevilles qui en étaient faites survivaient à la durée de leurs meilleurs vaisseaux.

Telle est l'origine de la célébrité que l'acacia a si justement acquise dans l'Amérique Septentrionale, il y a à-peu-près soixante-dix ans. Ce fut vers cette époque qu'un colon de l'île Longue, instruit par un voyageur auquel il avait donné l'hospitalité suivant l'usage du pays, couvrit de ces arbres une surface considérable de terre sablonneuse ; il les planta fort près les uns des autres. Mais quel fut l'étonnement du voisinage lorsqu'au bout de deux années, on observa que le même terrain commençait à rapporter une herbe saine et douce,

préférée par les bestiaux à celle des champs les plus fertiles ! Il abattit au bout de douze ans la plus grande partie de ce bois qui était devenu considérable; il n'en laissa plus subsister que de vingt-quatre en vingt-quatre pieds : il en construisit une partie de sa maison, il en fit faire des cercles, des bardeaux, etc. Il n'y a pas sept mois que j'ai vu un de ces arbres qui existait encore.

### *Pépinières.*

Cette expérience frappante fit sur les esprits des bons cultivateurs de ce canton tout l'effet qu'on devait en attendre, et la célébrité qu'elle acquit détermina plusieurs personnes dans les Etats voisins à former des pépinières d'acacias. Voici comment ils s'y prènent : ils en sèment la graine au printemps sur les couches de leurs jardins, composées de bon terreau et de sable; avec le secours de nattes, on a soin d'empêcher l'ardeur du soleil de les trop dessécher. Si les pluies sont

rares, ces arbres doivent être arrosés. J'en ai vu qui se sont élevés dès la première année à près de deux pieds de hauteur. Pour que la graine soit bonne, il ne faut pas la cueillir sur un arbre isolé, mais sur un acacia environné de plusieurs autres. Je ne saurais en donner la raison botanique, mais ceci est un fait qui m'a été confirmé par des expériences répétées. Vers la troisième année on transplante ces acacias dans une pépinière, jusqu'à ce qu'ils soient devenus assez forts pour être placés en avenues, ou le long des clôtures, ou en bois épais. L'étendue considérable de leurs racines rend souvent leur cône trop volumineux pour la tige, alors il faut avoir un soin particulier de les émonder ou de les faire supporter par des guides : peu d'arbres sont plus cassants que ceux-ci, sur-tout dans leur jeunesse. Quant à leur transplantation elle est très-facile ; il semble que la nature ait donné à ces arbres une constitution plus forte qu'à tout autre, pour les

rendre encore plus utiles; car je n'en connaîs point qui reprènent racine avec autant de facilité que l'acacia, quelque mutilé qu'il soit.

Dans plusieurs parties des Etats-Unis, sur-tout dans le Connecticut et l'île de Rhodes, les habitants les propagent d'une manière différente de celle-ci; elle est plus lente à la vérité, mais plus convenable à des cultivateurs toujours arrêtés, toujours intimidés par la rareté des hommes et par le prix excessif de la main d'œuvre qui en est la conséquence : car si l'industrie éclairée des cultivateurs américains n'était pas aussi étouffée qu'elle l'est par ce grand obstacle, leur agriculture serait aussi intéressante que leur pays l'est déjà sous tant d'autres rapports. Et pour donner un exemple de ce prix excessif du travail, j'observerai seulement que j'ai eu dans ce pays-là dix-sept récoltes, et que je n'ai jamais donné aux laboureurs qui étaient nos voisins, moins d'un boisseau de blé par jour, les nour-

rissant d'ailleurs avec autant de soin que j'en aurais pris pour mes amis les plus chers et les plus respectables. Ces arbres sont plantés dans un champ où ils sont mis en rang à cinquante pieds de distance ; l'année d'après on tire un trait de charrue le long de ces mêmes rangs à trois pieds de l'arbre : peu de temps après, un grand nombre de boutures sortent des blessures de leurs racines, et s'élèvent dès cette première saison à près de six pieds de haut. L'année suivante on répète la même opération, et dans un court espace de temps un champ se trouve, à peu de frais, garni d'un joli bois. J'ai vu quelques personnes qui introduisaient des cochons dans ce champ, mais pendant quelques jours seulement, parce que la fouille est singulièrement productive, et fait croître un très-grand nombre de jeunes acacias.

Tout le soin que ces pépinières et ces plantations exigent se réduit à une bonne clôture ; car rien n'étant meilleur pour

les bestiaux que les feuilles de cet arbre, ils en sont extrêmement friands. Dans les Etats du Sud, tels que ceux des deux Carolines et de la Géorgie, les dépouilles de l'acacia procurent le fourrage le plus délicat, que l'on conserve avec soin pour les poulains et les chevaux malades. Un heureux hasard et l'esprit d'observation ayant appris aux Américains que les acacias préféraient les terres légères et sablonneuses à toute autre espèce de sol, ils ne tardèrent pas à concevoir l'idée de les fertiliser par le moyen de ce même arbre, dont les racines, les feuilles et les gouttes d'eau qui en découlent, paraissent apporter la fertilité par-tout où se trouvent ces arbres.

Je ne connaîs point d'arbre qui ait une végétation plus rapide que celui-ci ; je coupai en avril un jeune acacia qui n'avait que sept pieds de haut, dont j'avais besoin pour faire deux cerceaux : le mois d'octobre suivant le scion qui s'était élevé de la souche avait trois pouces et demi de

circonférence et deux pieds de haut. Dans le mois de juin j'attachai un fil de soie autour d'une branche d'un de mes acacias; cinq jours après, ce fil etait enfoncé dans l'écorce. Depuis l'époque de ces heureux essais ces arbres se sont singulièrement multipliés de tous côtés. Tous ceux qui en ont le long de leurs clôtures ou devant leurs portes, en blessent les racines les plus éloignées tous les printemps, et par ce simple expédient, ils s'en procurent tous les ans des rejetons de la plus grande beauté : souvent même on les déplante pour forcer les racines qu'on laisse, à produire de jeunes plants.

### *Usages.*

L'usage que les Américains font de cet arbre est très-considérable, c'est une partie sûre du produit de leurs terres; j'esquisserai ce que j'en connaîs, aussi brièvement qu'il me sera possible. 1°. Comme je viens de le dire, les

Américains se servent de l'acacia pour régénérer leurs terres épuisées qu'ils se proposent de relabourer après un certain nombre d'années ; et comme les terres boisées deviènent tous les jours plus rares dans les parties anciennement habitées, rien n'est plus commun aujourd'hui que de voir les anciennes futaies remplacées par des plantations d'acacias. C'est particulièrement sur l'île-Longue, dans le Nouveau-Jersey, à Newhaven, à Providence et dans le voisinage de Boston, que j'ai observé les bons effets de cet heureux expédient. Je pourrais citer plusieurs endroits où l'on ne voyait autrefois que des sables mouvants, souvent enlevés par le vent, et sur lesquels il était même dangereux de voyager. Par le moyen des clôtures d'acacias et d'une grande quantité de ces arbres plantés de différentes manières, ces sables ne sont plus mouvants, les terrains inutiles sont aujourd'hui couverts d'une herbe saine et abondante ; et les

cultivateurs, par la vente de ce bois, sont amplement dédommagés des avances et des peines qu'ils avaient prises. Pour se convaincre de ces espèces de miracles agricoles, il faut sur-tout aller voir le voisinage des petits lacs de Mishipod et de Mashuta, à trois milles de Providence; les bords et le voisinage n'étaient jadis que des terrains arides et sablonneux; mais depuis quelques années ils se trouvent, par l'industrie des habitants, couverts de plantations d'acacias; et dès ce moment la fraîcheur de l'ombre, la verdure des gazons, la pureté de l'air, ont succédé à la sécheresse, à la poussière et à l'aridité. Ces endroits sont devenus si agréables qu'ils sont aujourd'hui le rendez-vous des citoyens de Providence, ainsi que de leurs femmes et de leurs enfants, dans les jours de fêtes et de loisir. La même métamorphose a eu lieu dans les environs de Patuket; les terrains de ces cantons sont divisés en petits champs plantés d'acacias; toute cette par-

tie de l'état de l'île de Rhodes est plate et sablonneuse, mais le sable en est doux et humide. Rien, selon moi, n'intéresse plus un voyageur européen que la distribution, l'apparence et l'agriculture de ce beau district. Plusieurs fois il m'est arrivé d'aller passer des jours entiers sur ces bords charmants, à l'ombre des épais feuillages de ces beaux arbres; et cela ne m'est jamais arrivé que je n'aye béni la mémoire des bons colons qui, par le secours de ce simple et heureux expédient, ont ainsi embelli, et pour ainsi dire, vivifié le voisinage de leur ville, et donné un exemple utile et frappant à tous ceux qui possèdent des terrains semblables.

*Consolider le rivage des rivières.*

Les Américains font servir l'acacia à s'opposer au détériorement des rivages de leurs rivières, qui, exposés tous les ans aux effets combinés de la gelée, de la pluie, des vents, des dégels, des

glaces et du soleil, souvent s'écroulent, obstruent la navigation, et emportent quelquefois une partie des champs voisins. Pour prévenir ces inconvénients, les Américains plantent des acacias très-près les uns des autres, et en les tenant au moyen de la coupe à la hauteur des buissons, ils les forcent de pousser au loin leurs racines, ce qui donne un nouveau degré de solidité à ces rivages. Les plages qui en sont ainsi remplies se trouvent pour toujours à l'abri des dégradations que pourraient y faire les eaux (1). Pour prouver à quelle distance ces arbres poussent leurs racines, sur-tout dans des terrains légers, qu'il me soit permis de citer les deux faits suivants, dont j'ai constaté la vérité par moi-même. Un acacia planté depuis plusieurs années, à vingt pieds du presbytère de la Jamaïque (petite ville située sur l'île-Longue, à six lieues de New-Vorck)

(1) Le platane y est également convenable.

poussa une racine à travers la cave de cette maison, et pénétra à dix-sept pieds de distance de l'autre côté, et à quinze de profondeur dans le puits; cette racine, après avoir poussé a travers les pierres qui étaient sans mortier, reprit une direction verticale; et l'année suivante elle produisit un arbre qui s'éleva de plusieurs pieds au-dessus du puits. Par respect pour cet acacia, et pour conserver un phénomène aussi intéressant, le docteur Samuel Seabury, curé de cette paroisse, fit augmenter l'ouverture de son puits; et cet arbre provenu d'une racine de soixante-deux pieds de long, a subsisté jusqu'à ce que les anglais l'ayent coupé pendant la dernière guerre.

Les anglicans ont dans le district de Philipsbourg, sur les bords de la rivière d'Hudson, à dix lieues de New-Yorck, une église, auprès de laquelle il y avait, suivant l'usage, un bouquet de plusieurs acacias plantés à trente-deux pieds de distance. J'assistai au service de cette pa-

roisse le 17 juin 1769 : obligé de faire quelque séjour dans ce canton, le hasard voulut que j'y retournasse le second dimanche suivant : jamais je n'ai été plus surpris que, lorsqu'en ouvrant la porte, nous apperçûmes un jeune acacia de quatre pieds de haut, qui, dans cet intervalle, avait pénétré à travers le plancher. Ce jeune acacia, de quatre pieds de haut, était le rejeton d'une racine que j'ai mesurée, laquelle avait quarante-neuf pieds de longueur.

On connaît aujourd'hui l'utilité de ce bois si parfaitement, on est si sûr de le vendre et le prix en est si réglé, soit pour les chevilles, soit pour les autres pièces qui entrent dans la construction navale, suivant leurs dimensions et leur équarrissure, que la culture des acacias est devenue un objet dont beaucoup de colons s'occupent, sur-tout dans le voisinage des ports de mer et des rivières navigables.

Le trait suivant peut servir à donner

une idée des avantages qu'on peut retirer de cette culture. Un colon de l'île-Longue, et que j'ai bien connu, planta l'année de son mariage, des acacias dans un vieux champ de quatorze acres, avec l'intention de ne point y toucher jusqu'à ce que son premier enfant fût en âge d'être marié. Cette première plantation une fois faite, il n'en prit d'autre soin que de la bien enclorre. Cependant son fils ainé parvenu à l'âge de vingt-deux ans, pensant à s'établir, sollicita les secours paternels; le père fit venir un charpentier de vaisseau, à qui il vendit du bois d'acacia pour 6250 liv., qu'il donna à son fils pour l'aider à acheter une plantation dans le comté de Lancaster. Trois ans après cette époque, il en vendit encore pour la même somme, avec laquelle il établit aussi sa fille. Enfin, sans autre ressource que la vente des bois provenus de ces quatorze acres, et plantés l'année de son mariage, il a pourvu à la petite fortune de ses enfants. J'ai vu

il n'y a pas encore sept mois, cette petite, mais inappréciable forêt, et je n'ai pu me défendre d'un respect particulier pour l'heureuse idée qui a procuré à ce bon père américain, qui vit encore, les moyens d'établir tous ses enfants; heureusement pour lui, la guerre n'a point détruit ce bois, qui est aujourd'hui aussi rempli et aussi florissant qu'il l'avait jamais été. Je ne parle pas de tout le bois à brûler qui en a été tiré depuis un grand nombre d'années, ni de tout ce que ce cultivateur a coupé pour l'entretien de ses clôtures, réparations de chariots, de herses, de charrues, etc.

Un autre colon habitant la même île, perdit en 1769, presque tous les chênes noirs, d'un bois de dix-sept acres, par des vers qui en mangèrent toutes les feuilles; il les fit abattre, et mit à la place toutes les boutures d'acacia qu'il put trouver dans son voisinage; l'année suivante, il les coupa rez-terre, et déchira légèrement le terrain avec une herse à dents

de fer. Ce remuement de la surface, ainsi que les nombreuses blessures qu'occasionna cette opération aux racines de ces jeunes arbres, déterminèrent l'année suivante les plus belles pousses, qui, en peu d'années, ont non seulement réparé le dégât produit par les vers, mais lui ont donné une forêt d'acacias infiniment plus productive que celle qu'il avait perdue. Les Américains font de cet arbre une estime si particulière, que j'ai entendu dire à plusieurs colons :

« Veuille la destinée, que quand je
» mourrai, je puisse laisser à mes en-
» fants une pièce de cinquante acres bien
» plantée en acacias et bien enclose ! car
» enfin, ma maison peut être brûlée,
» mes moissons peuvent être détruites,
» les contrats que je possède peuvent
» devenir nuls par les malheurs et les
» banqueroutes ; ce que j'ai à leur laisser
» peut périr de plusieurs manières ; mais
» si je vis assez long-temps pour accom-
» plir ce grand objet de mes desirs, et

» leur laisser cette preuve de mon affec-
» tion pour eux, je ne redouterai plus
» les approches ni les suites de ma mort;
» ils seront sûrs, après moi, de trouver
» dans ce trésor agricole toutes les res-
» sources dont ils auront besoin pour
» s'établir et acquérir des plantations
» honnêtes. » J'ai trouvé ce souhait si raisonnable, qu'avant les malheurs de cette guerre, j'avais commencé à faire planter des acacias, persuadé que je laisserais aux miens un fonds inépuisable de richesses et de ressources plus que suffisantes pour les enfants d'un simple cultivateur américain.

*Durée des bois.*

J'ai vu en 1774, sur une des grandes péninsules de cette même île, un poteau de bois d'acacia, de quinze pouces d'équarrissage sur sept pieds de long, servant à supporter une grande barrière : il y avait été planté en 1696, et avait été apporté de l'île de Rhodes, par les pre-

miers colons qui avaient acquis ce terrain, et qui l'avaient trouvé eux-mêmes dans les forêts de cette île, où ils n'étaient arrivés que peu d'années auparavant : leurs descendants eurent la complaisance de le faire arracher, afin que je pusse l'examiner. J'en sondai toutes les parties avec le plus grand soin, et je puis assurer que je n'y ai trouvé rien de défectueux ni de pourri, excepté un demi-pouce vers l'endroit qui était le plus proche de la surface de la terre.

### *Sirop des fleurs.*

On fait en Amérique un excellent sirop des fleurs de l'acacia, que l'on conserve pendant l'été; on en fait une boisson très-agréable en en mêlant une cuillerée dans un grand gobelet d'eau. J'en ai souvent présenté à des voyageurs européens qui, après l'avoir bu, et l'ayant trouvé bon, ne purent jamais deviner ce dont ce sirop était fait.

### *Échalas.*

Les perches et les rames dont beaucoup d'Américains se servent pour ramer leurs pois et leurs haricots, sont faites de ce bois ; elles durent éternellement, et le pied qui est en terre ne pourrit jamais. Je crois que, dans un pays de vignobles, l'usage de l'acacia deviendrait, sous ce point de vue, un objet d'une très-grande importance et d'une utilité première.

### *Perches à houblon.*

Comme les femmes américaines sont obligées de brasser la bière dont elles se servent à dessein de se procurer le levain nécessaire pour faire leur pain, leurs maris sont obligés de cultiver quelques douzaines de plantes de houblon. Je ne me suis jamais servi d'autre bois que de celui d'acacia pour cet usage, et les mêmes perches m'ont constamment duré pendant tout le temps que j'ai été

cultivateur, c'est-à-dire pendant dix-sept ans. Pourquoi, dans le pays ou le houblon est un objet de culture, ne se servirait on pas de perches d'acacias?

### *Cercles.*

Le bois que les Américaiens emploient constamment pour faire leurs cercles, est toujours des jeunes *hicorys*, espèce de noyer qui donne des noix excellentes, et dont le bois, quand il est grand, produit le meilleur combustible qu'on connaisse. Depuis que la culture des acacias est devenue plus commune, on a fait des essais de ce bois, et on a trouvé que les jeunes arbres produisaient des cercles qui non seulement durent davantage, mais qui peuvent supporter un plus grand degré d'étreinte. J'en ai vu souvent faire l'expérience.

La grande durée de ce bois est si bien connue, que l'on ne bâtit point de vaisseau en Amérique, que les constructeurs ne se soient préalablement procuré les

pièces principales de ce bois, telles que les étambots, les courbes de l'arrière, etc. Ces pièces se vendent fort cher, et leur prix dépend ou de l'angle plus ou moins grand de leur courbe, ou de leur équarrissage.

Pour réunir dans une seule et même plantation les différents arbres nécessaires à tous les usages, voici la méthode dont se servent les Américains, et que j'ai moi-même mise en usage dans le comté d'Orange, auprès des montagnes bleues, dont j'ai été un des premiers colons, et où j'ai eu le bonheur de faire connaître ces arbres.

On les plante dans un terrain convenable, à six pieds de distance, en sortant de la pépinière : au bout de trois ans, on en coupe alternativement quelques-uns dont on fait des cercles; deux ans après, on réitère cette coupe, on en fait des perches à houblon, et on les fait servir à une infinité d'ouvrages propres à l'agriculture de ce pays. Cette

double opération laisse enfin ceux qui restent, à vingt quatre pieds de distance: alors, par le moyen d'une faible hart, on leur donne telle courbe que l'on veut. L'année suivante, on les blesse légèrement avec une hache, à cinq pieds de terre; la sève qui s'y porte avec abondance y forme bientôt une espèce de calus, et la partie inférieure augmente beaucoup. Alors l'acacia, conservant cette nouvelle position, acquiert au bout de quelques années une double valeur, en devenant propre à former des courbes plus ou moins grosses pour la construction des vaisseaux.

*Haies.*

Quand on veut en faire des haies, ce à quoi cet arbre est aussi très-propre, il faut semer les graines ou planter les jeunes pieds dans la direction que l'on veut donner à son champ, après avoir bien rendu meuble le sol par deux traits de charrue remontés les uns sur les au-

ſtres; on tient les jeunes arbres à la hauteur nécessaire, par le moyen de la coupe, aussitôt qu'ils y sont parvenus. Pour rendre la haie mieux garnie, on renverse les branches les plus fortes à droite et à gauche, après les avoir à moitié coupées; la propriété qu'a cet arbre de se guérir de toutes les blessures, produit incontinent des calus qui rendent les branches à moitié coupées plus fortes encore qu'elles n'étaient auparavant, et dans l'espace de peu d'années. Ces haies sont non seulement belles à voir, mais encore impénétrables; on a soin, à la distance de vingt pieds, de laisser monter un des arbres, ce qui ajoute encore à la beauté du coup-d'œil, et augmente le profit futur des champs ainsi enclos. Si, parmi les acacias, on sème encore quelques graines d'une plante que les Américains appèlent la *vigne du diable*, et que l'on voit en si grande abondance sur toute l'île de New-Yorck, la force singulière et les ramifications étonnantes

de cette espèce de vigne, donnent aux plus faibles buissons sur lesquels elle monte, un degré d'impénétrabilité et de force qui est étonnante.

### *Emploi du bois dans les moulins et autres usages.*

On se sert aussi, autant qu'il est possible, dans la construction des moulins, du bois d'acacia, parce que, soit qu'on l'emploie sous l'eau ou à l'air, il ne pourrit jamais ; c'est par cette raison qu'on s'en sert pour en faire les piliers qui supportent les *piazzas* de nos maisons ainsi que les poteaux des belles palissades qui entourent nos jardins et nos cours. Presque toutes les grandes barrières des plantations sur l'île Longue sont suspendues à ces arbres, qui ont la faculté de se guérir de toutes les blessures, d'étreindre et même de resserrer avec une force singulière tous les corps étrangers qu'on y introduit ; de manière que le voyageur qui veut s'ar-

rêter quelque part, pour première marque d'hospitalité trouve à l'acacia de la barrière un crochet pour y attacher son cheval, et de l'ombre pour s'y rafraîchir pendant l'été.

On a observé depuis long-temps en Amérique, que les acacias laissaient à la terre sur laquelle ils étaient plantés, un degré de fertilité singulièrement favorable à la végétation du blé-d'Inde ou maïs. Je l'ai éprouvé moi-même bien des fois ; si jamais la bienfaisance paternelle de la nature s'est manifestée en faveur des hommes, c'est principalement dans le don qu'elle nous a fait de ce grain, de cette manne unique dans son genre. C'est, sans contredit, le plus précieux, le plus utile, qui s'accommode le mieux de tous les climats, de tous les sols, le plus propre à nourrir tous les peuples, et le plus sain. Quel dommage que sa vraie culture et son utilité soient si peu connues en France ! Tout ce que cette plante produit est excellent dans son gen-

re; la grosse paille réduite en fumier, est supérieure à toutes les autres. Combien de terres n'ai-je pas vu s'efforcer de fournir quelques misérables récoltes de froment, au lieu que si elles avaient été plantées en maïs, elles auraient richement récompensé le laboureur !

Comme il arrive souvent qu'il n'y a point d'église dans les établissements nouveaux, ou qu'elles sont trop éloignées, il est d'usage que chaque colon, après sa mort, repose dans quelque endroit isolé de ce même terrain qu'il a défriché, et sur lequel il a fait croître des moissons : ces endroits sont rendus plus respectables et plus lugubres, par l'ombre de ces arbres. Les bouquets particuliers bien enclos sont toujours destinés à servir de tombeau à la famille du colon ; et si le voisinage a été peuplé par ses descendants, le respect qu'on a pour les morts, et même l'amitié qu'on conserve pour eux, fait que toutes les branches des générations suivantes ordonnent, par leur

testament, que leurs corps reposeront auprès de leurs ancêtres. De là sont venues ces espèces de cimetières que l'on trouve souvent sur des plantations particulières : j'en connaîs un sur un promontoire de la rivière d'Hudson, où reposent toutes les générations passées d'un homme et d'une femme qui s'établirent dans ce canton, dans l'année 1628.

### *Emploi du même bois dans le comté de Lancaster.*

Les champs américains sont enclos avec des poteaux de six pieds de haut, dans lesquels on a pratiqué cinq mortaises. Ils sont plantés à onze pieds les uns des autres; et, dans les mortaises, on y place cinq palissades qui empêchent les bestiaux de la franchir. Cette pénible manière d'enclorre les champs consomme beaucoup de bois, et exige une très-grande dépense.

C'est pour obvier à cette consommation et à ce travail, que les Pensylva-

niens du comté de Lancaster ont imaginé la méthode suivante : ils environnent leurs champs avec des acacias plantés de onze en onze pieds : pendant qu'ils sont jeunes, ils y attachent avec des clous les palissades dont je viens de parler. Les choses restent dans cet état jusqu'à ce que les arbres soient devenus assez grands pour qu'on puisse y pratiquer des mortaises de deux pouces de profondeur, dans lesquelles ils font entrer l'extrémité des palissades. Non seulement ces arbres se guérissent aisément de ces blessures, mais leur sève forme autour de chacune de ces palissades, des bourrelets qui contribuent beaucoup à les contenir, et par conséquent à donner de la force à cette nouvelle espèce de clôture. Je ne connaîs point de coup-d'œil champêtre plus singulier, et qui annonce en même temps plus de réflexion et d'industrie.

En observant tout le bien produit par l'ombre, les racines, le bois, les feuilles,

les fleurs, et la présence de cet arbre, en observant en même temps la jeunesse du pays dans lequel ces heureuses expériences ont été faites, on ne peut s'empêcher de révérer la mémoire des cultivateurs qui ont donné à tous les autres un exemple aussi utile. Que de champs épuisés deviènent inutiles dans ce royaume! que de plaines abandonnées par les hommes et par les bestiaux! Si la différence du sol et du climat ne me trompe, il me semble que la même cause devrait produire ici les mêmes effets : alors nous pourrions nous flatter de voir dans quelques années, nos plaines sablonneuses, divisées en petits champs enclos de haies d'acacias, et couvertes de ces beaux arbres, dont l'ombre restaurative et salutaire les couvrirait insensiblement d'une herbe nouvelle, et qui y attireraient, par leurs feuilles, l'humidité de l'air, en y faisant descendre la rosée du ciel!

# NOTE

*Du cit.* François ( de Neufchâteau ), *sur le mémoire de M. Saint - Jean de Crève-Cœur.*

M. Saint-Jean de Crève-Cœur, auteur des *Lettres d'un Cultivateur américain*, écrit avec une chaleur persuasive. Ses lettres américaines avaient même été un moment contagieuses. Il exaltait si fort l'état heureux des colons des Etats-Unis, que beaucoup de ses lecteurs européens s'étaient laissé un peu éblouir de la préférence qu'il donne aux villes, *jeunes et vierges*, du nouveau continent, sur les anciennes cités de l'Europe. On retrouve dans ce mémoire sur le robinier le même ton d'enthousiasme et la même éloquence ; mais ici, elle est si bien appliquée, que ses effets ne peuvent être que fort utiles.

On dira peut-être que le mémoire de M. de Crève-Cœur parle d'un autre sol et d'un autre climat. Cela est vrai : mais l'arbre qu'il préconise n'est plus étranger dans notre climat et

dans notre sol. Presque tous nos arbres ont commencé aussi par nous être étrangers : ils se sont acclimatés par degrés. C'est ainsi que nous avons gagné anciennement les pêchers, les cerisiers, parmi les arbres, et tant d'autres plantes avantageuses ou salutaires, qui se sont naturalisées de proche en proche. Rien n'empêche que nous ne cherchions à nous approprier toutes les méthodes employées en Amérique, pour tirer un meilleur parti du robinier.

M. Saint-Jean de Crève-Cœur fait un juste éloge du maïs, ou blé de Turquie. Il croit qu'on ne le connaît pas bien en France; mais il n'a pas vu les parties de la république où ce gramen précieux est cultivé en grand. Je me propose de donner aussi sur le maïs un résumé particulier, et je crois avoir à développer sur ce point des idées assez neuves.

Il y aurait bien des remarques à faire sur plusieurs passages de ce mémoire : la sagacité du lecteur y suppléera sans peine. Par exemple, l'auteur s'étonne beaucoup d'avoir été obligé de donner à des ouvriers un boisseau de blé par jour. Ce mot de boisseau peut faire équivoque. S'il s'agit d'un boisseau de

Paris, c'est la douzième partie d'un septier, équivalant à quarante sous quand le bled est à vingt-quatre francs le septier. Cette journée ne serait pas exorbitante, dans un pays où les bras sont rares ; mais il est probable que l'auteur parle d'un bushel, ou boisseau anglais, qui pèse trois fois le boisseau de Paris.

Dans les procédés que décrit M. Saint-Jean de Crève-Cœur, je crois devoir recommander spécialement : 1° La méthode de réunir dans une seule plantation, les différents arbres nécessaires à tous les usages, même afin d'obtenir des courbes pour la marine, *page* 158 ; et 2°, le soin de couper à demi les branches des robiniers, dont on forme des haies impénétrables, *page* 160.

## N°. IV.

*Articles sur les diverses espèces d'acacias.* (Extraits du Dictionnaire du Jardinier français par M. Filassier, in-8°. Tome I.)

---

### ACACIA BLANC. --- FAUX ACACIA.
*Carouge des Américains.*

Le véritable acacia (ainsi nommé, à cause de ses épines, d'un verbe grec qui signifie *piquer*) croît en Egypte, et a été refusé à nos régions trop froides. Comme le feuillage du Carouge d'Amérique ressemble un peu à celui de l'acacia d'Egypte, et qu'il est, comme lui, défendu par des épines assez poignantes, les premiers nomenclateurs qui l'ont connu crurent pouvoir le désigner par une même dénomination; mais bientôt on observa entre l'un et l'autre des caractères génériques trop différents pour les confondre : on l'appela alors *faux-Acacia*,

PSEUDO-ACACIA. Jean ROBIN, démonstrateur du jardin du roi, à Paris, l'avait rapporté du Nouveau-Monde, avec beaucoup d'autres richesses botaniques, vers le commencement du dix-septième siècle. On voulut immortaliser la mémoire de ce savant, en nommant ROBINIA le nouvel ornement que lui devaient les jardins et les forêts de l'Europe; et l'équivoque disparut enfin par ce juste hommage de la reconnaissance.

Les *Robinia* forment le trente-unième genre de la quatrième section de la dix-neuvième classe de LINNÉ, et le *faux-acacia* est la première espèce de ce genre.

Cet arbre est d'autant plus intéressant, qu'il ne procure point à nos parcs et à nos jardins une vaine et stérile parure. A l'avantage de croître avec une surprenante rapidité, et d'acquérir en dix ou douze années plus de hauteur et de volume qu'un chêne en trente ou quarante ans, il joint celui de fournir aux arts un

bois fort dur et presque incorruptible lorsqu'il est employé dans sa maturité, et aux bestiaux, sur-tout aux vaches, dans son nombreux feuillage, une nourriture qui a presque le goût du sain-foin, et qu'ils préfèrent, lorsqu'ils la connaissent et qu'elle leur est donnée fraîchement cueillie, au trèfle et à la luzerne.

Sa racine traçante, rameuse et ligneuse, couverte d'une écorce jaunâtre et tiquetée comme celle de la réglisse, dont elle partage la douceur et les propriétés, pousse une tige droite et vigoureuse qui, traitée convenablement et dans un terrain favorable, s'élève en peu d'années jusqu'à trente et quarante pieds. Légèrement cannelée dans sa naissance, cette tige, dont le bois est un peu sucré, s'arrondit peu-à-peu, et les éminences respectives des cannelures se changent en autant de sillons d'un brun-clair, entremêlés de points d'un brun plus clair encore, qui dessinent assez régulièrement le vert mat de l'épiderme. A me-

sure que la tige s'élève, les points, devenus protubérants et plus marqués, s'élargissent transversalement, les sillons se décolorent, et avec une teinte beaucoup plus foncée, ils affectent des directions moins perpendiculaires. Enfin, sur le vieux bois, presque tous ne sont plus que de légères rugosités noirâtres, et ceux qui conservent leur couleur primitive, vus d'une certaine distance, se prendraient pour des ruptures inégales de l'écorce, si la main ne corrigeait pas le jugement de l'œil.

La tige se garnit alternativement de feuilles d'un vert clair, ailées, composées de huit, dix, et quelquefois douze paires de lobes très-entiers, oblongs, plus ou moins larges, selon leur position, très-étroits aux extrémités des rameaux, presque tous opposés, et terminés par un lobe impair, un peu plus ovale que les autres. Tous sont attachés par un très-petit pétiole, à un long pétiole commun, muni de trois canne-

lures, renflé et défendu par deux épines, latérales et parallèles, à son point d'insertion dans l'écorce. C'est du sommet des deux éminences de la cannelure la plus large pratiquée à la surface du pétiole, que sortent tous les lobes. Par un mécanisme, qui paraît dépendre de leur transpiration provòquée par la chaleur, ces lobes quittent le plan horisontal, et se rapprochent les uns des autres, comme pour couvrir leur pétiole lorsque le soleil le frappe de ses rayons : plus ils sont ardents, plus ce rapprochement est sensible. Il diminue avec le chaud du jour ; le soir les lobes reprènent leur position, et lorsqu'au milieu de la nuit la rosée tombe, ils se replient en dessous du pétiole, afin qu'il puisse jouir des influences atmosphériques, et réparer ses pertes. Le même effet a lieu dans les froids subits.

De l'aisselle de ces feuilles naît un rameau qui, lorsqu'il prospère, représente parfaitement la tige maternelle, et

produit à son tour des feuilles, et des rameaux secondaires. Tous, par leur direction demi-verticale, balançant leur blond feuillage comme autant de guirlandes, composent une tête aussi majestueuse qu'agréable ; peu d'arbres pourraient le disputer en beauté à celui-ci, s'il résistait mieux aux violentes secousses des vents de l'ouest. De l'extrémité des bourgeons, et de l'aisselle des deux ou trois dernières feuilles, on voit sortir, vers la fin de mai, de longues grappes de fleurs blanches, papilionacées, pendantes, d'une odeur très-suave, et dont l'embrion se change en une silique plate et oblongue, relevée de plusieurs bosses, et contenant quelquefois huit semences réniformes, d'un brun très-foncé et presque noir, qui mûrissent dans le courant de novembre.

*Multiplication et culture.*

On peut multiplier le faux acacia de deux manières, ou par ses graines ou par ses racines.

Dans une planche de terre légère, mais substantielle, bien labourée, unie au rateau, exposée au levant ou au nord, et garantie du soleil du midi, on sème par rayons distants d'un pied l'un de l'autre, la graine, aussi-tôt qu'elle est mûre, c'est-à-dire, vers la fin de novembre.

Après le semis, on couvre les rayons avec le rateau, et on met sur la terre une quantité de feuilles ou de litière sèches suffisante pour la garantir de la grande gelée, ou du moins pour en rendre l'effet moins sensible.

Comme le gibier, le lapin sur-tout, est très-friand du jeune plant du faux-acacia, venu de graines, et qu'il le dévore souvent, sans en laisser aucune trace, on doit ne le semer que dans un lieu inaccessible à son avidité.

Dès le printemps suivant, la plupart des graines lèveront, ce qu'elles ne feraient pas, si l'on attendait cette saison pour les déposer dans la terre. Afin de

favoriser et de hâter leur germination, il sera bon de les arroser deux ou trois fois par semaine en mars et avril, si le temps est sec.

Jusqu'à leur second printemps, il suffira de sarcler et de biner les élèves avec la serfouette à une dent; et la main de l'ouvrier, après avoir brisé la terre avec l'outil, la rapprochant de chaque rayon des plantes, pratiquera entre les deux rangs une petite rigole qui retiendra les eaux des mouillures, qu'il est utile de leur donner sept à huit fois par mois durant l'été, et celles des pluies, qui leur sont bien plus profitables.

Au commencement d'avril de l'année qui suivra celle du semis, dans un terrain substantiel, et bien défoncé, on plantera les sujets en pépinière, par rayons écartés de deux pieds les uns des autres, et l'on donnera dix huit pouces de distance à chaque jeune arbre. On arrosera une seule fois, mais abondamment, au moment de la plantation; et

après avoir uni le terrain avec le rateau, on le couvrira avec de la litière sèche ou du feuillage à demi-consommé, pour le garantir du hâle. Toute la culture se bornera à biner tous les deux mois avec la serfouette à crochet, et l'on abandonne le reste à la nature.

Vers la fin de février, troisième année de leur végétation, après avoir labouré, d'un demi-fer de bêche, la pépinière, il faut *herbotter* tous les plants à un pouce de la superficie du sol; ensuite on enlève les tiges amputées; on unit le terrain, et on le couvre avec une quantité suffisante de feuilles ou de litière sèche, pour le préserver du hâle.

A la fin de juin, on ne laisse subsister que la plus vigoureuse et la plus droite des branches qui ont poussé du tronc, et on ne lui retranche aucun de ses rameaux. Elle acquiert souvent dix à douze pieds de hauteur avant la fin de l'automne. On ne la dépouille de ses branches inférieures que durant l'hyver; on

lui laisse les trois ou quatre qui forment sa tête; on se contente de les rogner à moitié à la fin de février.

L'année suivante, qui est la quatrième de leur végétation, les sujets peuvent être plantés à demeure, en mars, dans les terrains frais et humides; à la chûte de leur quatrième feuille, dans les terrains secs et médiocrement substantiels.

Il faut arroser une seule fois, mais abondamment, en plantant chaque arbre, et suivre les procédés prescrits à l'article PLANTATION.

Comme le faux-acacia est très-cassant, si l'on est curieux qu'il garde sa forme, il faut chaque année diminuer de moitié les longs rameaux qu'il pousse. On doit retrancher tout-à-fait les inférieurs, si l'on veut lui faire acquérir de la hauteur.

Au reste, on fera bien de ne point laisser vieillir trop long-temps cet arbre; l'âge lui fait perdre de sa beauté, et au bout de vingt ans, il laisse à peine soupçonner les charmes qui le rendaient si

agréable dans son adolescence ; mais c'est alors que son bois a acquis le degré de maturité nécessaire pour être employé.

Le robinia fera bien partout où on voudra le placer ; il parfumera les bosquets printaniers ; il embellira les massifs de grands arbres ; isolé, il élèvera sa tête, comme un souverain, au milieu des arbrisseaux à fleurs ; et en alignement, il formera des allées qui flatteront plus d'un sens à-la-fois.

On peut s'y prendre de deux manières pour le multiplier par ses racines.

Si l'arbre que l'on veut soumettre à cette multiplication a dix ou douze ans, et qu'il soit sans voisins, on fait, vers la fin de mars, une tranchée circulaire à trois pieds au plus du tronc, et l'on creuse jusqu'à ce qu'on apperçoive les racines : la tranchée reste ouverte, et on laisse à l'air l'extrémité des racines, qui, dans l'année même, poussent des scions plus ou moins longs, que l'on soutient avec

des tuteurs. Au commencement de septembre, on comble la tranchée, qui reste fermée jusqu'à la fin de mars. A cette époque, on détache les scions, avec toutes les racines qui leur sont propres, sans offenser celles de l'arbre qui les a produits; on les plante en pépinière, et on les traite comme les sujets venus de semis; c'est-à-dire, qu'on les herbotte la seconde année de leur plantation, et qu'on ne les met en place qu'après leur quatrième feuille.

Si le terrain est bon, le robinia dont on cernera ainsi les racines, pourra, durant plusieurs années, donner de cette première manière, un très-grand nombre d'élèves.

L'autre manière consiste, lorsqu'on lève un robinia un peu fort, à laisser dans la terre un tiers de la longueur de ses racines, sans combler le trou, et de façon que les sommités des racines ne soient pas couvertes de plus d'un pouce

ou deux : il en naît autant de sujets, que l'on conduit comme les précédents.

Enfin ces racines sont si susceptibles de reproduction, que si l'on en plante des morceaux longs de cinq à six pouces, et qui en ayent à-peu-près un de circonférence, dans des *pots à amaranthe*, et qu'on place ces pots dans une couche tiède et ombragée, on en verra naître de nouveaux arbres, qui, dirigés comme il vient d'être dit pour les autres sujets, pourront briller avec eux, et soutenir le parallèle.

Quoique le faux acacia ne soit pas difficile sur le terrain, il préfère cependant celui qui à la légèreté joint une fraîcheur habituelle.

ACACIA-ROSE, *robinia hispida*, troisième espèce du genre des *robinia*, dans LINNÉ.

C'est mal-à-propos que quelques écrivains, qui ont récemment traité du jar-

dinage, ont nommé cet arbre *Acacia de la Chine*, puisqu'il est originaire de la Caroline. Infiniment plus fragile que le Carouge d'Amérique, il s'élève beaucoup moins, même dans son propre pays; et dans le nôtre, pour le conserver, il lui faut l'abri d'un mur, qu'il tapisse agréablement; ou l'appui d'un fort tuteur, qui le protège contre l'impétuosité des vents, et qui lui fait prendre la forme d'une pyramide. Ses feuilles sont ailées et terminées par une impaire, comme celle du faux-acacia; mais leurs lobes, moins nombreux, sont plus larges et plus arrondis. Ils affectent les mêmes mouvements, selon les degrés de la température, et leur pétiole commun est renflé à son point d'insertion dans l'écorce, mais non pas défendu par deux épines latérales. Les cannelures sont aussi moins sensibles, et le jeune bois en est tout-à fait dénué, ainsi que d'épines; mais celui qui lui donne naissance est hérissé d'une multitude de petits poils

bruns, mous, caducs, assez semblables à ceux qui garnissent les bourgeons de quelques espèces de rosiers, mais moins piquants. C'est par ces belles grappes de fleurs couleur de rose que cet arbre intéresse : elles sont inodores, mais du plus brillant éclat ; et dès sa première jeunesse, non content de les montrer en abondance au printemps, il s'en décore souvent en automne : comme si, par ce double présent, il voulait nous consoler de leur stérilité. Avec beaucoup de patience, d'adresse et de soin, on pourrait le multiplier de marcotte ; mais il est plus expéditif de le *greffer en fente*, au commencement d'avril, ou en *écusson à œil dormant* dans le courant d'août sur l'acacia blanc: seulement lors de la pousse, il faut avoir l'attention de bien soutenir l'une et l'autre espèce de greffe ; car elles se décollent aisément, et la jonction des deux sujets n'est jamais bien parfaite.

En les plantant ainsi greffés, il est

mieux d'enfoncer les greffes quatre ou cinq pouces dans terre : à la longue elles prènent racine, et les arbres sont plus en état de résister; mais pour cela, il faut qu'ils soient greffés bas, et dans tous les cas, ils ont toujours besoin de l'abri d'un mur, ou de l'appui d'un tuteur.

Comme le Carouge, ils préfèrent un sol humide et léger; et si vous voulez jouir de tous leurs charmes, placez-les aux expositions qui n'ont que deux ou trois heures de soleil : ils embelliront ainsi des situations qui seraient funestes à des végétaux plus utiles peut-être, mais moins agréables, et ils vous offriront la riante image de la fécondité, où les autres ne montreraient que le hideux spectacle de la langueur et de la décrépitude.

ACACIA CARAGANA. — *Aspalathe en arbre.* — *Acacia à fleurs jaunes.* — *Acacia de Sibérie.* ROBINIA CARAGANA, sixième espèce du genre des *robinia*, dans LINNÉ.

Cet arbre peut acquérir une hauteur

de quinze à vingt pieds. Quoiqu'il ait moins d'éclat que les précédents, que ses feuilles ailées soient placées sans ordre, et que leurs lobes ovales, au nombre de huit ou dix, ayent peu d'apparence, cependant les longs rameaux que pousse latéralement sa tige, et les fleurs jaunes, inodores, dont il se décore vers la fin de mai, doivent le faire admettre dans les bosquets printaniers. Si le printemps est un peu humide, ou si l'arbre est placé dans une situation qui le garantisse du grand soleil, les fleurs noueront et produiront une silique oblongue et conique, qui renfermera trois ou quatre semences : elles mûrissent vers la mi-septembre.

ACACIA DORE DE TARTARIE. — *Aspalathe à larges feuilles*; ROBINIA FRUTESCENS; huitième espèce du genre des *robinia*, dans LINNÉ.

Moitié moins élevé que le caragana, cet arbre peut cependant figurer avec lui. Sa tige, dont la plus grande hau-

teur est de huit à dix pieds, pousse plusieurs rameaux dont les extrémités se redressent, et l'écorce qui les couvre est unie et presque dorée. Chacune de ses feuilles, plus large que celles de l'acacia de Sibérie, supportée par un court pétiole, est composée de deux paires de lobes dont les pointes sont ovales. Des nœuds dont les branches sont garnies, sortent en mai des fleurs jaunes, inodores, légumineuses, et attachées sur de simples pédoncules. Elles produisent trois ou quatre semences, qui mûrissent au commencement de septembre.

ACACIA NAIN DE SIBÉRIE. — *Petit aspalathe en arbre.* ROBINIA PYGMÆA ; nouvelle espèce du genre des *robinia*, dans LINNÉ.

Cette espèce n'est qu'un faible arbrisseau, qui ne s'élève pas à plus de trois ou quatre pieds ; mais comme il vient bien à l'ombre, et qu'il fleurit dès la fin d'avril, il peut garnir les vuides, et dé-

corer les devants des massifs des bosquets printaniers. Ses branches, couvertes d'une écorce très-claire, sont décorées de feuilles sessiles composées de quatre lobes oblongs. De l'aisselle de ces feuilles naissent les fleurs ; elles sont jaunes, inodores, attachées sur des pédoncules très-simples, et elles fructifient plus difficilement que celles des deux espèces précédentes.

Toutes trois pourraient se multiplier par leurs racines comme l'acacia blanc ; et c'est bien le parti qu'il faut prendre, quand elles se bornent au spectacle stérile de leurs fleurs ; mais il est plus sûr de les propager par leurs graines.

Il faut les semer à l'ombre dès l'instaut de leur maturité. On traite ce semis comme celui du faux-acacia ; mais la croissance des sujets étant plus lente, on ne doit les transplanter en pépinière qu'après la seconde année de leur végétation : alors, vers le mois de mars, on les place, par rayons, à un pied de dis-

tance en tous sens, dans une plate-bande située au nord, ou du moins bien abritée du soleil du midi : on arrose au moment de la plantation, ainsi que dans les temps secs; et pour préserver du grand hâle, on couvre le terrain avec du feuillage ou de la litière sèche. On les laissera se fortifier durant deux ou trois ans, en bornant leur culture à les dégager des herbes parasites, et à les biner une fois ou deux par saison. Quand ils ont atteint cinq à six ans, on les plante à demeure, avec l'attention d'en ménager les racines lors de l'extraction de la pépinière; car elles s'éclatent facilement, et tiènent fortement à la terre.

Ces trois espèces demandent un sol léger, habituellement frais, et très-peu de soleil. Si l'on veut faire un choix entre elles, la préférence doit tomber sur le caragana, dont la stature est plus décidée, et l'aspect plus agréable.

ACACIA A TROIS ÉPINES, — *Aca-*

*cia de la Passion.* — *Carouge à miel des Américains* : GLEDITSIA TRIACANTHOS ; première espèce du premier genre de la seconde division de la vingt-troisième classe de LINNÉ.

On désigne souvent ce bel arbre par le simple nom de TRIACANTHOS, mot grec qui signifie qui *a trois épines.*

Plus robuste et plus durable que le faux-acacia, il s'élève comme lui jusqu'à trente et quarante pieds. Sa tige, qui peut acquérir trois pieds et plus de circonférence, offre aussi aux arts un bois fort dur, mais qui, s'il est trop jeune, est sujet aux vermoulures. Son écorce, d'un vert très-foncé, presque noirâtre sur le vieux bois, d'un vert presque doré et très-vernissé sur les pousses de l'année, est tiquetée d'une multitude de points de couleur fauve, et marquée à des distances interrompues et irrégulières, par quelques légères veines blanchâtres, que l'on prendrait pour des filigranes d'argent mat. De

cette écorce naissent des épines très-aiguës, très-reluisantes, et d'autant moins traitables, qu'elles sont armées elles-mêmes de pointes latérales, plus petites, mais aussi poignantes. Ces épines secondaires sont quelquefois opposées sur la principale, et leur correspondance donnant à l'ensemble la forme d'une petite croix assez régulière, quelq es pépiniéristes ont cru pouvoir désigner l'arbre par le nom *d'acacia de la passion*. Souvent aussi les épines latérales sont alternes sur la principale; souvent même il n'y en a qu'une, et quelquefois aussi elle en est dépourvue; mais alors elle est plus forte, plus aiguë, plus saillante: on la prendrait pour un long dard que la nature oppose à la témérité des approches auxquelles invite la beauté du feuillage. Ces épines, faibles et simplement ébauchées sur les jeunes rameaux, deviènent très-longues, très-épaisses, t ès-pointues sur le vieux bois, avec lequel elles contrastent agréable-

ment par leur couleur marron foncé. Souvent sur les premières venues, il en naît d'autres aussi fortes, qui en produisent à leur tour, et toutes, ainsi accumulées, formant, par une légère inclinaison, des grappes assez longues, présentent, par intervalles, sur toute la hauteur de la tige, des défenses d'autant plus remarquables, qu'elles ne paraissent pas nécessaires à un arbre aussi robuste, et si bien garanti d'ailleurs, même dans les bourgeons naissants. Peut-être lui servent-elles à protéger, dans son pays natal, des animaux sans armes, auxquels il offre un réfuge inaccessible aux insurrections les plus audacieuses.

La tige du triacanthos se garnit de longs rameaux alternes, qui se couvrent vers la mi-mai de feuilles d'un vert luisant, douées, comme celles du robinia, de la faculté de se fermer ou de s'ouvrir, selon le degré de la température. Elles sont ailées, composées de plu-

sieurs ailerons, formés eux-mêmes de dix ou douze paires de lobes ovales, oblongs, terminés en pointe, avec des dentelures à peine sensibles sur leurs bords. La plupart alternatifs, et presque sessiles, ils tiènent à un pétiole particulier, que soutient un pétiole commun, légèrement cannelé à sa surface, renflé à son point d'insertion dans l'écorce, et défendu par une épine supérieure, ou qui naît en même temps que lui, ou qui se montre peu de temps après. Il est imposible de voir un plus joli feuillage; mais il n'est point odorant, et c'est mal-à-propos que l'auteur de l'*Almanach du bon jardinier*, et celui du *Tome III* du *Nouveau de la Quintinye*, son copiste, lui ont attribué des parfums que la nature a refusés même aux fleurs de cet arbre.

Ces fleurs peu apparentes, d'une couleur herbacée, les unes mâles, les autres femelles, quelques-unes hermaphrodites, naissent en chatons sur les

côtés des jeunes branches, vers la mi-juillet. Les hermaphrodites, moins nombreuses, sont celles qui fructifient le plus ordinairement; mais il faut que les arbres ayent atteint vingt à trente ans, et que le printemps soit très-favorable, pour qu'ils en produisent. Au reste, c'est une erreur de croire que parmi les individus de la même espèce, les uns ne peuvent être fécondés que par le secours des autres : tous possèdent, chacun indépendamment de son voisin, la faculté de se propager par ses graines; et si l'on en doutait, que l'on voie les superbes et nombreux triacanthos de Malesherbes (1) : il n'en est pas un seul

---

(1) Ce château, séjour d'un sage, est situé dans le Gâtinais. Ce n'est pas par ses édifices qu'il intéresse : ils sont trop modestes pour flatter le goût de notre siècle ; mais il charme par l'ensemble de ses jardins. On y contemple, dans toute leur beauté, des arbres que la nature avait relégués loin de nous ; et leurs situations

qui n'ait donné des preuves d'une fécondation qu'il ne devait qu'à lui-même.

Les fleurs fécondées se changent en une silique longue quelquefois de plus d'un pied et demi, et large d'environ deux pouces, qui se colore d'un rouge rembruni lorsqu'elle mûrit, et qui contient plusieurs semences formées comme certains haricots, mais moins renflées et moins volumineuses : dans les années favorables, elles mûrissent à la chûte des feuilles. Nous avons aujourd'hui en France trop de *gleditsias* qui donnent de bonnes graines, pour qu'il soit néces-

---

respectives, rappelant tout-à-coup l'idée de leurs pays originaires, on se croit transporté, ici dans les forêts de l'Amérique, là sur le sommet du mont Liban, plus loin sous le large feuillage des platanes rameux dont les anciens Romains ombrageaient leurs campagnes ; et lorsque le maître de cette heureuse habitation s'y trouve, l'illusion devient complette : on n'est plus à Malesherbes, mais dans les champs de Fabricius. ( *Note de M. Filassier.* )

saire d'en faire venir de la Louisiane ou du Canada, comme le recommandent les auteurs cités il y a un instant.

ACACIA SANS ÉPINES. — *Acacia de Caroline.* — *Acacia aquatique* : GLEDITSIA INERMIS ; seconde espèce du genre des *gleditsia* dans LINNÉ.

Inférieur au précédent pour la stature et pour la beauté, cet arbre en diffère encore par ses épines, beaucoup plus rares et à peine sensibles. Les jeunes rameaux en sont presque toujours dépourvus. Son feuillage, plus petit aussi que celui du triacanthos, produit cependant un effet très-agréable. Ses fleurs inodores n'ont pas plus d'apparence, et se changent en une silique ovale, dont chacune ne contient qu'une semence.

### *Multiplication et culture.*

Ces deux espèces peuvent se multiplier par leurs racines, c mme le faux acacia ; mais leurs rejetons poussent plus lentement, et il faut les laisser deux

ans au moins attachés aux racines-mères. Les sujets s'obtiènent plus promptement par le moyen du semis.

Comme la graine est couverte d'une écorce très-coriace, chargée d'un vernis épais qui la rend long-temps impénétrable à l'humidité, si on la sème telle qu'on la recueille ou qu'on la reçoit, la majeure partie restera deux ou trois années en terre sans germer.

Pour gagner du temps, voici le procédé qu'il faut suivre. A la fin d'avril ouvrez les siliques, et ne faites choix que des graines bien pleines, bien nourries et colorées d'un fauve foncé. Celles qui sont plates et noirâtres, ou trop petites, et presque sans poids, ne valent rien. Avec la lame d'un canif bien tranchant, enlevez sur le côté le plus arrondi de chaque graine, une petite parcelle de l'écorce, qui laisse l'amande à découvert sans l'offenser. Semez ensuite,

dans des caisses larges de deux pieds, profondes de dix-huit pouces, longues à volonté, et remplies de terre bien substantielle, sans être compacte : placez ces caisses à l'ombre, couvrez-les de feuillage ou de litière sèche : arrosez légèrement tous les deux jours; et au bout de trois semaines les jeunes tiges se montreront. Aux approches de l'hyver, garantissez les caisses en les entourant et les couvrant d'une bonne quantité de paille bien fixée; et à la fin d'avril, plantez, à un pied l'un de l'autre, tous les sujets en pépinière, par rayons distants de deux pieds. Vous les laisserez croître durant trois ans, sans les herbotter; mais afin de leur former une tige droite, vous couperez, chaque année, à la fin de juillet, les rameaux inférieurs à un pied, et les supérieurs à six pouces de leur naissance. Le reste de leur culture se bornera à les sarcler, à les biner au besoin, et à les dégager, avant la

pousse, des rameaux tronqués l'année précédente.

Quoique peu difficiles sur le terrain, les gleditsias préfèrent un sol profond, un peu frais sans être habituellement humide, et substantiel sans être compacte.

---

## REMARQUES

*du cit.* François ( de Neufchâteau ), *sur les articles tirés du dictionnaire du Jardinier français.*

Les sept articles précédents ne concernent pas tous des robiniers proprement dits, mais les arbres et arbrisseaux dont il est question ont tous quelque rapport avec celui qui nous occupe. J'ai trois remarques à y faire.

1°. Dans le premier article, on voit que l'auteur nous conseille de semer en automne la graine du vrai robinier, et de ne faire qu'au printemps les transplantations en pépinière et à demeure. J'ai insisté aussi sur la nécessité d'attendre le printemps pour replanter les robiniers.

Cependant je dois dire que des hommes en qui j'ai la plus grande confiance ( les cit. Moreau de la Rochette et d'Olibon ), estiment au contraire que le robinier se transplante avec plus d'avantage en automne qu'après l'hyver. Ils pensent qu'en cela, cet arbre précieux ressemble à tous les autres. Leur pépinière est située sur le bord de la Seine, au dessus de Melun. Le climat y est bien plus doux qu'aux bords de la Mozelle où Tschudy écrivait, et où j'ai fait moi-même mes premières plantations : c'est ce qui pourrait expliquer la différence du succès des transplantations d'automne dans des positions diverses. L'hyver moins rigoureux peut autoriser à Melun ce que ne permet pas la rigueur de cette saison à Colombé et dans les Vosges.

Colombé, près de Metz, est le nom du jardin superbe qui a été planté par M. de Tschudy. J'y ai fait un voyage exprès en 1789, et ne m'en suis pas repenti. Je n'ai vu nulle part d'aussi belles allées de pins, d'épicéas, et d'autres arbres verts ; les robiniers aussi m'y ont paru très-beaux.

Il est essentiel de faire des expériences pour constater au juste si ces arbres sont susceptibles d'être plantés avant l'hyver, et réussissent aussi

bien que ceux qu'on transplante au printemps. En ce cas, on gagne une année, et c'est beaucoup gagner, avec un arbre qui croît vîte.

2°. Le robinier hispide, ou acacia rose, est l'objet du second article de M. Filassier. Ce n'est qu'un charmant arbrisseau, mais beaucoup moins rustique que notre robinier.

3°. Le caragan doit être l'acacia de Sibérie, ou l'*arbre au pois* des Russes. M. Eckleben, intendant des jardins de l'impératrice de Russie, avait fait dans le temps une sorte de réputation à cet arbre, dont les pois sont une très-bonne nourriture pour les hommes et les animaux : on les apprête de mille manières; on peut en faire du pain, et jusqu'à des omelettes. On sème ces pois comme le grain ordinaire, avec la différence qu'on ne prend que la trentième partie des semences du caragan. Enfin, M. Eckleben prétend qu'on peut, au bout de six ans, en retirer des récoltes continuelles pour les hommes et pour les bestiaux. Malheureusement, ces merveilles ne sont pas aisées à vérifier en France, où les robiniers-caragans ne sont pas encore communs, ni même, à ce qu'il paraît, complettement acclimatés. Ils méritent que l'on s'occupe de les

multiplier. Ils paraissent assez rustiques, ne sont point épineux comme le robinier, et peuvent présenter, dans leurs feuilles et leurs siliques, une ressource économique extrêmement intéressante. Si ces arbres deviènent plus communs parmi nous, nous serons redevables de l'introduction d'un végétal aussi utile aux amateurs de botanique, qui l'ont semé et cultivé par curiosité. Les jardins d'ornement et les serres des amateurs sont ainsi des dépôts, où va puiser l'agriculture. Mille essais inutiles sont richement payés par une seule plante qui ajoute aux substances dont l'homme tire les moyens de satisfaire à ses besoins.

Cultivateurs, je le répète, rendez grâces aux botanistes, et apprenez à voir dans le jardin des plantes le magasin de vos ressources et l'entrepôt universel du règne végétal.

Les aspalathes, les féviers peuvent venir un jour en concurrence utile avec le robinier. Celui-ci même a des espèces propres aux pays chauds, et qui rendraient aux colonies de la Guyane et des Antilles un service aussi important que celui que le robinier peut rendre à nos forêts d'Europe. Le *bois noir*, dont parle si bien le zélé Cossigny dans ses *Mémoires*

*pour la restauration et l'amélioration des Colonies*, leur présente, en effet, les mêmes avantages que nous offre le robinier dans sa prompte croissance, et l'utilité variée de ses feuilles et de son bois. Combien d'autres trésors recèle sûrement encore le beau jardin du muséum d'histoire naturelle ! Et qu'il est nécessaire d'étendre sa correspondance avec des jardins analogues dans toutes les parties de la république française, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique ! N'oublions pas que le café, venu de l'Arabie, puis du jardin des plantes, couvre et enrichit les montagnes des colonies américaines, tandis qu'en France nos montagnes de l'Auvergne et des Vosges sont nourries à leur tour par une solanée qui vient de l'Amérique.

## N° V.

*De l'utilité et de la culture de l'Acacia robinia.* Par le citoyen Dettmar-Basse, de la Société libre d'Agriculture du département de Seine et Oise. Dédié aux Cultivateurs.

Il y a long-temps qu'on se plaint en France de la dépopulation des forêts. Les coupes en sont devenues plus fréquentes depuis la révolution; si l'on ne se hâte de les compenser par des plantations nouvelles, on est à la veille d'éprouver un renchérissement considérable de cette denrée, et bien d'autres inconvénients résulteraient pour les campagnes du manque d'abris, par le trop grand dégarnissement des forêts. Il importe d'obvier à ce mal, d'y trouver un remède sûr, facile et prompt, et je vois ce remède dans la culture de l'*Acacia Robinia*. Cet arbre, qui réussit dans

les terrains les plus ingrats, et qui pousse avec une rapidité vraiment extraordinaire, offre un bois convenable à tous les usages. C'est un Français nommé *Jean Robin*, qui le premier le fit connaître à l'Europe, en 1601, et c'est pourquoi Linné l'a surnommé *Robinia*. Cet arbre a fixé depuis l'attention d'un grand nombre d'écrivains français et étrangers; mais malgré les titres de recommandation qu'ils lui ont justement donnés, il semble que l'acacia soit resté, du moins dans les environs de Paris, un arbre de pur agrément, tandis que les Germains se sont appliqués à en tirer le plus grand produit en en formant des forêts, seule manière de lui procurer tout le développement dont il est susceptible.

Les connaissances que j'avais acquises des intéressantes qualités de cet acacia, me déterminèrent il y a deux ans, d'en semer dans un domaine que je possède à quatre lieues de Paris, neuf livres de graine, que j'avais en grande partie re-

cueillie dans mes propriétés : j'eus lieu d'en être content ; mes acacias, semés en floréal, avaient atteint, à la fin de fructidor suivant, la hauteur de trois à quatre pieds. Cette présente année, j'ai planté dans un terrain très-pierreux dix à douze mille de ces tiges venues de semences, elles ont réussi au-delà de mes espérances ; ces plants, qui n'ont encore que dix-huit mois, ont sept, huit, et jusqu'à dix pieds de hauteur. Ceux de semence de cette année ont déjà trois à quatre pieds ; je me ferai un plaisir de les montrer aux amateurs.

Voici la manière de procéder pour cultiver cet arbre avec succès.

Pour en semer la graine, il faut choisir le terrain le meilleur, le défoncer jusqu'à la profondeur de deux à trois pieds, et le bien ameublir.

On ne sème ensuite que lorsque la terre a acquis la température de chaleur de la fin de floréal.

Pour faciliter le développement de la

semence, on la fait tremper pendant vingt-quatre heures dans l'eau avant de la répandre; on aura soin de ne la pas trop couvrir de terre, un quart de pouce suffira. Au bout de six à neuf jours, on voit paraître la jeune plante, qui porte deux petites feuilles.

Quelques jours après la semaille, on commence à arroser le semis le matin; et lorsqu'il n'y a plus de gelée à craindre, on arrose de préférence le soir; on a soin, en même temps, de le purger des mauvaises herbes, qui étoufferaient immanquablement les jeunes plantes.

A la fin de fructidor, où les acacias sont assez ordinairement parvenus à la hauteur de trois ou quatre pieds, on cesse de les arroser, afin de leur donner le temps de devenir ligneux.

Dans le commencement de brumaire, on couvre les jeunes plants d'une couche de feuilles sèches d'un pied d'épaisseur, pour défendre contre le froid, leurs racines qui sont tendres, et lorsque ces

feuilles sont affaissées, on les recouvre d'un second lit de même épaisseur, et par ce moyen, on peut se flatter de tout conserver.

Au printemps suivant, les plus fortes tiges peuvent déjà être transplantées au lieu de leur destination définitive; les plus petites attendent l'autre printemps; et en faisant cette transplantation, il faut avoir soin de conserver intacte la racine pivotante, particulièrement lorsqu'on les destine à former la haute futaie.

J'ai fait planter mes acacias en quinconce, à cinq pieds de distance l'un de l'autre et en tout sens. J'ai fait semer dans les intervalles des lentilles, dont la récolte m'a remboursé mes frais de semailles et de plantation.

M. *Medicus*, de Manheim, s'est rendu célèbre par ses observations sur l'acacia; les ouvrages qu'il a publiés en allemand sur cette culture, méritent d'être connus en France : je me propose d'en publier quelques extraits dans un second

numéro. Pour la plus grande instruction des amateurs, je vais donner quelques extraits des principaux auteurs qui ont écrit sur cette matière (1).

*Miliers allgemeines Garten Lexicon.*
1768.

L'acacia atteint en Amérique une hauteur très-considérable; son bois est fort estimé, soit à cause de sa dureté, soit parce qu'il n'est point sujet à être attaqué par les insectes, soit en raison de sa belle couleur jaune marbrée, soit enfin parce que son écorce et ses racines sont douces, sucrées et pectorales comme la réglisse.

A Boston, dans la Nouvelle-Angleterre, qui est la première ville où les Anglais s'établirent, la plupart des maisons sont bâties avec ce bois, et les char-

(1) L'auteur donne d'abord l'extrait du mémoire de M. Reinhard, imprimé à Bordeaux. On peut voir le mémoire même, inséré ci-dessus, N° II, page 96.

pentes en sont encore aussi bonnes que lorsqu'elles étaient neuves. Cet arbre, lorsqu'il est jeune, croît si vîte, qu'en peu d'années il atteint la hauteur de huit à dix pieds. Il n'est pas rare que cet arbre fasse des pousses de six à huit pieds dans un seul été. Ces arbres sont très-beaux quand ils sont couverts de leurs grappes de fleurs blanches, et ces fleurs répandent dans tous les environs une odeur qui ressemble à celle de la fleur d'orange.

Quand on veut avoir des Acacias de semence, il faut les faire semer sur un quarré de terrain léger, sur la fin du mois de mars ou dans le commencement d'avril. Si la terre où on les sème est bien exposée au soleil, ils lèveront cinq ou six semaines après, sans exiger d'autre culture que d'arracher les mauvaises herbes qui pourraient étouffer les jeunes plantes. Elles peuvent rester dans ce quarré jusqu'au mois de mars suivant, alors on les transplante.

## *Krohne Nachricht von der Acacia.* 1770.

L'Acacia mérite sûrement tout notre intérêt, et d'être cultivé, parce que cet arbre se rend pour ainsi dire éternel, car chaque racine produit de nouveaux rejetons. Sa fleur paraît au mois de mai, et sa semence cachée dans des gousses, atteint sa parfaite maturité, sous la forme d'un petit rein noirâtre, à la fin d'octobre. Alors, si la saison le permet, on peut encore la semer en automne, sinon dans le mois d'avril suivant. Il faut que le terrain soit bien préparé, et quand on sème en droite ligne, il faut ne couvrir le semis que d'un demi-pouce de terre tout au plus.

La graine semée en hyver lève au printemps, quinze jours avant celle qu'on a semée au commencement du printemps; cependant, j'ai remarqué que les petits arbres de mars ne le cèdent en rien à ceux qui proviènent des semailles

d'automne, et au bout d'un an les uns sont aussi forts que les autres; ainsi on peut employer indifféremment les deux manières.

J'ai vu de ces arbres de cinquante à soixante ans, qui avaient déjà vingt-quatre à trente pouces de diamètre, et trente-six à quarante pieds de hauteur.

On peut cultiver l'acacia de trois manières.

1°. En grands arbres, qui donnent par la suite le meilleur bois de charpente, et qui sont aussi bons pour faire des planches. On assure même qu'ils peuvent donner un bois excellent pour construire des vaisseaux, et qui vaut mieux que le bois de chêne;

2°. On peut les planter comme les saules, dans des prés, et les couper tous les cinq et six ans, afin d'en faire des échalas pour les pois et les haricots.

Si on veut s'en servir de la première manière, il faut rappeler au lecteur que lorsqu'on veut laisser croître les acacias

en grands arbres, il ne faut pas les planter à plus de quatre à cinq pieds de distance. Quoique les acacias devienent de grands arbres qui ne le cèdent ni en hauteur, ni en force, ni en bonté, aux chênes, et qu'ils les surpassent plutôt par leur rapide croissance, cependant il faut avoir la précaution de les planter le plus serré possible. De cette manière, ils ne poussent pas de trop longues branches de côté, leur tronc devient plus droit, et ils ne sont pas tant exposés à être cassés par les grands ouragans. Car il peut très-bien arriver que le vent casse les branches les plus solides de cet arbre, lorsqu'elles ne sont défendues par rien, et fende le tronc jusqu'à la racine; et c'est ce qu'on peut aisément éviter, en les plantant très-près les uns des autres.

En établissant une pareille pépinière, il faut avoir soin qu'elle soit abritée du côté du couchant et du côté du nord contre les ouragans, par un bois fort, grand et épais.

La seconde manière de les planter dans les pâturages et les prés comme des saules, a aussi beaucoup d'avantages. Dans ce dernier cas, il faut les planter à huit ou dix pieds de distance, et ainsi il en faut trois à quatre cents sur un arpent. Je conseille de ne planter ces acacias que quand ils auront deux pouces de diamètre et cinq à six pieds de hauteur, afin que les animaux qui paissent sous leur ombrage ne puissent les endommager d'aucune manière en mangeant leurs branches ou en les déracinant. Ces acacias, lorsqu'ils sont plantés comme il faut, donnent en peu d'années un intérêt suffisant en échalas, et comme leur bois est excellent pour les cercles des tonneaux, et autres choses, ils sont préférables de beaucoup aux saules dans les pâturages et les prairies (1).

---

(1) Je n'approuve point la plantation de l'acacia dans les prairies, parce qu'elles deviendraient bientôt des forêts. ( *Note du cit. Dettmar* ).

La troisième manière de cultiver les acacias est de les couper à fleur de terre pour s'en servir de bois à brûler. Cette dernière manière serait excellente pour les pays qui manqueraient de bois à brûler. Car, 1°. ils croissent très-vîte; 2°. ils font beaucoup de nouvelles pousses toutes les fois qu'on les coupe, et 3°. ils se multiplient singulièrement par leurs racines dont chacune devient un arbre séparé.

Ainsi, il ne faut planter qu'un acacia sur chaque toise quarrée, ce qui se peut faire lorsque les arbres ont trois ans. Lorsqu'ils ont cinq à six ans, on les coupe trois pouces par-dessus la terre avec beaucoup de précaution; on défriche le terrain qui les environne; chaque tronc pousse, au printemps suivant, de longues branches, trois ou quatre à la fois, et même un plus grand nombre, lorsqu'ils ont été bien soignés, et dans la même année ils atteignent une hauteur incroyable; de manière qu'à la troi-

sième ou quatrième coupe il y en a prodigieusement. Lorsqu'on coupe les racines autour d'un arbre, il pousse tout de suite beaucoup d'arbres de ces raeines coupées, ce qui fait un profit immense. Il est inutile de dire qu'il faut préserver ces plantations des bestiaux qui pourraient ronger les branches basses et endommager les troncs ; tout le monde sait qu'il est indispensable d'avoir cette précaution dans toutes les plantations.

Les acacias profitent dans un bon et dans un mauvais terrain, avec la différence qu'ils deviènent et plus forts et plus beaux dans un bon.

*Duroy Baumzucht.* 1772.

On peut aisément élever des acacias de semence ; et ils deviènent très-hauts dès la première année. Cependant, on les multiplie ordinairement en transplantant les pousses qui ne manquent jamais de sortir de la racine lorsque le terrain est défriché. La remarque du cit. Mil-

ler à ce sujet, qu'un arbre élevé d'une pousse ne devenait pas si haut qu'un arbre de semence, a été vérifiée par l'expérience. Il faut que chaque amateur observe bien la place où il veut les cultiver, si c'est dans un jardin ou dans un bois. Un arbre de pousse abîmerait absolument un jardin, pendant que dans un bois il serait excellent, parce qu'il en augmenterait considérablement l'épaisseur par les pousses qui sortent de ses racines. L'acacia supporte assez bien le froid de notre climat ( Brunswick ). Seulement, dans les hyvers très-rudes on a des exemples, dans la Basse-Saxe, que des acacias ont gelé. Mais cette même année tous nos arbres du pays ont gelé pareillement. Chaque terrain leur convient, mais dans le bon ils croissent beaucoup plus vîte. Ils peuvent y devenir hauts de quarante-cinq pieds. Miller même porte leur hauteur à soixante pieds. Cette extrême vîtesse à croître est très-remarquable, et se peut ai-

sément vérifier par l'expérience. L
tronc devient inégal, et dans de grand
ouragans il se casse souvent de grande
et fortes branches : circonstance inévi
table à tous les arbres qui croissent vîte
On peut juger de la vitesse avec laquell
cet arbre, lorsqu'il est coupé, forme d
nouvelles pousses, par le fait suivant
j'avais coupé des troncs d'acacias, et dan
l'année suivante ils avaient fait des re
jetons qui atteignirent encore la même
année une hauteur de quatre à cinq
pieds, et qui avaient en bas plus d'un
pouce d'épaisseur; et une preuve que
le bois avait parfaitement mûri, c'est
que pendant l'hyver rude qui suivit cette
expérience, ils n'ont point gelé. Aucun
de nos arbres du pays n'est capable de
pousser si vîte. Ainsi, dans les lieux où
le bois manque, la culture de cet arbre
serait d'une grande utilité, vu que son
bois donne une chaleur bien plus forte
que tous ceux qu'on connaît jusqu'à pré-
sent, ce qu'on a reconnu en brûlant une

même quantité de branches d'acacias et d'ormes, et l'avantage a été du côté du premier. Voici comment on est venu à faire cette expérience. De pauvres paysans auxquels on avait permis de ramasser le bois mort des acacias, en chauffèrent leurs fours, mais le bois donnait tant de chaleur, que le pain aurait infailliblement brûlé si on n'avait pas laissé refroidir le four.

On a remarqué que les feuilles de l'acacia sont toujours exemptes d'insectes : circonstance qui augmente encore le prix de cet arbre.

*Menchs Verzeignis der auslaendischen Baeume.* 1785.

Quoique l'acacia soit un habitant des pays chauds de l'Amérique septentrionale, cependant on l'a cultivé et étendu jusqu'au quarante-troisième degré de latitude nord, sans qu'il ait perdu les qualités précieuses qui le distinguent des autres arbres, c'est-à-dire la bonté

de son bois et la rapidité de sa croissance. Aujourd'hui, on l'a tant cultivé en Amérique, et on en fait un si grand cas, que, sans le témoignage des insulaires, on ne le prendrait jamais pour un arbre étranger. Ainsi, l'arbre croît dans l'Amérique septentrionale depuis le trente-neuvième jusqu'au quarante-troisième degré de latitude nord, très-vîte et très-droit. Lorsqu'il vient de semence, et qu'il est planté épais, il atteint la hauteur de soixante à quatre-vingt pieds, et une épaisseur de deux à trois pieds. Des rejetons enracinés, puis transplantés, fournissent aussi des arbres épais; mais ils n'atteignent jamais la hauteur des premiers. L'acacia n'a point de racine principale (1), mais quantité de racines secondaires très-fortes, qui, dans un terrain léger, passent à un ou deux pieds sous la surface de la terre, et qui

(1) Cela est vrai des rejetons, mais l'acacia de semence a une racine pivotante.

ont beaucoup de petites racines subalternes. Ces racines paraissent tirer leur nourriture plutôt d'en-dessous que d'en-haut, parce que le foin et les fruits qui croissent sur ces racines n'en souffrent point du tout.

Les habitants de l'Amérique septentrionale prétendent que lorsqu'on transplante des acacias semés, si l'on prend bien garde de ne pas les endommager, ils ne feront pas de rejetons; mais aussitôt que les racines sont endommagées, ils poussent, par tout où les racines se sont étendues, des milliers de rejetons qui croissent aussi très-vîte, mais qui ne deviènent pas si hauts que ceux qui sont cultivés de semence. On remarque la même chose, lorsqu'on transplante des rejetons dont la nature est de rejetonner, et qui, pour cette raison, ne peuvent pas servir à border les champs, les prés et les chemins.

Lorsque l'écorce est ôtée du bois, il

n'est sujet ni à la pourriture, ni à être rongé par les vers.

Il est peut-être le seul bois dans le monde, qui réunit à une vîtesse extraordinaire de croissance, la finesse et la force d'un arbre des pays chauds. C'est un présent de la providence pour les pays tempérés. L'acacia est un de ces arbres si rares qui, dans vingt-huit ou trente ans, donnent déjà des troncs qui ont un pied d'épaisseur, et qui, par conséquent, sont bons pour la charpente et les ouvrages de menuiserie. D'ailleurs, il est très agréable pour un cultivateur de pouvoir jouir des soins et des peines qu'il s'est donnés. Il serait utile de multiplier en Allemagne la culture de cet arbre par des prix d'émulation, et de le rendre plus commun. Son utilité est plus diversifiée que celle d'aucun autre arbre connu.

Pour bâtir dans l'eau, ou pour faire les fondements d'une maison, il n'y a

pas de meilleur bois ; il est de même excellent pour les tourneurs, et les troncs les plus minces servent à faire des colonnes dans les murs, et des clôtures, des canaux pour l'eau, et quantité d'autres choses dont le détail serait trop long ici. Le bois mort sert à brûler, et donne une chaleur plus forte et plus longue que le bois dont on s'est servi jusqu'à présent.

L'acacia est un des arbres pour lesquels l'Américain du nord a le plus d'estime ; il le soigne, il s'occupe beaucoup de sa culture, et le plante en petits bois, en allées ; on s'en sert aussi pour enclore des champs et des prés ; mais on le cultive particulièrement pour se servir du tronc, lorsqu'il a atteint une épaisseur d'un pied ; les acacias, lorsqu'ils sont plantés près les uns des autres, montent extrêmement ; pour prévenir cela, les américains leur coupent la cime, lorsqu'ils ont atteint une hauteur de quarante pieds, ce que cet arbre com-

porte aussi bien que le saule, et alors le tronc grossit. Les branches d'un arbre coupé croissent si vîte, que tous les quatre ans on peut recommencer la même opération, sans que le tronc, qui augmente toujours d'épaisseur, en souffre.

Quoique suivant le systême américain, le bois petit ne serve pas à brûler, et qu'ils ne coupent leurs arbres que pour en augmenter la grosseur, cependant cette manière serait préférable à beaucoup d'autres dans quelques parties de l'Allemagne.

L'acacia croît sur chaque terrain passable, avec la différence que sa croissance s'opère plus vîte, et qu'il devient plus beau dans un terrain bon, humide et léger. Il croît aussi dans un terrain sec, mauvais et sablonneux, pourvu qu'on y mêle un peu de terre ordinaire. Enfin, il n'y a aucun terrain bon ou mauvais, où il puisse croître un arbre aussi estimé et aussi bon que l'acacia.

*Ehrhart Beytraege zur Naturkunde.*

1787.

Je compare l'acacia au platane, et trouve que le premier croît encore plus vîte. Son bois, qui est dur et ferme, est particulièrement bon pour faire de belles tables, des chaises, des armoires, etc; mais cet arbre est plus utile lorsqu'on s'en sert pour brûler, parce qu'alors on peut le faire couper tous les trois ans. On peut aussi s'en servir comme des saules; alors on le coupe tous les deux et trois ans. Sa culture est très-facile et meilleure de semence. Cette semence commence à être récoltée et vendue dans ce pays ( Hanover ), et il est par conséquent bien facile de s'en procurer. Il n'est pas nécessaire que le terrain soit très-bon, pourvu qu'il ne soit pas trop sec. Cependant tout le monde peut facilement penser que l'acacia, ainsi que toutes les autres plantes, vient mieux et plus vîte dans un bon terrain.

*Burgsdorff* ( 1 ) *Anpflanzung der einheimischer und fremder Holzarten.*

DE L'ACACIA QUI FLEURIT BLANC.

Pour avoir de grands arbres utiles, il faut planter les petits acacias levés de semence dans des quarrés de bonne terre, mêlée avec de la terre de bruyère, et situés au midi, où le vent de l'ouest ne peut les atteindre ; parce que, à cause de leur crue hardie, ils sont sujets à être facilement cassés. La meilleure distance de pareils arbres, est celle de six pieds. J'ai planté tout un district de plus de mille pieds d'acacias, qui viènent étonnemment bien. On choisit toujours le printemps pour le moment de la transplantation, parce qu'étant plantés en automne, ils souffrent ordinairement du froid pendant l'hyver.

---

( 1 ) Auteur des ouvrages les plus estimés pour la partie forestière.

Lorsque l'on veut faire une plantation de cet arbre, on peut se servir avec beaucoup d'avantage des jeunes arbres d'un an, et les mettre tout de suite dans la plantation, sans passer par la pépinière.

Cette méthode est excellente sur-tout lorsqu'on veut s'en servir de bois à brûler ; dans ce cas, il n'y a pas de meilleur bois au monde. Cela devient un vrai trésor par la suite, et fera l'ornement de nos forêts, si seulement cette culture parvient à être plus connue et plus étendue.

Je recommande à mes lecteurs la description qu'ont faite Duroy et Wangenheim de cet arbre qui est mon favori. Quant à mon précepte pour les multiplier, il est fondé sur l'expérience et est appuyé par de nombreux essais.

### *Manière de cultiver les acacias, par Burgsdorff.*

Il faut faire tremper la semence de

cet excellent arbre pendant trois jours, la sécher et la semer dans les lignes droites qu'on aura tirées : il faut la couvrir avec un quart de pouce de terre. Lorsqu'il fait un temps sec, il faut l'arroser doucement. De cette manière, les jeunes plantes paraissent bientôt, et ont le temps de grandir avant que le froid se fasse sentir. Dans le printemps on les tient toujours humides ; après, ce n'est plus nécessaire, afin qu'ils puissent achever de pousser. Au printemps suivant on les transplante, avant le développement des feuilles, dans l'endroit le plus bas de la pépinière, à un pied de distance. Dans peu d'années ils atteignent une grande force, et alors ils sont bons à être transplantés en plein vent. Suivant mes expériences, il est inutile de les repiquer dans la pépinière, et on peut sans danger les mettre tout de suite en plein vent.

*Humphrey Marshall Beschreibung wildwachsender Baeume.* 1788.

*Robinia Acacia.* Pour se faire une idée de l'utilité étendue que donne la culture de cet arbre bienfaisant, je renvoye mes lecteurs à l'agréable description que le patriote de Vangenheim en fait, et souhaite que tous les braves germains s'occupent de sa culture avec autant de zèle que cet excellent homme met à recommander la sienne.

Il n'y a pas d'arbre qui puisse être loué sous tant de rapports que celui-ci; car tout est réuni chez lui pour lui mériter une des premières places dans nos jardins, devant nos barrières et dans nos bois. Il réjouit plusieurs de nos sens à-la-fois, et nous donne le chauffage qui est une des plus grandes necessités de la vie, en beaucoup plus forte quantité que tout autre arbre connu. Et ce bois, si nécessaire, ne le cède à aucun autre en bonté. Qu'il me soit permis de

faire connaître ses qualités précieuses, et de les détailler ici.

Il croît dans tous les terrains, quoiqu'il viène mieux dans un sol gras que dans un maigre et sablonneux. Son terrain primitif semble devoir être bon,. léger, mais un peu humide, car j'ai vu plusieurs arbres de cette espèce venir parfaitement bien au bord d'un fleuve, pendant que d'autres arbres paraissaient être des nains en comparaison d'eux. Il ne faut pas tirer de ce fait la fausse conséquence que ce seul terrain leur convient. Même un mauvais terrain sablonneux est forcé de leur donner sa substance, et lorsqu'on est forcé de l'y planter, il y devient même plus utile que tout autre bois.

M. Ehrhart, à Hernhausen, m'a montré, au commencement de la belle allée de tilleuls qui conduit d'Hanover à Hernhausen, une haie d'acacias nouvellement plantée, qui était déjà passablement fermée, et qui avait fait l'année précédente

des pousses de plus de treize pieds de longueur. Mais le terrain près d'Hanover et près de cette allée, est gras et non sablonneux. Il se plaît dans notre climat aussi bien que nos arbres insulaires, résiste à un grand froid, et ne souffre de la gelée que lorsque nos arbres les plus durs sont entièrement gelés.

On peut le regarder comme tout-à-fait naturalisé chez nous, parce que ses graines y mûrissent. Il croît si vîte qu'il faut le voir pour le croire. On peut à peine distinguer la crue d'un acacia coupé depuis quelques mois, de la crête d'un autre arbre. Il pousse, dans un terrain qui lui convient, des branches de quatre, cinq et même six pieds de longueur, qui, l'hyver suivant, sont déjà en état de supporter un grand froid. Le docteur Duroy a trouvé des branches d'un an qui avaient déjà un demi-pouce et même un pouce d'épaisseur. Il est vrai que je n'en ai pas vu de cette force, mais les miennes que j'ai montrées à des culti-

vateurs étaient cependant beaucoup plus longues que toutes celles des autres arbres. On n'a qu'à couper une branche du milieu pour se convaincre de ce fait.

L'orsqu'on élève l'acacia de semence, ou qu'on plante un jeune arbre élevé de semence, il pousse tout droit sans faire des rejetons par les racines, au lieu qu'un arbre coupé à terre pousse tant de rejetons que ses racines s'étendent, et ses petits rejetons gardent la même vertu. Le cultivateur doit bien remarquer cette différence; car, si on voulait prendre des rejetons pour faire des allées ou pour planter devant des maisons, dans des basses-cours, des prés, ou dans des champs, ils gâteraient ces places; au lieu que si on a l'intention de faire beaucoup de bois à brûler, ou des échalas et autres choses pour l'utilité, alors les acacias de racine seront meilleurs, parce qu'en huit ans on peut déjà couper le bois, et qu'après cela, il n'exige plus ni soin ni attention.

Une autre qualité précieuse de cet arbre, c'est qu'il se laisse couper ses branches comme le saule, ce qui se peut faire à chaque distance de la terre, et se répéter tous les trois ou quatre ans. Le tronc n'en souffre rien; il ne devient ni creux, ni cassant; au contraire, il augmente en force; car, après dix ou onze années, on en peut déjà faire des planches de dix à onze pouces de largeur.

Les branches servent à des usages très-variés, soit dans les jardins, soit pour faire des haies, soit pour brûler, et en général, elles sont d'une grande utilité dans un bien de campagne.

A Villeginis, ce 8 brumaire an 9.

---

# NOTE

## *Du cit.* François ( de Neufchâteau ), *sur l'article précédent.*

A la suite de cette feuille, le cit. Dettmar-Basse a placé une liste de différents auteurs, la plupart allemands, qui méritent encore

d'être consultés, selon lui, sur la culture et les usages du robinier. Il paraît inutile de transcrire ici cette liste, moins complette du moins pour la partie française, que celle qui se trouve dans la section de ma lettre sur l'histoire du robinier ( page 15 de ce recueil ). Voici ce que je crois devoir y ajouter.

Le catalogue des auteurs du cit. Dettmar-Basse commence avec justice par *Jean Robin*, dont il indique un ouvrage de botanique, sous la date de 1602. Mais il existe de Robin plusieurs autres ouvrages, et nous devons à sa mémoire de rapporter ici tout ce qu'a recueilli la patience infatigable de Bômer, dans son livre immense sur la bibliographie de l'histoire de la nature.

1°. Le premier livre de Robin est écrit en latin. C'est un *Catalogue des plantes indigènes et exotiques qui se cultivent à Paris.* 1601 *in*-12. Comme ce catalogue a eu plusieurs éditions, ce livre doit être le même que celui que je cite, sous la date de 1623 ( page 8 du présent recueil ), et au titre duquel figure aussi Vespasien Robin.

2°. Un autre ouvrage est en français, avec ce titre curieux : « Le Jardin du roi Henri IV,

» ou Recueil de fleurs gravées par Pierre Val-
» let, et décrites par Jean Robin ; » avec une préface, et un catalogue de quelques plantes étrangères qu'il avait apportées, en 1603, de Guinée et d'Espagne. ( Paris, 1608, in-folio. )

3°. On a aussi une histoire des plantes, traduite du latin, « augmentée de plusieurs plantes
» venues des Indes, lesquelles ont été prises
» et cultivées au jardin de M. Robin ». ( Paris, 1619, in-12. )

Le célèbre Haller donne un peu autrement le titre de ce dernier livre. Voici comme il l'indique dans sa bibliothèque botanique, page 677 :

« Histoire des plantes aromatiques, augmen-
» tée de plusieurs plantes venues des Indes,
» lesquelles ont été cultivées au jardin de
» M. Robin, herboriste du roi. Paris, 1619. »

Le cit. Fischer, bibliothécaire à Mayence, vient de donner en allemand une histoire du Muséum d'histoire naturelle. Un des premiers savants qni honorent ce muséum, mon illustre collègue au Sénat et à l'Institut, le cit. Lacépède, m'a fait connaître cette histoire. J'y ai trouvé quelques détails sur les deux Robin, Jean et Vespasien. Je vois que le premier avait de Henri IV une pension de 400 livres,

avec le titre d'herboriste du Roi, et j'avoue que je suis fort aise de voir le nom de Henri IV lié ici avec l'histoire du robinier, comme il l'est glorieusement à celle de l'agriculture par la dédicace d'Olivier de Serres, et par le plaisir que ce prince prenait à se faire lire, pendant des heures entières, le Théâtre d'agriculture (1). Ces traits sont dignes de l'ami de Sully. J'aurai occasion de lui rendre ailleurs un hommage plus étendu.

On traduit en français cette histoire allemande de notre muséum. Je desire qu'on puisse y faire mieux connaître nos premiers botanistes, Jean et Vespasien Robin. Le célèbre Haller ne dit sur Jean Robin que ce que j'ai cité moi-même, d'après Vigneul Marville ( page 7 du présent recueil ).

---

( 1 ) Cet intéressant ouvrage, vient d'être réimprimé et remis en français ; 4 gros vol in-8°. avec le portrait d'OLIVIER-DE SERRES, Prix 25 fr. Il se trouve aux mêmes adresses.

## N°. VI.

*RAPPORT ANALYTIQUE, fait par A-D-J-B Challan, au nom de la commission des bois, plantations, vergers et pépinières, chargée d'examiner un ouvrage du citoyen Dettmar-Basse, ayant pour titre : De l'utilité et de la culture de l'acacia.* (Société d'Agriculture de Seine et Oise. 25 nivôse an 9.)

---

Le mémoire du cit. *Dettmar-Basse*, notre confrère, que vous avez renvoyé à votre commission, ne présente point un nouveau systême d'aménagement et de conservation des forêts, mais des notions fondées sur son expérience et sur celles de ceux qui l'ont précédé, relatives à la culture d'une espèce d'arbre que l'auteur propose de propager dans les terrains qui ne seraient pas susceptibles d'une culture plus avantageuse. Le citoyen *Basse* est si persuadé que l'arbre

auquel il donne des soins, mérite d'être multiplié, qu'il joint à son mémoire, l'offre d'un encouragement en faveur de celui qui aura le plus de succès dans cette entreprise.

L'arbre de prédilection du cit. *Basse*, est le *Robinia Pseudo-acacia*, connu depuis le commencement du dix-septième siècle. Il ne faut pas s'en étonner; sa végétation rapide, son port grand et varié, l'odeur suave de ses fleurs, dont la blancheur éclatante se détache sur le verd tendre de ses feuilles, ondulant mollement à l'extrémité de ses pédoncules auxiliaires, sont autant de particularités propres à le faire remarquer. Mais ce n'est point sous le rapport de l'agrément qu'il est cultivé par le citoyen *Basse;* il est surpris même que, jusqu'à présent, ce soit presque sous ce seul aspect qu'il ait, dans ce pays, été considéré par ceux qui l'ont le plus employé. Puis, gémissant sur la dévastation des bois, il redoute, avec

raison, la cherté des combustibles, et sur-tout l'aridité des terres privées de ces rideaux de verdure, qui, par leur ombre, leur hauteur et leur masse, répandent au loin la fraîcheur, attirent et fixent les nuages, et opposent une résistance à la fureur des vents, en même temps que leur enceinte sert de réservoir aux eaux, d'où elles s'écoulent ensuite pour former ces fleuves qui circulent sur la surface du globe pour l'avantage du commerce, après avoir arrosé la pente des montagnes, les plaines et les prairies.

Si l'homme avait le temps d'attendre, si tous les sols étaient propres à toutes espèces de semence, le citoyen *Basse* préférerait sans doute les bois les plus robustes; mais les besoins pressants forcent à courir à des remèdes prompts. En user d'ailleurs, n'empêche pas de cultiver concurremment les espèces qui promettent des ressources dans l'avenir : le produit de ceux qui sont moins lents, permettra

de respecter leur jeunesse, et préviendra ces coupes anticipées qui annoncent l'extrême besoin ou l'extrême prodigalité.

L'auteur du mémoire propose donc de créer des forêts d'acacia, et il s'appuie de l'exemple donné par les germains; il croit même que c'est *le seul moyen de leur procurer tout le développement dont ils sont susceptibles*. En effet, c'est dans les forêts que tous les bois acquièrent le plus d'élévation, à cause de leur pression latérale; c'est dans les forêts qu'ils deviènent plus gros, parce que leur solitude les préserve du croissant de l'élagueur et de la main du passant; que là, dominant sur une vaste enceinte, ils pompent autant de substance qu'ils en ont besoin, sans égard pour les germes que la nature prodigue autour d'eux; ainsi c'est la fécondité du sol qui en détermine le nombre, et non la symétrie comme dans nos jardins.

Plus jaloux d'être utile que de s'approprier l'honneur d'avoir instruit ses concitoyens, notre confrère donne les extraits des ouvrages de ceux qui ont écrit sur ce genre de culture. Nous allons vous rendre compte de ces extraits et de l'usage qu'il en a fait.

J'usqu'à présent, il paraît que le citoyen *Basse* s'est occupé plus particulièrement des semis. Dans le premier paragraphe, il instruit de ses travaux et annonce ses succès. Il commence par défoncer le terrain de 6 à 9 décimètres ( 2 à 3 pieds ); après l'avoir rendu bien meuble, il attend que la terre ait acquis une température convenable : la fin de floréal est la saison qu'il indique comme la plus propre à semer dans notre climat.

Cependant il a fait tremper la graine vingt-quatre heures dans l'eau, pour attendrir l'enveloppe testacée et gonfler le perisperme. C'est sans doute pour empêcher que l'un et l'autre ne se des-

sèchent et accélérer la végétation, qu'il continue les arrosements quelques jours après qu'il a confié ses semis à la terre, d'abord le matin, lorsque les gelées sont encore à craindre, puis de préférence le soir, lorsqu'elles ne donnent plus d'inquiétude : le peu de terre dont il recouvre la semence rend cette précaution indispensable, puisqu'à peine les a-t-il recouverts de 6 à 7 millimètres d'épaisseur ( ou un quart de pouce ). Il est inutile de dire qu'il a arraché les mauvaises herbes pour que les jeunes plants n'en soient pas étouffés.

Ce semis, fait à la fin de floréal, avait poussé au commencement de fructidor, de 9 à 12 décimètres ( 3 à 4 pieds ) : c'est alors que l'on cessa de les arroser, pour qu'ils pûssent prendre une consistance ligneuse avant l'hyver.

Peut-être avec moins d'arrosements qui ont prolongé l'état herbacé des plants, n'aurait-on pas eu besoin de les couvrir de feuilles en brumaire. Ils auraient

poussé moins vîte la première année; mais davantage la seconde, ce qui serait revenu au même; et quoique mon expérience à cet égard, soit moins étendue que celle du citoyen *Basse*, je puis assurer que j'ai semé des acacias, sans autre soin que celui que l'on prend pour les arbres forestiers ordinaires, et que mes plants vigoureux n'ont point gelé. Je fais note de cet essai, parce que moins un arbre exigera de soins, plus il sera facile de déterminer l'homme de la campagne à le cultiver; elle se rapproche d'ailleurs de celle rapportée par le citoyen *Basse*, par laquelle on apprend qu'en 1768, à la nouvelle Angleterre, on fit semer avec succès, sur un carré de terre légère, des acacias qui réussirent sans autre culture que d'arracher les mauvaises herbes.

D'après l'essai fait par le citoyen *Basse*, qui a transporté les plus forts sujets au printemps suivant, on voit que, dans la courte révolution d'une année,

il a semé et replanté ce que l'on ne peut guère espérer d'aucune autre espèce d'arbre.

Les acacias qu'il a enlevés de la pépinière, ont été placés en quinconce, environ à 17 décimètres de distance ( 5 pied ), avec la précaution de conserver les pivots : précaution essentielle, surtout lorsque l'on veut faire une futaie. Les intervalles ont été utilisés par un semis de lentilles, dont le produit a indemnisé des frais de pépinière et de plantation.

Ici s'arrête le citoyen *Basse* : il a l'espoir du succès, et il continue de cultiver ; mais pour déterminer les autres à suivre son exemple, il recueille, en différents lieux, une suite prolongée d'expériences : d'abord à Bordeaux. Celles qui ont été publiées en 1766, offrent une série de quarante années; celui qui en est l'auteur ne se borne pas à multiplier son plant par le semis ; il le propage encore par drageons, fa-

culté que l'acacia possède à un dégré étonnant, à cause de ses racines qui tracent et s'étendent au loin : il suffit pour cela de labourer autour de l'arbre, ou bien faire ce que les pépiniéristes appèlent une *mère*, en coupant un acacia sur sa racine ; alors, du tronc ainsi que des racines, il sort des rejets qui peuvent devenir autant d'arbres : sur un seul sujet, il obtint plus de 500 boutures ; et, ayant répété la même expérience sur 30 acacias, elle produisit plus de six mille rejets.

Ce qui doit en outre être remarqué, c'est qu'après avoir fait arracher ce plant et disposé ce terrain pour le mettre en vignes, au printemps suivant, le même nombre reparut sans qu'aucun cep de vigne eût pour cela manqué : ce qui prouve que dans cet arbre tout est vie jusqu'au moindre filament. L'on doit toutefois observer que les sujets, qui résultent de ce mode de multiplication, tracent davantage que ceux qui pro-

viènent de semis lorsque l'on en a conservé le pivot ; que, par conséquent, ils sont moins propres à mettre en avenues, ou dans un terrain cultivé, mais excellents pour faire un fouré.

Jusqu'à présent nous avons suivi les développements de l'acacia, pour ainsi dire dans son enfance ; il faut maintenant le considérer après qu'il a obtenu son plus grand accroissement et aux époques intermédiaires. Si l'arbre arrive sans accident jusqu'au dernier terme, il croît, s'élance et rivalise les plus grands arbres. On en a vu dans les allées du Luxembourg, qui avaient les mêmes dimensions que les ormes et les marroniers ornant ce jardin. Mais si le vent brise sa tête altière, bientôt il répare cet accident auquel il est sujet ; et, s'il ne s'élève plus aussi haut, il n'en grossit pas moins, sa tête s'élargit et devient plus touffue. On peut se convaincre de cette vérité, dans l'Orléanais, où l'on trouve des acacias presque à toutes les

portes; on peut en voir sur les rives de la Seine, au dessus du jardin des plantes, qui, fort vieux et malgré les mutilations de toute nature, qu'ils ont éprouvées, ont encore des rameaux pleins de vie et de la plus grande projection.

Ce qu'un accident fait quelquefois, l'observateur des environs de Bordeaux le fait à dessein.

En 1730, il avait planté douze acacias; il les fit couper en 1740, et fit faire, du bois qui en provint, toutes sortes d'ustensiles; en 1750, nouvelle coupe, répétée encore en 1762; et les bois furent employés aux mêmes usages.

Si donc l'on étête cet arbre à des époques plus rapprochées, on se procurera des pousses dont la rapidité sera telle *qu'en deux mois*, dit l'auteur, *ils avaient poussé des branches qui donnaient plus d'ombre qu'auparavant*. A cet égard je puis assurer que j'ai des acacias qui, ayant été rompus par les glaces et recoupés, m'ont donné, la pre-

mière année, des pousses de plus de 3 mètres ( 12 pieds ).

C'est de cette prompte végétation que l'auteur, extrait par le citoyen *Basse*, conclut que l'on peut facilement en faire des haies autour des champs, en laissant croître les pousses les plus droites pour faire des arbres, et laissant les autres s'étendre de manière à ce que les coupes annuelles rendent la haie plus touffue et plus impénétrable.

Mais est-il bien vrai que la prompte végétation donne cette faculté ?

Une haie doit être considérée comme division d'agrément, ou comme clôture de sûreté ; si c'est division d'agrément, les nombreux drageons que l'acacia pousse sur ses racines, sur-tout quand il est souvent recepé, s'étendront, nuiront à la propreté des allées, et dérangeront les alignements.

Si c'est pour clôture de sûreté qu'on l'emploie, les pointes herbacées des jeunes pousses n'auront point acquis assez

de consistance pour qu'on les redoute au passage; on ne peut pas les entrelacer comme l'on fait des mespilus ou aubépins; parce que, loin d'être flexibles, elles sont très-fragiles : si on les laisse grossir, elles perdent leur qualité épineuse, et la clôture n'est plus d'aucune défense.

Si c'était enfin pour ceindre un terrain cultivé, l'exemple cité précédemment, de la vigne qui fut inondée de jeunes plants, ne serait pas propre à exciter celui qui veut tenir son terrain exempt de plantes étrangères.

Malgré la prompte végétation de l'acacia, il ne faudrait peut-être pas non plus assurer, comme l'a fait un auteur allemand, qu'il vient plus vîte que le platane; et ce, sans donner les dimensions comparatives. J'oppose à cette assertion un acacia et un *acer-negundo*, plantés il y a quinze ans dans un même terrain, et environ à 7 mètres l'un de l'autre (24 pieds) : tous deux ont eu

une végétation vigoureuse et brillante; mais l'*acer-negundo* a acquis 9 décimètres de tour, et l'acacia n'en a que six et demi : l'érable est aussi plus élevé.

Mais cette objection ne diminue pas de beaucoup les avantages que l'on peut tirer de la culture de l'acacia; et, comme l'a démontré le citoyen *Basse*, c'est sur-tout en masse de bois qu'il peut servir à regarnir les bois clairs et spécialement ceux de châtaignier : car on a remarqué que ces deux espèces ne se nuisent point. Ainsi, lorsque l'on ne pourra pas regarnir, en provignant les châtaigniers, ce qui serait préférable sous tous les rapports, on peut augmenter le fouré par l'acacia. Cependant, malgré les dispositions que l'acacia a de s'allier avec d'autres espèces, et même de permettre l'établissement des hautes futaies et des taillis sur un même sol, l'auteur préfère, avec raison, d'établir chaque culture sur un terrain séparé.

A ces diverses propriétés de l'acacia ne doit-on pas joindre celle de son feuillage qui, n'étant point attaqué par les insectes, et étant d'une nature légumineuse, peut faire un excellent fourage, pourvu qu'on le laisse flétrir un peu avant que de le donner aux bestiaux, ainsi que l'on fait pour les luzernes et les bourgognes ? Pourquoi aussi ne serait-il pas question ici de la propriété des racines de l'acacia ? Elles ont la saveur de celles de la réglisse, et peuvent être employées aux mêmes usages par l'habitant des campagnes. Ce sera une ressource dans ses maladies.

Je pourrais enfin ajouter que le *Robinia Pseudo-acacia*, n'est pas le seul qui prène un grand accroissement dans notre climat. Celui connu sous le nom de *triacanthos* ou *gleditsia* a acquis de même et en aussi peu de temps, de la hauteur et de l'étendue, et son semis a été suivi d'un égal succès ; j'en ai planté deux il y a environ quatorze

ans, qui ont 11 mètres et plus ( 33 pieds et plus ) d'élévation, et 18 centimètres de diamètre ( 7 pouces ). Dans le jardin de feu notre confrère *Costel*, il y en a deux, plantés à peu-près dans le même temps, qui sont parvenus à une hauteur fort grande, mais moindre que les miens, et j'attribue cette différence à la médiocrité du sol.

Par ce qui précède, l'on a vu tout ce qui est relatif à la végétation de l'acacia, et à sa culture; il reste à considérer ses produits, comme bois de construction, comme pouvant servir aux ouvrages de menuiserie et de tour, et enfin comme bois de chauffage.

Il est certain que plus un bois est pesant et dur, plus il a de solidité : sous le rapport de ces deux qualités, l'acacia tient à-peu-près le milieu entre le chêne et l'orme, les deux meilleurs bois d'exploitation connus dans notre département. S'il a plus de dureté apparente que le chêne, c'est qu'il a moins de fi-

bres ; et, comme il a peu ou point d'aubier, il est à l'abri de la piqûre des vers, sur-tout lorsque l'on a enlevé son écorce qui est fort sujette à pourrir.

A Boston, dans la nouvelle Angleterre, première ville où les Anglais s'établirent, la plupart des maisons sont bâties avec ce bois, et les charpentes sont encore aussi bonnes que si elles étaient neuves. Il est à présumer cependant qu'elles ont peu de portée, car ce bois n'étant point élastique, il est difficile de croire que l'on puisse lui en donner autant que l'on en donne aux poutres et aux solives de chêne. Cet inconvénient toutefois n'en est un que pour les grands monuments : encore l'art, depuis *Philibert Delorme*, peut trouver, dans la coupe de la charpente, des moyens de se passer des pièces de longueur.

Le menuisier, à plus forte raison, employera l'acacia ; puisque, comme nous l'avons dit, il a l'avantage de n'avoir point d'aubier, et de grossir en

vingt-cinq ou trente ans, assez pour donner des planches de la largeur de 3 décimètres et plus ( 1 pied ) : s'il en reste de plus étroites, elles feront d'excellents merrains.

La couleur brune qui se substitue au jaune jaspé de verd que ce bois a, étant nouvellement travaillé, donnera aussi aux meubles un aspect qui pourra plaire.

C'est spécialement aux ouvrages de tour qu'il est très-convenable, à cause de sa finesse et de sa dureté qui le rendent susceptible du poli. On en fait d'excellentes roulettes, des mortiers pour piler différentes matières, soit à la cuisine, soit à la pharmacie, des boëtes pour mouiller le tabac, et autres meubles d'un usage particulier. Le tronc de l'acacia n'est pas la seule partie utile ; un des auteurs cités par le cit. *Basse*, prétend que l'échalas que l'on fait avec les plus fortes branches, est de toute durée ; il assure en avoir retiré de terre au bout de dix ans, qui étaient

aussi sains que la première année qu'ils avaient été plantés. Cette propriété supposée à ce bois de n'être pas facilement atteint par l'humidité, le lui fait considérer comme pouvant suppléer le chêne, dans les pilotis, conduites d'eau, et autres ouvrages souterrains. Mais on ne peut se dissimuler que cette citation est en contradiction avec les instructions d'un homme célèbre, *Duhamel*, qui dit au contraire *que le faux acacia pourrit aisément à l'humidité*. Ce qu'il dit, je l'ai éprouvé : le terrain dont je suis propriétaire est souvent inondé; et je me suis apperçu que la pourriture gagne promptement, non seulement les pieus de ce bois que j'ai employé, quelle que soit l'époque de leur coupe, mais encore qu'elle fait périr des sujets vivaces et très-vigoureux.

Après avoir employé tout le bois sain à la construction et à d'autres usages, il reste à voir ce que l'on peut faire des fragments du tronc et des branches;

ils seront destinés au chauffage ; la chaleur du feu qui en résultera, comparée à celle de l'orme qui donne un des feux les plus ardents, lui sera de beaucoup supérieure. L'auteur rapporte à cet égard, une expérience due au hasard. De pauvres gens auxquels on avait permis de ramasser des bois morts d'acacias, en chauffèrent leur four, et il est bon de remarquer que jamais le bois mort ne donne autant de chaleur que le bois coupé sur le vif; néanmoins la chaleur fut si forte a quantité égale, que l'on fut obligé de laisser refroidir le four avant que d'enfourner le pain qui aurait brûlé sans cette précaution ; d'où il suit que l'on pourrait en tirer un très-grand parti en le livrant au charbonnier, et que sa culture serait bien préférable à celle du marseau et autres bois tendres dont on fait si souvent usage.

Votre commission, en rendant compte des essais et de la proposition du citoyen *Basse*, a eu à se garantir de l'enthou-

siasme qu'inspire un ouvrage dicté par un esprit qu'anime l'amour de ses semblables ; et les doutes qu'elle vous a soumis, ont dû vous prouver combien elle desire le succès d'une expérience aussi importante. Ces doutes mêmes ont dû vous convaincre de la nécessité non seulement de la tenter, mais de la multiplier ; l'on peut même assurer d'avance que, quels qu'en soient les résultats, il y aura toujours de l'avantage à cultiver un arbre qui réussit dans les terrains médiocres comme dans les bons, et dont la prompte végétation le rend intéressant dans les pays peu couverts de bois, ou dans ceux où ils ont été détruits.

C'est spécialement dans les plaines sablonneuses et découvertes, qu'il conviendrait d'essayer ce genre de plantation ; il les garantirait de l'ardeur du soleil, y appèlerait les pluies et les rosées, et y créerait une nouvelle terre végétale.

Sous ces divers rapports, votre Commission pense que le travail du citoyen

*Basse*, doit être accueilli par la Société; et que l'offre qu'il fait de contribuer aux progrès de cette culture par un encouragement, doit lui mériter toute sa reconnaissance. Mais en même temps votre Commission est convaincue que ce ne serait pas atteindre le véritable but, que d'engager à faire des semis et des plantations dans les terres propres à d'autres cultures; c'est pourquoi elle vous propose de rédiger le programme de la manière suivante.

---

## PROGRAMME

### *Du prix pour l'an XI, sur la culture de l'Acacia.*

La Société d'Agriculture du département de Seine et Oise, persuadée que la disette des bois est un malheur qu'il faut prévenir par tous les moyens que la culture peut offrir;

Convaincue également qu'il n'y a point

de terrain dont ont ne puisse obtenir des produits, avec des soins, en choisissant le genre de plant qui lui est propre, croit devoir seconder les vues du citoyen *Dettmar-Basse*, qui, par ses essais personnels, a reconnu l'utilité et la prompte végétation du *Robinia Pseudo-acacia*; et qui, desirant en étendre et en perfectionner la culture, a offert une somme de *cent francs*, à l'effet, par la Société, d'en disposer en faveur de celui qui contribuerait le plus à la multiplication de cet arbre. En conséquence, la Société déclare que la somme de *cent francs*, sera accordée au cultivateur qui, en messidor an 11, montrera la plus grande étendue de terrain médiocre, non habituellement cultivé, ou seulement couvert de broussailles mal venantes, ou en mauvais bois, converti en bois essence d'acacia provenant de semence.

Cette étendue devra être au moins, de 25 ares ( 50 perches ).

Le prix sera décerné à celui qui offrira les résultats les plus avantageux, dans le terrain de moindre qualité.

Les concurrents seront tenus, avant d'entreprendre leur culture, d'en faire la déclaration à un des membres ou associés résidant dans le canton, qui en instruira la Société; lequel choisira et invitera deux notables cultivateurs, de constater avec lui la situation du terrain et sa nature, et les autres circonstances qui déterminent le propriétaire à le planter.

Seront également suivies et constatées les opérations relatives au semis, à la plantation et à la culture.

Pareille visite aura lieu lorsque les bois seront venus, et l'état en sera constaté avant le 15 prairial, suivant le mode qui sera indiqué par la Société.

# REMARQUE

## *Du cit.* François ( de Neufchâteau ), *sur le programme précédent.*

La société d'agriculture de Versailles, a pris le seul moyen de propager très-promptement la culture du robinier, en faisant de cette culture l'objet d'un concours spécial. Que l'on en fasse autant dans chacun des départements, et l'on peut espérer de voir bientôt le robinier multiplié comme il doit l'être. J'ai indiqué plus haut, ( pag. 81 de ce recueil ), les primes qu'il faudrait proposer sur ce point. Je donne plus d'extension aux objets du concours, même pour le seul robinier ; mais il est d'autres arbres dont il serait aussi utile de répandre l'espèce, et de propager la culture.

J'ai ouvert, dès l'an V, la carrière de ces concours. Le 22 fructidor, de cette année, je publiai le *programme des encouragements accordés aux citoyens qui feront des plantations* : on peut y recourir. (1)

---

(1) Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours, et autres actes publics émanés

J'apprends, en ce moment, qu'un arrêté des Consuls, rendu dans le même esprit, invite à présenter des courbes pour la marine, et assure à ceux qui les offriront le dédommagement de leurs avances. Le robinier, bien cultivé, est un des arbres les plus propres à remplir cet objet, avant qu'il soit très-peu d'années : voyez ci-dessus, ce qu'en dit M. St. Jean de Crèvecœur, (pag. 138 et 150). Cet arrêté est un des actes du gouvernement consulaire, qui va plus droit au but qu'on doit se proposer en France, de tirer, de la France même, les bois propres à sa marine. Combien n'avons-nous pas de landes et de terrains perdus ! combien de sommets déboisés, qui pourraient se couvrir d'arbres de toute espèce, fournir à nos constructions navales et civiles, et préserver la république du malheur effrayant de manquer de bois quelque jour ! Gloire au héros, que cette idée paraît avoir frappé ! Puissent, à sa voix, nos forêts renaître plus dignes de lui !

*Sylvæ sint Consule dignæ !* ( VIRG. Ec. )

---

du cit. François (de Neufchâteau), pendant ses deux exercices du ministère de l'intérieur, tom. 1 in-quarto, pag. XXXV. (*A Paris, chez Rondonneau.*

## N°. VII.

*OBSERVATIONS en faveur de l'Acacia de Robin, par le cit.* Muller, *ancien cultivateur.*

Si la révolution a dévasté les forêts en France, la guerre a produit en Allemagne le même effet funeste. Là, d'immenses quantités de bois ont servi aux vaines fortifications des Autrichiens; la grandeur du mal a fait sentir la nécessité du remède. On a eu recours aux acacias. Les plantations de cet arbre se sont étendues jusques dans les contrées que le fléau de la guerre n'avait pu atteindre; ainsi la hache des Autrichiens a secondé en Europe le succès d'une production américaine, aussi bienfaisante dans son genre que la pomme de terre.

Le cit. *Dettmar-Basse* vient d'appeler l'attention des cultivateurs sur l'utilité de l'acacia. Ses excellentes observations ne laissent aucun doute sur les qualités vraiment précieuses de cet arbre. Fugitif de France, où l'on ne plante encore que pour la décoration de nos parcs, il a enrichi les forêts de la Germanie ; qu'il s'établisse dans les nôtres ! profitons de l'expérience des nos voisins ! C'est du jardin botanique de Paris que leur sont venues les premières graines de l'arbre de Robin.

L'exposé du cit. *Basse* et le catalogue qui y est joint, nous font voir combien d'auteurs, particulièrement en Allemagne, se sont appliqués à encourager la culture de l'acacia. Ces écrivains, hommes expérimentés, pour la plupart cultivateurs, ou employés à l'administration des forêts, ont traité leur sujet avec des connaissances pratiques ; circonstance qui doit prévenir en faveur de leurs idées, et en commander la lecture.

Mais en France comme ailleurs, les bons ouvrages et les bons avis, en fait d'économie rurale, ne parvienent que difficilement à la connnaissance de simples agriculteurs. Ils n'aiment pas à lire ; et lorsque le hasard leur met un écrit entre les mains, on les voit d'avance portés à rejeter comme des rêves tout ce qui ne répond pas à leurs habitudes et à l'usage reçu de leurs pères. Ce n'est qu'à l'aide des faits et à l'aide des résultats mis devant leurs yeux, et par une expérience de plusieurs années, qu'on réussit à vaincre l'opiniâtreté de leurs préjugés. Cette vérité incontestable devrait engager les grands propriétaires, les curés et tous les hommes instruits qui habitent la campagne, à se livrer à la semence de l'acacia et à en répandre les jeunes plants, ou en propager la connaissance par tous les moyens qui sont à leur disposition. C'est de cette manière qu'en peu d'années la France

verrait dans son sein pousser des forêts nouvelles.

Le cit. *Dettmar-Basse* mérite de la reconnaissance, non seulement par rapport à l'instruction salutaire qu'il vient de publier, mais sur-tout pour avoir prêché d'exemple. Il a couvert le premier un vaste terrain de l'arbre dont il a si bien plaidé la cause. J'ai voulu me convaincre, par le témoignage de mes yeux, du succès de son entreprise. Rendu à *Villeginis*, le propriétaire m'a fait voir, de la manière la plus obligeante, sa plantation qu'on ne peut se lasser d'admirer; elle est d'une venue surprenante.

Comme pendant mon séjour chez l'étranger je me suis également occupé de cette partie, j'ai fait quelques expériences qui pourront servir à fortifier celles déja exposées par le cit. *Basse*. Je les publie dans le dessein de répandre la connaissance de l'acacia, d'en faire appré-

cier les qualités intéressantes, et afin d'encourager les cultivateurs à s'emparer de la richesse immense et toujours croissante de ses produits annuels ; on me permettra de suivre dans mes notes l'ouvrage déjà cité : *De la culture et de l'utilité de l'acacia Robinia*, etc. *in*-8°. (Voyez ci-dessus, n°. V, p. 204.)

### I. *On se plaint du dépouillement des forêts.*

Depuis trois ans les petites-affiches nous annoncent, jour par jour, les progrès de ce dépouillement, sur-tout sensible aux environs de Paris. Il n'en faut pas accuser les seuls acquéreurs des biens nationaux ; le malheur des circonstances, le gros intérêt de l'argent, l'impossibilité de s'en procurer à un prix quelconque, ont forcé les anciens propriétaires à faire ressource de tout. Leurs forêts en offraient ; on les a coupées en totalité ou par parties. Cette dévasta-

tion continuera jusqu'à ce que l'argent soit redescendu à un taux honnête. La facilité de *vendre à réméré*, moyen sûr de ruiner et les propriétaires et les propriétés, mérite de trouver une place parmi les causes dévastatrices des forêts.

Il faut les replanter, non seulement pour donner de l'abri aux campagnes, mais aussi, et cela n'est pas moins important, pour améliorer l'air et le climat en général. L'on sait combien les émanations des arbres sont favorables à la végétation des autres plantes, aux animaux et à l'homme ; que les arbres attirent l'humidité si nécessaire à la culture ; qu'ils nous défendent contre la violence des vents. Il nous suffit d'observer que les bois corrigent l'air lorsqu'il est corrompu. Eh bien, de tous le arbres que je connaîs, il n'en est aucun qui possède cette qualité au même degré que l'acacia ; ses feuilles poussent en abondance, ne *souffrent aucun in-*

*sècte*, et conservent leur fraîcheur lorsque celles des autres arbres se fanent par la chaleur. Agréable à la vue, rafraîchissant par son ombre, l'acacia répand, dans le temps de la floraison, un parfum délicieux, soulageant, et dont les malades éprouvent la plus heureuse influence. Plus odorant qu'une forte orangerie, un bois de quelques milliers d'acacias embaume l'air à une distance *inconcevable*. C'est donc un moyen sûr de purifier l'air, que de planter des acacias ; toute une forêt composée de ces arbres sera un véritable bienfait pour les environs qui se trouveraient à portée d'en jouir.

### II. *L'acacia vient dans les terrains les plus ingrats.*

J'ai vu près d'Alzenau (1), pays de Mayence, une superbe plantation d'a-

(1) A Emmerichshof.

cacias, faite dans un sablon tout-à-fait stérile et mouvant comme de la poussière. Malgré ces inconvénients, on a trouvé moyen de le fixer à l'aide même des racines de l'arbre. Pour défendre la plantation contre les injures du vent, elle a été entourée de fossés et de haies. Le baron *Benzel*, auteur de cet établissement, a fait arroser les jeunes plants avec de l'eau de fumier, et couvrir d'engrais le pied de chaque plante. C'est ainsi qu'on est parvenu à fertiliser ce terrain ingrat, au point qu'il rapporte aujourd'hui à son propriétaire actuel un revenu de 20,000 francs. Voilà sûrement un exemple encourageant; les soins et les dépenses qu'il a coutés sont, je crois, très-richement récompensés.

### III. *L'acacia offre un bois convenable à tous les usages.*

Le bois d'acacia est préférable sous tous les rapports. La chaleur qu'il donne

surpasse de beaucoup celle du bois de hêtre et de chêne, réputés les meilleurs bois à brûler; il mérite de leur être préféré en cette qualité. Voici une remarque qui ne paraîtra point inutile : passé l'espace d'un à trois mois après la coupe, et suivant le temps sec ou humide qu'il fait, le bois d'acacia durcit tellement à l'air, qu'on n'en peut fendre la bûche qu'avec le dernier effort; la hache de l'ouvrier y cède souvent. Aussitôt après la coupe, au contraire, le bois de sapin n'est pas plus aisé à tailler que l'acacia; on fera bien de s'arranger en conséquence.

La plantation de l'acacia en haute futaie, pour nous procurer du bois à brûler, est sûrement un article de première nécessité. Le besoin ne regarde pas seulement nos ménages, mais plus d'une branche d'industrie, telle que les rafineries à sucre et à sel blanc, les salines, les tuileries, les verreries, les manufactures à porcelaine et à faïence etc.

Enfin il faudrait former des plantations à la proximité de toutes les fabriques, dont le succès demande non seulement du bois à brûler, mais sur-tout du bois à bon marché.

Un second point de vue dans la plantation de l'acacia en haute futaie, c'est d'en faire *du charbon*. Le charbon ordinaire ne donne que le quart de la chaleur de celui-ci. L'ouvrier des forges qui fait usage de l'acacia, ne l'ignore pas : lorsqu'il en emploie plus d'un quart de la quantité des charbons ordinaires, son fer se trouve brûlé ou calciné.

Si nous voulons établir en France de grandes forges, améliorer celles qui existent déjà, exploiter nos mines et seconder enfin toutes les entreprises qui dépendent du besoin des charbons et du bois à brûler, il faut absolument former des plantations d'acacias en haute futaie.

Pour en tirer des charbons et du bois à brûler, on fait une coupe tous les

six ou sept ans. Il est essentiel de disposer dès le commencement la plantation de manière à en avoir six à sept coupes consécutives. La coupe faite, le terrain doit être rasé; il ne faut y laisser ni arbre, ni arbuste, dont l'existence nuirait à la nouvelle levée.

On peut se convaincre de la justesse de cette observation par l'exemple de la plantation de *Villeginis*. Le cit. *Basse* y a laissé subsister quelques grands arbres, qu'il aurait eu regret d'abattre. A l'ombre de ces arbres les jeunes acacias ont poussé en effet, mais ils sont restés petits et languissants. Qu'on se hâte également de faire enlever le bois coupé; en nivose, au plus tard, tout le terrain doit être nettoyé, afin que rien n'empêche la nouvelle pousse.

On ne peut assez souvent répéter qu'une propriété particulière de l'acacia de Robin, est de se propager de soi-même, c'est-à-dire, qu'on n'a besoin de l'établir qu'une fois, et qu'alors la plan-

tation en est faite pour tout l'avenir. On y voit, après chaque coupe, pousser des racines tant de jeunes plants, qu'ils forment un bois épais dès la première année. On est obligé de s'y faire jour à la hache en ôtant les plants superflus, afin de n'y laisser que la quantité nécessaire pour former la nouvelle coupe. Ce procédé se renouvèle tous les ans. Les jeunes rejetons font des fagots, si l'on ne veut les planter autre part. Ces fagots seront recherchés par les brasseurs, par les boulangers, par les pâtissiers, etc. Il est de leur intérêt de s'en servir de préférence aux autres, puisqu'une moindre quantité suffira pour chauffer leurs fours.

Le propriétaire de six à sept arpents de terre peut déjà se livrer avec succès à la culture de l'acacia. Le produit d'un arpent lui procurera le bois nécessaire à son ménage.

Un troisième point de vue dans la plantation des acacias en haute futaie, est de

procurer du bois de charpente, de construction et de plancher. Dans ce cas, on attend dix ans pour en faire la coupe. A cet effet, *la plantation doit être faite absolument avec des jeunes plants de semences*; leurs rejetons n'ayant pas des racines pivotantes, ne peuvent avant ce temps donner à l'arbre la force qu'il faut pour produire le résultat qu'on se propose.

Le dernier duc de Deux-Ponts entretint une petite plantation de cet arbre dans le parc qui entoure son château, dit *le Carlsberg*, faite par son jardinier en chef, *Petri le père.* Ce citoyen m'a montré des acacias de treize à quatorze ans, qui avaient, du pied jusqu'à la cîme, au-delà de quatre-vingt pieds de hauteur de tige, tous droits, d'une belle venue, et de dix, douze à seize pouces de diamètre; je les ai vus, je les ai examinés, et le fait que je rapporte est certain. On a coupé plusieurs de ces arbres, et le bois en a été employé à faire

des meubles, des petites commodes, des chaises et même de la charpente. Ces meubles étaient de toute beauté ; ils m'ont paru supérieurs à ceux faits avec le bois du noyer, si recherché des ébénistes et des menuisiers.

Ce sera une excellente spéculation que de l'employer pour en tirer des planches. Il ne faut pas s'alarmer de la durée d'un espace de dix ans, pendant lequel se fait attendre la récolte. N'existe-t-il pas d'autres entreprises dont les résultats demandent un terme beaucoup plus éloigné? La plantation une fois faite n'exige plus d'autres soins que d'être annuellement épurée de ses rejetons superflus. Tous les deux, ou mieux encore tous les trois ans, il conviendra d'abattre les branches latérales, et d'étêter la tige, afin de lui procurer plus de force et de vigueur. Cette opération, loin d'être nuisible, est nécessaire ; elle sert à seconder le développement du tronc. Voilà donc des récoltes interme-

diaires, qui, pendant l'intervalle de dix ans, ne laisseront pas de produire un bénéfice assez considérable.

Il sera toujours plus que suffisant pour rembourser les frais qu'exige la plantation. Récapitulons ce que je viens d'exposer. On aura,

1°. Huit et neuf petites récoltes annuelles.

2°. Une plus forte tous les trois ans.

3°. La coupe générale au terme de dix ans.

Supposons qu'on ait planté *douze mille* arbres sur quatre arpents de terre; au bout de dix ans chaque arbre, pour ne rien exagérer, aura pour le moins la valeur de *six francs*, donc on tirera de toute la vente la somme de *soixante-douze mille francs*. Ce calcul est établi sur les données les plus modérées; car on pourrait le renforcer par des raisons solides, puisque parmi *douze mille pièces*, il doit s'en trouver un bon nombre dont on pourra tirer trois, six,

huit planches de *douze à trente pieds de longueur*, et qui, l'une portant l'autre, vaudraient *trois francs* la pièce, prix extrêmement modique. Il arrivera donc que plus d'un arbre vaudra *quinze*, *dix-huit* et même *vingt-quatre francs à lui seul.* Il en résulte qu'il peut arriver, et qu'il est très-probable que la somme supposée de soixante-douze mille francs sera doublée. Observons qu'à la coupe il se trouvera une quantité immense d'abattis, de bois à brûler et des fagots, dont la valeur subviendra aux faux frais, et servira à compenser les pertes et les dégâts qui pourraient avoir lieu. Il est évident que la somme de soixante-douze mille francs n'est point exagérée, qu'elle reste en-deçà de la valeur du produit réel. Je demande quelle autre espèce de culture pourrait offrir les mêmes avantages, si ce n'est l'oranger, mais qui ne convient pas à nos climats, et dont toute l'espérance peut être anéantie par une seule

gelée; l'acacia n'est point exposé à de pareils accidents. Le vent, qui est son unique ennemi, peut bien en casser des branches, et même endommager la tige; mais l'arbre en repousse avec plus de vigueur : car c'est encore une de ses vertus qu'aucune blessure ne peut le détruire.

C'est donc après dix ans de plantation qu'on est sûr d'avoir par-tout une grande richesse d'excellent bois de construction. Plus il est exposé à l'air et à l'eau, plus il durcit; et l'on peut affirmer qu'il se soutiendra pendant des siècles. J'ai vu un pont dont les palissades enfoncées dans l'eau sont d'acacia. Elles étaient devenues plus compactes que le fer. J'ai essayé d'en détacher quelque partie avec la hache, il m'a été impossible. La hache s'est usée, sans que j'aye pu réussir dans mon projet. Mais il faut lire le *Voyage de Sir John* pour se faire une idée du parti que les Américains en retirent; je ne conçois pas pourquoi et comment

le traducteur français a pu supprimer la lettre qui traite ce sujet, et qui est une des plus intéressantes de tout l'ouvrage. ( C'est le mémoire rapporté ci-dessus, n°. III, page 135. )

Il y a encore une autre manière de s'occuper de la culture de l'acacia en grand; c'est de planter simplement des rejetons distants d'un pied l'un de l'autre. On en fait des échalas, dont le débit annuel offre aussi un bénéfice sûr. On coupe ces échalas, tous les deux et trois ans. Le vigneron trouvera qu'il est de son intérêt d'en faire usage, parce qu'ils sont presqu'indestructibles; après dix ans d'emploi dans les vignes, ils paraissent encore tout neufs.

IV. *Grand nombre d'écrivains français ont recommandé la culture de l'acacia.*

Tous nos auteurs français, depuis *Chomel*, le célèbre *Valmont de Bomare*, et l'abbé *Rozier*, jusqu'au dernier compilateur du dictionnaire de jardinage,

ont parlé de l'acacia de Robin ; mais sur-tout l'auteur d'un ouvrage, devenu célèbre en Allemagne, imprimé *à Bordeaux* en 1766, cité par le cit. *Basse* (et rapporté ci-dessus, n°. II, p. 96). Les efforts de tous ces auteurs français n'ont produit aucun effet sur leur nation ; à l'exception de la plantation à *Villeginis*, il ne s'en est fait aucune grande plantation en France : on pourrait s'en étonner, si l'on ne connaissait pas l'insouciance de l'habitude. Les Germains ont mieux profité des lumières du citoyen de Bordeaux. Son écrit a été, aussitôt après sa publication, traduit en allemand par le conseiller intime du margrave de Bade, M. *Reinhard* à *Carlsrouhe*. C'est aussi lui qui le premier, en Allemagne, en a fait des expériences ; mais sa mort prématurée ne lui a pas permis de poursuivre long-temps ce qu'il avait heureusement commencé.

L'écrivain français, qui est devenu le moteur de cette nouvelle et vaste bran-

che de culture, ne s'est pas imaginé sans doute travailler plutôt pour les Germains que pour sa patrie ; il est devenu le bienfaiteur de l'Allemagne, tandis qu'une expérience de quarante années n'a pu encore lui créer des disciples en France, pas même à l'endroit qu'il a habité. Voilà les hommes ! ils rejètent souvent ce qu'ils possèdent. L'ouvrage du Bordelais est ignoré en France, on le laisse passer chez l'étranger ; et dans le midi on a besoin de bois ! Là il existe tant de terrains incultes, tant de terrains dont il est impossible de tirer autrement parti qu'à l'aide des plantations d'acacias, des mélèzes, des platanes, des bouleaux, etc. Faut-il croire qu'on ne fera encore rien, et que l'exemple patriotique d'un citoyen estimable sera perdu ? Non, il faut espérer que toute la France en sentira l'utilité.

Il serait superflu de grossir ma brochure en réimprimant, mot pour mot, tout ce que les auteurs français ont dit

d'avantageux de notre acacia. Leurs écrits, particulièrement le *Dictionnaire de Valmont de Bomare*, sont entre les mains des hommes instruits. Leur autorité assure le succès de mes idées. L'arbre dont il s'agit se trouve par-tout; il n'y a peut-être pas un seul jardin d'agrément en France, sur-tout dans les environs de Paris, où il n'en existe plusieurs. Comment se peut il donc, je le répète, qu'ayant toujours devant les yeux la végétation surprenante de cet arbre, personne ne se soit avisé d'en faire des essais? On l'admire, on se fait un plaisir de le montrer. Le propriétaire vous dit avec satisfaction: « l'arbre que vous « voyez n'a que cinq, six, sept ou huit « ans; » il se perd en louanges sur le parfum des ses fleurs; tout le monde partage son admiration, son étonnement: mais l'idée d'employer cet arbre à une plantation utile ne se présente à personne.

On peut voir de superbes acacias dans

notre voisinage, à deux lieues de Paris. Le propriétaire de *Polangis*, première habitation à gauche au bas du pont de *St. Maur*, m'a fait voir, il y a deux ans, une allée entremêlée d'acacias, qu'il a fait établir lui-même : c'est là où j'ai trouvé des acacias plantés il y avait *quatre* ans, et qui avaient cinq, six, sept et huit pouces de diamètre de tronc; depuis ce temps ils doivent avoir augmenté en vigueur. Si le propriétaire, qui possède un terrain de deux cent vingt-quatre arpents extrêmement bien situé sur le bord de la Marne, avait eu l'idée de faire une plantation en grand, il aurait triplé le revenu de son patrimoine. Je regrette que cette idée ne lui soit pas venue ; c'est un homme instruit, le cit. *de la Bertinière ;* il aurait réussi sans doute.

Le cit. *Fuchs*, libraire, hotel Clugny, rue des Mathurins, n°. 334, à Paris, peut montrer aux amateurs *deux arbres* qu'il a plantés lui-même, il y a *trois*

*ans*, dans son jardin, derrière la maison. Il y a apparence que c'étaient des plants de trois ans, venus de semences. Ces deux arbres à qui, par conséquent, je suppose l'âge de six, quoiqu'ils ne soient en place que depuis trois ans, ont acquis une hauteur de trente pieds, et ont *huit* pouces et plus en diamètre. Si on les coupait, le tronc donnerait trois ou quatre bûches de hauteur ordinaire, dont on pourrait fendre la plus grande partie en deux bûches: ainsi chaque arbre fournirait sept à huit bûches, sans les fagots. Le cit. Fuchs se fera un plaisir de les faire voir aux amateurs.

### V. *Manière de cultiver.*

Il n'y a rien à ajouter quant à la manière de cultiver l'acacia, enseignée par le citoyen *Dettmar-Basse*; elle est précise, sûre et conforme à toutes les expériences : mais il me sera permis de rapporter quelques observations in-

dispensables pour garantir le succès de la culture, puisque des personnes absolument inexpérimentées pourront s'en occuper.

Je les invite d'abord à suivre exactement l'instruction qu'on trouve aux pages 5 et 6 de l'exposé *de l'utilité et de la culture*, etc, et de ne pas s'en écarter.

Il faut qu'on *sache qu'une forêt d'acacias doit être plantée*, c'est la *conditio sine quâ non.* Il ne faut donc pas s'aviser de jeter la graine sur un vaste terrain, comme on fait communément lorsqu'on sème les autres bois des forêts ; il importe, au contraire, de choisir le meilleur terrain et le mieux préparé de son enclos, et lui confier ses semences. On fait des rigoles extrêmement légères, afin que la graine ne soit couverte que d'un demi-pouce ; ces rigoles, tracées en ligne droite, sont chacune séparée de l'autre par un intervalle de deux à trois pouces, afin que la plante puisse être sar-

clée, sans que les jeunes plants soient endommagés par les personnes chargées de ce travail. Il faut ôter les mauvaises herbes tous les huit jours au moins, et c'est pour faciliter ces soins qu'on fera bien de former plusieurs planches plutôt que de donner au-delà de quatre pieds de largeur.

Le cit. *Dettmar-Basse* a montré un exemple d'économie très-heureusement imaginé, et qui mérite d'être suivi. Pour ne pas perdre de terrain, et en même-temps pour retrouver ses déboursés, il a semé des lentilles dans les interstices de chaque planche ; ce qui procure par-dessus le marché un utile abri aux jeunes acacias, cassants et fragiles dans leur premier temps.

*Il faut commencer par de petits essais*, même lorsqu'on a l'intention de former une grande plantation ; ce ne serait rien gagner que d'en prodiguer la semence, puisqu'on ne trouverait pas assez de bras, ou qu'on s'exposerait à

des frais énormes pour planter l'année suivante toute une forêt à la fois. On ne perd rien à commencer en petit ; c'est au contraire le meilleur procédé à suivre. En ne plantant chaque année qu'une partie, on acquiert de l'expérience, et l'on couvre insensiblement tout le terrein désigné pour la plantation. La coupe commence à la première portion, lorsque la dernière vient d'être achevée.

Il faut avoir soin que les jeunes plants encore herbacés ne soient pas mangés par les limaçons qui en paraissent très-friands. Je n'ai connu cet ennemi qu'à mes dépens ; ils m'ont mangé une fois toutes mes semailles. Pour leur défendre l'accès de la planche, on fera bien de l'entourer de cendres, qu'il faut soigneusement renouveler après la pluie.

Les *lapins* et les *lièvres* ne doivent pas non plus en approcher. Qu'on fasse également attention aux *moutons* et aux *vaches*, qui ne dédaignent pas cette nourriture.

La pépinière des acacias de semence doit être exposée au soleil, en plein air, loin des grands arbres, dont l'ombre lui serait nuisible; mais elle a besoin d'être garantie contre les vents du nord.

Il faut se garder d'élever près des semailles d'autres plantes qui doivent bien monter, par la même raison que les arbres.

On arrose tous les jours; mais si l'on arrosait avec de l'eau de fumier une ou deux fois par mois, on en verrait des merveilles.

Vers l'automne, il est absolument nécessaire de couvrir la couche de feuilles *sèches*, afin de défendre les jeunes plants contre la gelée. Ces feuilles doivent être recueillies au printemps et pendant l'été, et séchées sous des hangards et dans des greniers; il est indispensable qu'elles soient sèches, afin que par leur humidité elles ne deviènent pas nuisibles aux jeunes plants.

Lors de la transplantation, on ne fait

pas de différence entre les fortes tiges et celles qui sont plus faibles ; on transplante tout à la fois : vouloir laisser dans la pépinière les moindres tiges, jusqu'à l'année suivante, me paraît inutile.

## VI. *Sur la manière de les planter.*

Il faut des bras pour cette opération. Ce n'est cependant pas un si grand ouvrage que de planter douze à quinze mille pieds dans une année et avec peu de monde. Dix personnes sont en état de planter jusqu'à la concurrence de cinquante mille arbres, si le terrain en est bien préparé. Les trous se font d'avance. On peut y employer les moments de loisir, depuis fructidor jusqu'en nivose au plus tard.

La manière la plus convenable est de les planter en quinconce de six pieds.

VII. *Quelques précautions à observer.*

Jamais il ne faut planter de l'acacia dans des jardins destinés à la culture des légumes, des fleurs en terre, ou des orangeries en plein vent. Ses racines sont indestructibles, elles se prolongent horisontalement jusqu'à soixante pieds et quelquefois davantage. Par-tout où la racine se trouve blessée, elle pousse des rejetons, et bientôt on aura une forêt là où l'on ne voulait qu'un jardin. Il y a sur cela des observations intéressantes dans les écrits estimables qu'a publiés M. *Medicus*, dont on ne peut pas assez recommander la lecture, et qui m'a donné les instructions sur cette culture. Il faut donc consacrer à l'acacia un terrain qui lui soit exclusivement destiné, et où il lui est libre de se propager à volonté.

Les semailles et les plantations d'automne seront presque toujours dangereuses à cause des gelées. Je ne puis

les conseiller ; mais sous un ciel plus doux que le nôtre, il est possible qu'on y réussisse : là-dessus je manque d'expérience.

## VIII. *Observation supplémentaire.*

Les acacias sont encore bons pour en faire des haies vives ; on les plante en ligne droite à la distance d'un pied, la première année. La seconde année on les croise et on les greffe l'un sur l'autre, en laissant seulement à chaque dixième arbre la liberté de se lever. On enfonce dans la terre les cimes des neuf autres, pour augmenter le nombre des racines, et pour serrer et fortifier davantage la haie. En peu d'années celle-ci deviendra impénétrable. On peut greffer aussi sur le dixième arbre, destiné à servir de haute futaie, et cela ne lui nuira pas.

Ces arbres destinés à monter forment un coup-d'œil très-agréable.

Il est nécessaire d'entourer les haies

d'un fossé, afin que les bestiaux n'en approchent pas. Voilà tous les soins qu'elles exigent; elles valent un mur, et ne demandent pas des frais de réparation. ( Voyez ci-dessus, pages 63 et 160. )

IX. *Quel est le terrain le plus convenable à sa croissance?*

Il croît également dans tous les terrains secs ou humides; mais le terrain le plus propre pour accélérer la croissance et le développement de l'acacia est celui qui se trouve entremêlé de tourbe. La tourbe est sa vraie couche; il y fait des merveilles.

La France possède de grandes étendues de pays où ce terrain se trouve en abondance, et où il manque absolument de culture : ce sont des marais abandonnés. Que les propriétaires des marais ouvrent donc les yeux! S'ils lisent, s'ils réfléchissent, ils se hâteront d'imiter l'exemple que vient de leur tracer un de leurs

concitoyens. Ils s'enrichiront d'un fonds qui ne leur rapporte aujourd'hui rien ; et en accroissant leur fortune, ils rendront en même-temps le climat qu'ils habitent plus salubre. Il faut s'empresser de faire du bien à son pays, lorsqu'on peut en faire en même-temps à soi-même.

---

## REMARQUE

### *Du cit.* François ( de Neufchâteau ), *sur les numéros* V, VI *et* VII.

J'ai dit que je ne ferais point de notes sur ces numéros. Leurs auteurs sont vivants : Je ne puis que louer leur zèle, et adopter surtout la conclusion remarquable du cit. Muller.

## N°. VIII.

*Le Robinia*, ( art. extrait de l'art de planter et d'orner les campagnes ), *ouvrage Anglais, en deux volumes, in* 8°., ( 1796 ).

---

Linneus, classe et ordre, *Diadelphie Decandrie.* Chaque fleur renferme dix mâles et une femelle ; les mâles sont divisés en deux parties, à leur base.

On en compte de neuf espèces, dont cinq viènent très-bien dans ce climat.

1. *Robinia pseudo-acacia* : l'acacia, ou l'acacia à deux épines, à feuilles tombantes; il croît dans la partie septentrionale de l'Amérique.

2. *Robinia hispida* : l'acacia à petites épines, grand arbrisseau à feuilles tombantes ; il croît en Amérique.

3. *Robinia caragana* : le caragana, arbrisseau à feuilles tombantes ; originaire de Sibérie.

4. *Robinia frutescens* : l'aspalathe, arbrisseau à feuilles tombantes, originaire de Sibérie et de Tartarie.

5. *Robinia pygmæa* , *l'aspalathe* nain , petit arbrisseau à feuilles tombantes, originaire de Sibérie.

1. L'acacia ordinaire, ou l'acacia à deux épines s'élève à la hauteur de 35 pieds et quelquefois plus. Ses branches sont couvertes d'une écorce douce, tirant sur le pourpre, et armées de fortes épines qui sont placées sur les boutons : chaque bouton, sur-tout des jeunes et vigoureux rejetons, est généralement gardé par deux de ces épines, l'une placée d'un côté, et l'autre à l'opposé. Les branches sont fragiles ; en été, lorsque les feuilles couvrent l'arbre, ces branches sont souvent rompues par les bourasques du vent. Les feuilles poussent très-tard dans le printemps ; mais elles in-

demnisent du temps perdu, par leur superbe feuillage. Ces feuilles sont pennées, et les plus belles de celles qui sont composées ; leur couleur est d'un beau vert, et comme il y en a neuf ou dix paires placées sur le long du pétiole avec une impaire, la feuille entière paraît très-large, et l'arbre entier, en étant ainsi orné, a une belle et noble apparence dans le temps même où il n'est encore qu'en feuilles ; mais cet arbre est dans sa plus grande beauté, quand il est en fleurs, car ces fleurs sortent au mois de juin, en longs bouquets suspendus ; elles sont de l'espèce des papilionacées ; leur couleur est blanche, et lorsque l'arbre fleurit, sa cime s'en couronne d'une manière très-agréable : quelques-unes de ces fleurs paraissent entièrement, d'autres encore à demi-couvertes par les fleurs flottantes, qui alternativement les montrent et les cachent. Quand il vient un courant d'air, les fleurs elles-mêmes en reçoivent une nouvelle beauté, par

le balancement qu'elles en contractent ; mais cet agrément n'est pas le seul , la nature leur a accordé un parfum très-agréable , qui , vers le soir , ou après une petite pluie , embaume l'air à une certaine distance , de sorte qu'elles ne manquent pas de plaire à ceux qui s'en approchent , et ne manquent jamais de flatter quelqu'un des sens.

Il est malheureux que cette fleur dure si peu ; elle est remplacée par des cosses. Les différentes variétés de cette espèce , sont l'*inodore* , celui dont *la gousse est piquante* , le *couleur de rose* , l'*écarlate à l'écorce douce* , *etc.*

2. L'acacia à moindres épines , ou l'acacia hispide , s'élève moins haut ; les jeunes branches , sa tige , et l'intérieur des feuilles sont couverts de poils. Les fleurs viènent beaucoup plus tôt que celles des autres espèces ; elles sont larges et d'un superbe rose ; elles n'ont aucune odeur , mais elles ont une apparence superbe , lorsque l'arbre est en fleurs.

3. Le caragana s'élève à huit ou dix pieds de hauteur, il pousse différentes branches couvertes d'une écorce jaune et verte. Les feuilles sont subitement pennées ; la feuille est ovale, lancéolée, pointue et composée de 5 ou 6 paires le long du pétiole. Les fleurs sortent de tous côtés des branches sur une simple tige, elles sont petites, jaunes et commencent à paraître en mai ; elles sont remplacées par des cosses douces et comprimées, remplies de graines qui mûrissent en septembre. (Voyez ci-dessus, page 201).

4. L'aspalathe est un superbe arbrisseau, lorsqu'il est en fleurs ; sa hauteur est d'environ 7 à 8 pieds ; ses branches sont naturellement droites, l'écorce en est douce et tire sur le jaune ; mais celle des jeunes rejetons tire plutôt sur le pourpre d'un côté, et l'autre est d'un vert clair avec une teinte de jaune. Les feuilles sont composées de quatorze folioles, qui sont ovales et pointues ; les fleurs sortent en mai, des aisselles des

branches, et sur une simple tige ; elles sont d'un superbe jaune et papilionacées ; elles ornent tellement cet arbre lorsqu'il est en fleurs, qu'elles en font un des plus beaux arbres ; ces fleurs sont remplacées par des gousses dont les graines mûrissent en automne.

5. L'aspalathe nain est un charmant petit arbrisseau, dont les branches sont minces et l'écorce dorée ; ses feuilles sont quarrées en forme de coin obtus, elles n'ont point de pétiole, et, à moins que la saison ne soit très-mauvaise, elles restent sur la plante la plus grande partie de l'hyver. Les fleurs sortent des aisselles des branches sur un simple pétiole ; elles sont petites, jaunes, paraissent en mai, et sont suivies par des graines qui mûrissent en automne.

La propagation de ces espèces est très-facile, et peut se faire, 1°. de graines. Si celles-ci sont mises au commencement de mai, à un demi-pouce de profondeur, dans un lit de terre de jardin ordinaire,

les plantes pousseront en mai ; elles ne demandent d'autres soins que d'être sarclées pendant tout le premier été, et ne demandent aucun soin pendant l'hyver. Dans le printemps suivant, il faut les planter dans une pépinière à un pied de distance, et laisser entre chaque ligne un espace de deux pieds ( pour les trois premières espèces ); elles ne doivent pas rester dans cette pépinière plus de deux ou trois ans, parce qu'elles croissent rapidement, et qu'elles auront alors cinq ou six pieds de haut. La quatrième espèce étant plus petite, les plantes peuvent être mises dans un lit de terre, à un pied de distance, qui sera assez considérable pour leur donner lieu de croître jusqu'au moment où on les plantera définitivement. Il n'est pas inutile de remarquer aussi, que souvent ces graines ne commenceront à pousser qu'au deuxième printemps ; ainsi, lorsqu'ils ne paraîtront point après le premier printemps, les lits doivent être constamment sarclés, et

si les graines sont bonnes, il n'y a pas de crainte que la production n'en soit bonne le printemps d'ensuite.

2. Ces espèces sont souvent propagées par des boutures qui, plantées en octobre, dans un endroit humide, croîtront en grand nombre. Elles doivent y rester deux ans, après quoi on peut les transplanter, quoique nous devions observer que la quatrième espèce peut y rester plus long temps avant d'être transplantée. Comme les boutures de cette espèce ont souvent manqué de réussir, la méthode la plus sûre, et la plus généralement employée au défaut de graines, c'est de planter les rejetons.

3. Les premières espèces viendront d'elles-mêmes, par le moyen des rejetons, en quantité suffisante ; car les vieilles plantes s'étendent à une assez grande distance, et donnent une quantité de rejetons, qui presque tous viendront à bien, et donneront de beaux arbres.

# NOTES

## *du cit.* François ( de Neufchâteau ) *sur le dernier article.*

Ce qui est de plus remarquable dans ce petit article traduit d'un livre Anglais, c'est l'assurance qu'on y donne de la reprise des boutures de robinier en terre humide.

On a pu voir plus haut que Filassier conseille de mettre ces boutures dans des pots et des couches, etc., ce qui suppose la reprise plus difficile à obtenir.

Il serait important de vérifier ce qu'avance l'auteur du livre Anglais. Les citoyens Moreau m'ont informé, à ce sujet, d'un fait digne d'attention. A Belombre, près de Melun, il existait un robinier qu'on avait coupé rase terre, comme nuisible où il était, et qu'on avait laissé sur place. On eut besoin ensuite d'une fourche un peu forte, pour porter les traverses d'un hangard que l'on voulait faire; on ficha sans précaution en terre, comme un pieu, le

corps du robinier, un mois après son abattage. On n'a pas été peu surpris de voir ce tronc pousser, comme s'il eût été replanté avec des racines. Aujourd'hui, ce pieu fait un arbre. Il avait à-peu-près un demi-mètre ( quinze pouces ) de circonférence, et quatre mètres ( douze pieds ) de hauteur, lorsqu'on l'avait coupé : on peut bien conclure de là que cet arbre pourrait se reproduire de boutures et de plantards, comme les peupliers, les saules, etc.

Cette facilité nouvelle de propager le robinier mérite d'être étudiée avec le plus grand soin; il serait sur-tout très-heureux de faire prendre de boutures, l'espèce précieuse du *robinia inermis*, ou du robinier sans épines. Voilà une belle carrière ouverte aux agronomes! Ceux qui auront fait sur ce point des expériences décisives, auront bien mérité de notre économie rurale et forestière.

L'auteur de ce recueil serait flatté de publier le résultat des tentatives que sa lecture aura fait faire; et il regarderait comme sa récompense la nécessité de donner un supplément à cet ouvrage, pour y consigner des épreuves, à tous égards, si importantes.

Depuis cent ans, en France, on se plaint qu'on abat les bois, et qu'on ne les replante pas.

Le jésuite Vanière, composait son poème de la maison rustique, ( *prœdium rusticum* ), à la fin de ce siècle qu'on est convenu d'appeler le siècle de Louis XIV. Quoique l'ouvrage d'un moderne, ce poème latin n'est peut-être pas au-dessous des anciens auteurs classiques. Tel est le témoignage que lui rendent les étrangers, bons juges en cette matière. Vanière est proprement le Virgile du Languedoc. Or, dans ce beau poème, Vanière déplore déjà la dégradation et la destruction des bois. Il s'adresse à Louis XIV, et le conjure éloquemment de mettre un terme à cette rage d'abattre et de couper, qui menaçait dès lors d'anéantir, dans les forêts, la plus précieuse ressource de la postérité.

*. . . . . . . . , . . Et te si digna futuri*
*Cura movet, totam nemorum, quœ pauca supersunt,*
*Anteveni cladem !*

( Vanière Prœd. rust. L. 5. )

C'est-à-dire :

Si la race future à ton grand cœur est chère,
Songe que l'avenir te presse, par ma voix,

D'empêcher la ruine entière
Du peu qui reste de nos bois !

Mais avant de parler au prince, il s'adresse aux particuliers :

*Ecquis honor villis, nemorum si gratia desit?*

Sans l'agrément des bois, que seraient les campagnes?

Vanière n'a pas oublié le robinier, qu'il nomme improprement acacia. Il en fait mention parmi les arbres destinés à décorer les avenues des maisons de campagne. C'était le seul usage auquel cet arbre, si nouveau pour nous, eût servi jusqu'alors, et Vanière est encore le seul poète qui en parle.

Je ne puis mieux finir qu'en tâchant d'esquisser pour les lecteurs français une faible copie de ce beau morceau de Vanière :

*Quid loquar aut myrthos humiles, aut præmia vatum*
*Pierias lauros, aut flexile vimen acanthi,*
*Hirsutamque comis pinum tristesque cupressos?*
*Quid platanum et ripis lætam declivibus alnum?*
*Vosque peregrino, casiæ, quæ nuper ab orbe*
*Venistis, murum dociles vestire, domorumque*
*Atria, vere novo, scenâ decorare virenti !*
*Teque susurranti quæ, popule, contremis umbrâ !*

*Et te, abies, quæ passa truces in montibus austros;*
*Ad mare descendes, alios visura tumultus!* ( 1 )

Oublîrai-je le myrte à Vénus destiné,
Le laurier, dont Phébus veut être couronné,
L'acanthe au bois pliant, les platanes célèbres,
Et les pins chevelus, et les cyprès funèbres;
Et l'aulne, qui se plaît sur les bords des ruisseaux,
Et qui défend ces bords du ravage des eaux?
Et vous, acacias, qui, d'un autre hémisphère,
Vîntes nous enrichir d'une tige étrangère,
Beaux arbres, qui croissez avec rapidité,
Qui, dociles, d'un mur couvrez la nudité,
Et, sitôt qu'au printemps s'éveille la nature,
Formez devant nos toits un dôme de verdure?
Et ces longs peupliers au feuillage mouvant,
Dont l'ombrage murmure au gré du moindre vent?
Et vous, sapins altiers, dont les superbes têtes
Sur les monts sourcilleux affrontent les tempêtes,
Et qui, de ces hauteurs, descendrez sur les mers,
Pour y braver des vents plus mutins et plus fiers?

---

( 1 ) Voici comment Mr. Berland, traducteur de Vanière, a rendu ce passage en prose, et la note qu'il y a jointe sur les acacias.

« Que dirai-je du myrte, du laurier qu'on a con-
» sacré aux muses et dont on couronne les poètes; de
» la branche ursine, du pin aux feuilles hérissées,
» du triste cyprès, du plane, et de l'aulne qui se plaît

» sur la rive des fleuves; de l'acacia (*), qui depuis peu
» nous a été apporté de l'Amérique, arbre si propre
» à tapisser les murs de sa verdure et à orner au prin-
» temps le devant d'une maison? Que dirai-je encore
» du peuplier, dont les feuilles toujours agitées sont
» sensibles à la plus douce haleine des zéphirs ; et du
» sapin qui, après avoir été sur les montagnes battu
» des vents les plus terribles, se voit sur la mer ex-
» posé aux fureurs d'Eole et de Neptune? » ( *Economie rurale, traduction du poème du p. Vanière par M. Berland.* 1756. )

---

(*) *De l'acacia*, *etc.* Il a été en vogue dans le dernier siècle, parce que c'est l'arbre qui croît le plus vîte, qui pousse le plus de bois et qui fleurit le premier. On lui préfère le marronier d'Inde, la tête de l'acacia étant sujette à se dégarnir. ( *Cette note de M. Berland est conforme au temps où il écrivait. Voyez ce qui est dit ici de l'histoire du Robinier,* *page 13 et suivantes.* )

FIN.

# TABLE
# DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

---

# ERRATUM.

Page 209, dans la note. Une erreur de copiste a fait citer le traité anonyme sur l'acacia, imprimé à Bordeaux, comme étant l'ouvrage de M. Reinhard, qui n'a fait que le traduire en allemand. Voyez les observations de la page 131.

Si ceux qui liront ce recueil peuvent, par des expériences ou des remarques motivées, rectifier ce qu'on a dit ici du Robinier, on s'empressera de répandre les lumières nouvelles qu'ils voudront bien communiquer.